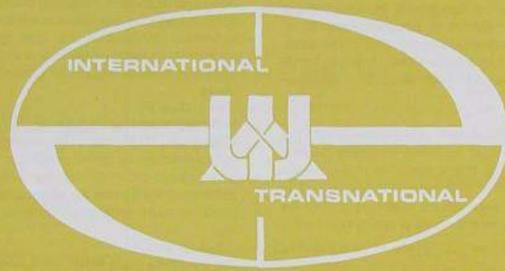


TRANSNATIONAL

# ASSOCIATIONS

TRANSNATIONALES



**Otlet et Le Corbusier**

1927-31

**INGO Development Projects:  
Quantity or Quality?**

**1987 - n° 5**

The review of international  
associations and meetings

Revue bimestrielle Sept. - Oct.

La revue des associations et  
des réunions internationales

TRANSNATIONAL

# ASSOCIATIONS

TRANSNATIONALES

39th year

Revue bimestrielle 1987

39<sup>e</sup> année

This publication, produced by the UAI, appears six times a year.

The purpose of the studies, surveys and information included in this periodical concerning the international and transnational networks of nongovernmental organizations is to promote understanding of the associative phenomenon in a human society which continues to grow and evolve regardless of the consequences.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UAI, is intended to clarify general awareness concerning the associative phenomenon within the framework of international relations and, in particular, to inform associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them.

The columns of this review are open to association officers, research workers and specialists of associative questions. The articles do not of course necessarily reflect the point of view of the publisher.

Cette publication, éditée par l'UAI, se présente à ses lecteurs sous la forme d'une revue de période bimestrielle.

Son objet associatif d'études, d'enquêtes, d'informations, au service des réseaux internationaux et transnationaux d'organisations non gouvernementales, s'attache aux idées et aux faits d'un phénomène de société humaine en expansion continue et en évolution hâtée.

Son programme, conforme aux principes et aux méthodes de l'UAI, vise, en général, à éclairer les connaissances du grand public sur la vie associative dans la perspective des relations internationales et, en particulier, à informer les associations des divers aspects de leurs problèmes propres et d'intérêt commun.

Les colonnes de la revue sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations, chercheurs, spécialistes des matières associatives, dont les articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'éditeur.

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES	Membres: F.W.G. BAKER (U.K.) Executive Secretary, international Council of Scientific Unions.	Membres: Cyril RITCHIE (Ireland) President, Federation of Semi-Official and Myriam SCHREIBER (Belgique)
UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS EXECUTIVE COUNCIL	COMITE DE DIRECTION	Fédération abolitionniste internationale.
Président: F. A. CASADIO, Directeur de la Società Italiana per la Organizzazione Internazionale (Italie).	Président: Christian DE LAET (Canada) Robert FENALUX (Belgique) Ambassadeur honoraire Johan GALTUNG (Norway)	Albert TEVODURE (Bénin) Secrétaire général de REPRESENTATIONS PERMANENTES DE L'UAI
Vice-présidents: Rafael CALDERA (Venezuela) S.A. SAXENA (India)	Vice-recteur de l'Université transnationale, Paris. Vladimir HERCIC (Tchécoslovaquie)	UAI REPRESENTATIVES Organisation des Nations Unies: New York: Andrew RICE
Former Director of the International Cooperative Alliance. Auguste VANISTENDAELE (Belgique)	Ancien haut fonctionnaire de l'Unesco. Marsel MERLE (France) Gregori MOROZOV (URSS)	Genève: Cyril RITCHIE
Secrétaire général de Coopération et solidarité. Trésorier général : Paul E. HIERNAUX (Belgique)	Académie des sciences de l'URSS. Pierre PESCATORE (Luxembourg)	UNESCO: Vladimir HERCIC
Président honoraire de la Conférence permanente Secrétaire général : Jacques RAEMYAECKERS (Belgique)	Ancien juge à la Cour de justice des Communautés européennes Andrew E. RICE (U.S.A.) Former Executive Secretary of the Society for International Development.	Paris: Maryvonne STEPHAN
Ambassadeur honoraire.		



1987 - N° 5

Redaction/Editorial  
Jacques RAEYMAECKERS  
Robert FENAUX  
Geneviève DEVILLE  
Anthony J.N. JUDGE  
Ghislaine de CONINCK  
Paul GHILS  
Myram SCHREIBER

Published by/Publié par:  
Union of International Associations - UAI  
(founded 1910)  
Issn-0020-6059  
Editorial and Administration :

Rue Washington 40, 1050 Brussels (Belgium)  
Tel (02) 640 18 08 - 640 41 09  
Tx 65080 INAC B

Editeur responsable :  
Jacques Raeynaeckers  
Rue Washington 40, 1050 Bruxelles  
(Belgique)  
Tél. (02) 640 18 08 - 640 41 09

Subscription rate: BF 1.100, or equivalent  
per year (6 issues) + postage BF 270.

Abonnement: FB 1.100 ou équivalent, par an  
(6 numéros) + Frais de port FB 270.

Method of payment:  
Modes de paiement à utiliser:

Bruxelles: Compte-chèque postal n° 000-  
034699-70 ou Compte n° 210-0508283-55 à  
la Société Générale de Banque, 253, Avenue  
Louise, 1050 Bruxelles.

London: Account n° 04552334, National  
Westminster Bank Ltd., 1 Princes street.

Genève: Compte courant n° 472.043.30 Q à  
l'Union des Banques Suisses.

Paris : par virement compte n° 545150-  
04200 au Crédit du Nord, boulevard Hauss-  
mann, 6-8, Paris 75009.

Copyright (c) 1987 by Union of International  
Associations. All rights reserved. No part of  
this work may be reproduced or copied in any  
form or by any means - graphic, electronic.

recording, taping, or information and retrieval  
systems — without written permission of

CONTENTS

SOMMAIRE

<i>La rencontre Otlet - Le Corbusier</i>	
- <b>La Cité internationale 1927-31</b> , par Catherine Courtiau	255
- <b>Le Mondeum. Lecture du projet</b> , par Giuliano Gresleri	267
- <b>La nouvelle société internationale selon Patrick Geddes et Paul Otlet</b> , par Pieter Uyttenhove	274
<b>Une nouvelle espèce d'association? L'association de famille</b> , par Georges-Patrick Speeckaert	281
An Evaluation of Small Development Projects (Part II) by Geneviève de Crombrughe, Mick Howes and Mark Nieuwkerk	283
Du nouveau dans les relations entre l'OMS et les ONG	
<b><i>New Developments in WHO/NGOs Relations</i></b>	<b>299</b>
<b>La collaboration entre les ONG et la FAO</b>	<b>305</b>
<b>Vie associative — Association News</b>	<b>307</b>
<b>Bibliographie — Bibliography</b>	<b>311</b>

*La rencontre Otlet- Le Corbusier*

*Pourquoi tant de place donnée dans ce numéro aux projets et travaux de l'architecte Le Corbusier ?*

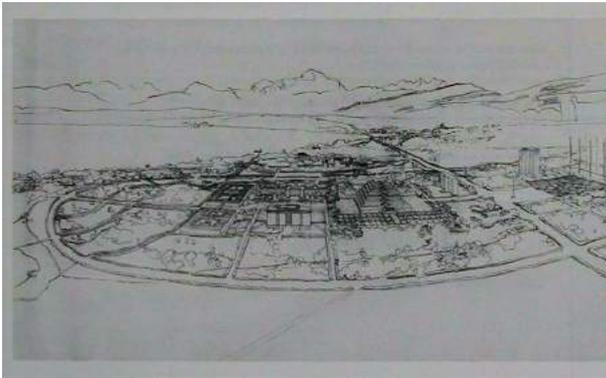
*Cette année 1987 célèbre le centenaire de la naissance de ce pionnier de la modernité, d'une fécondité extraordinaire. Un autre esprit novateur, en ce début du siècle, remuait le champ des idées, élaborait de nombreux projets pour « organiser » la société dont il percevait l'universalité croissante. C'était Paul Otlet, co-fondateur de l'UAI.*

*Le Corbusier et Otlet ne pouvaient que se rencontrer un jour ou l'autre. Les schémas de pensée d'Otlet avaient besoin de se matérialiser, de trouver au contact de l'espace maîtrisé une caisse de résonance. Le Corbusier, dont l'imagination bouillonnante remplissait et dépassait les formes, ne pouvait rester étranger à des conceptions entièrement nouvelles de l'espace intellectuel et social. Ils travaillèrent donc ensemble : chemin ardu, semé de difficultés, de déceptions et d'échecs.*

*Plusieurs expositions en cette année 1987 ont présenté des schémas, des plans, des projets. Celle de Genève a donné lieu à la publication d'un fort beau livre aux éditions Payot « Le Corbusier à Genève 1922-1932 ». Avec l'aimable autorisation des auteurs et de l'éditeur, nous publions ici le texte de deux contributions où l'action de Paul Otlet est particulièrement soulignée.*

*Nous sommes heureux de donner ces témoignages actuels sur un passé grandiose et tumultueux qui a cependant le mérite d'avoir, très directement, ouvert le chemin à des réalisations acquises aujourd'hui et à d'autres, peut-être, qui le seront demain.*

*Depuis 1950, l'UAI allégée des grands projets devenus réalité — la SDN, l'Institut de coopération intellectuelle, l'Institut international de bibliographie, le développement de la classification décimale,... a infléchi sa trajectoire vers une technique d'information rigoureuse au service d'une certaine idée de la vie associative internationale. Et en cela, elle ne renie en rien son passé.*



*Dessin du diorama de la Cité internationale par Le Corbusier et Pierre Jeanneret, juillet 1929 (FLC 24 530).*

(c) SABAM - Bruxelles

# La cité internationale

1927-1931\*

par Catherine Courtiau

En février 1929, l'avocat belge Paul Otlet(1) publie une brochure(2), accompagnée de plans réalisés, à sa demande, par Le Corbusier et Pierre Jeanneret. Il y présente le programme et les images d'une cité mondiale qui rassemblerait, à Genève, des documents ayant trait à la pensée universelle et au monde intellectuel et dont le noyau serait un musée de la civilisation. Ce texte avait été précédé, en août 1928, d'une autre publication(3) dans laquelle les mêmes auteurs exposaient et analysaient les édifices composant le centre de cette cité mondiale, le Mundaneum.

Paul Otlet, profondément engagé dans une lutte pour la paix et pour l'internationalisme, dont le lien avec la franc-maçonnerie mériterait un examen plus attentif, avait voulu, dès 1919 déjà, depuis son centre provisoire à Bruxelles, faire aboutir le projet d'un Palais mondial et celui d'une Cité internationale exterritoriale, capitale de la Société des Nations, cité nouvelle à créer de toutes pièces. Il s'était intéressé à divers plans pour une capitale mondiale(4) et avait eu de nombreux contacts avec des architectes et urbanistes(5), avant de s'adresser à Le Corbusier.

En 1913, Hendrik Christian Andersen avait élaboré, avec l'architecte Ernest Michel Hébrard, Grand Prix de Rome, un impressionnant projet d'urbanisation(6) pour un centre à créer à Tervueren près de Bruxelles ou à proximité de toute autre ville présentant les caractéristiques et intérêts nécessaires pour accueillir un tel centre.

Après l'échec de la création d'une cité mondiale à Genève, le choix s'orienta à nouveau, en 1931, vers Tervueren, avec des plans de Victor Bourgeois(7), puis, en 1932/1933, vers la rive droite de l'Escaut à Anvers, dans le cadre d'un concours d'aménagement de ce site auquel participèrent, entre autres, Victor Bourgeois, Huib Hoste et Le Corbusier/Pierre Jeanneret(8).

Aucun de ces projets ne devait aboutir.

*Les remerciements de l'auteur s'adressent aux personnes suivantes, sans lesquelles ce texte n'aurait pu être réalisé: M. Zoganas (BIT, Genève), MM. Dimitrov et Welandar (ONU, Genève), M. Fenaux (UAI, Bruxelles), M. Abeels et Mme Temmerman (Mundaneum, Bruxelles).*

\* Etude extraite de l'ouvrage *Le Corbusier à Genève 1922-1982*, Editions Payot Lausanne 1987, avec l'autorisation de l'éditeur.

## **Le projet Andersen/Hébrard**

Paul Otlet avait consacré une grande partie de sa vie à la création d'une ville internationale en Belgique. Le projet d'Hendrik Christian Andersen et d'Ernest Hébrard dont Louis Van der Swaelmen concevra - peut-être sur demande d'Otlet - une nouvelle adaptation pour Tervueren près de Bruxelles en 1919/1920(5), était monumental. La structure de la ville et son architecture de style Beaux-Arts devaient symboliser la fusion des âmes de tous les hommes en une âme universelle, une manifestation de la divinité, la «Conscience mondiale». En 1913, Andersen et Hébrard publièrent leur projet dans une édition de luxe(6), avec les plans d'un centre mondial de communication. Ils offrirent leur livre aux chefs de gouvernements, aux parlements, aux bibliothèques et universités du monde entier, et lancèrent une souscription à la «Société de la Conscience mondiale». Un autre volume contenant les réponses à leur appel(6) parut en 1916, suite à la publication de plusieurs brochures ayant trait à leur projet. Il y était proposé divers emplacements du même plan à proximité d'autres villes(9). La Cité comprenait trois grands centres internationaux: olympique, artistique et scientifique, ce dernier cocentré autour d'une grande «Tour du Progrès» sorte de tour de Babel symbolisant le rapprochement avec le divin. Elle rappelle le «Beacon of Progress» de l'architecte français Constant Désiré Despradelle (1862-1912), présenté dans une exposition à Boston en 1913. Cette tour devait abriter un Bureau central mondial d'information sélectionnée, dirigé par les représentants des nations(10). Les trois centres, reliés par l'avenue des Nations, étaient entourés de différents quartiers d'habitations disposés en damier. Un canal circulaire, symbole de la continuité de la vie, les séparait de la zone industrielle et des cités-jardins extérieures.

Paul Otlet visita en février 1910 l'atelier d'Hébrard à Paris et montra un vif intérêt pour le projet. Les plans furent présentés pour la première fois en avril 1911, lors d'une réunion de l'Union des associations internationales (UAI) à Bruxelles qui les inclut dans son programme. Dans une lettre du 28 février 1912, Paul Otlet déclara à Andersen(11): « Des moyens précis de coopération, on vous en a déjà parlé. C'est d'abord une affirmation publique et réciproque. De notre côté, nous déclarerions que, pour donner à l'organisation que nous poursuivons une installation matérielle



Vue générale à vol d'oiseau du Centre mondial d'Andersen et d'Hébrard (éd. 1913, Bibl. ONU, Genève).

digne d'elle et appropriée à ses besoins, c'est dans votre Cité internationale que nous souhaitons la voir vivre et se développer. De votre côté, vous déclareriez qu'il faut à votre Cité des habitants, des services, un esprit qui ne sont autres que ceux-là mêmes de l'organisation que nous avons créée ».

### Le rôle de Paul Otlet

#### Avant la guerre

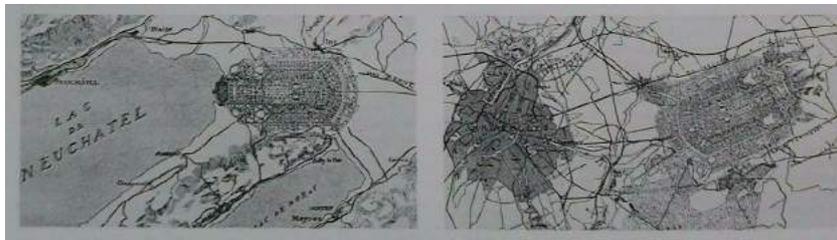
L'organisation pour laquelle Paul Otlet cherchait une « installation matérielle » avait son origine dans l'esprit internationaliste développé à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, esprit inspiré de la volonté d'instaurer la paix dans le monde par une meilleure compréhension entre les peuples et dont Otlet était l'un des grands promoteurs(12). Les «nombreuses transformations politiques, scientifiques, économiques, techniques et sociales opérées au XIX<sup>e</sup> siècle» le développement des réseaux de communication - qu'il s'agisse de personnes, de marchandises ou d'idées - engendrèrent ce besoin d'organiser la vie internationale(13).

Lorsqu'en 1910 l'Union des associations internationales (UAI) fut créée par Paul Otlet et Henri La Fontaine à Bruxelles, dans le dessein de coordonner les activités des

132 organisations alors présentes, le Congrès mondial des associations internationales décida de se doter d'un Centre. Ayant conservé le parc de l'Exposition universelle de 1910 à Bruxelles, le gouvernement belge mit provisoirement le PALAIS DU CINQUANTENAIRE (4200 m<sup>2</sup>) à disposition des œuvres internationales. Les services et collections, créés par Otlet et La Fontaine, organisés en coopération au CENTRE INTERNATIONAL, comprenaient :

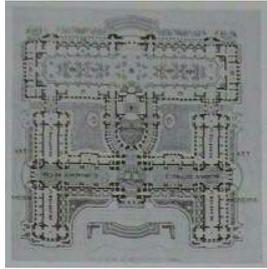
- un *Musée international*, créé en 1910 (16 salles, environ 3000 objets et tableaux);
- une *Bibliothèque collective internationale*, créée en 1907 (75 000 volumes);
- un *Répertoire bibliographique universel*, fondé en 1895 (11 millions de notices sur fiches classées par matières et par auteurs constituant un catalogue universel des écrits, livres, articles);
- des *Archives documentaires ou encyclopédiques internationales* (10000 dossiers comprenant environ 300000 pièces et documents iconographiques);
- un *Service collectif de librairie*.

Le classement des matières était selon la Classification décimale universelle, inventée par Paul Otlet et Henri La Fontaine. Le financement du Centre était tributaire des cotisations volontaires des associations, des subventions des Etats et de mécènes, Andrew Carnegie notamment.



Deux emplacements pour le Centre mondial d'Andersen et d'Hébrard (éd. 1916, BPU, X 1132).

Plan du Temple des arts du Centre mondial d'Andersen et d'Hébrard féd. 1913. Bibl. ONU, Genève).



Au sein de ce vaste ensemble, le MUSEE INTERNATIONAL(14) devait avoir un caractère à la fois comparatif, encyclopédique et coopératif permettant une synthèse universelle du savoir. Il était composé de trois parties - temps, objet et lieu - que nous retrouverons dans tous les musées ou projets de musées d'Otlet:

- « Le Musée s'ouvre par une grande salle consacrée aux facteurs de l'Internationalisme et aux *généralités de l'Organisation Internationale* ». (...) Les facteurs de l'Internationalisme « sont groupés sous deux idées : les Hommes et la Terre, éléments fondamentaux de toutes les combinaisons humaines »(15).
- « Les *sections comparées* sont consacrées à l'exposition des faits, des idées et des organismes internationaux de chaque science ou branche d'activité, abstraction faite de tout classement national ou régional ».(16)
- Les *sections géographiques nationales ou régionales* présentent les Etats ou les groupements ethniques, leurs organisations politiques et sociales, leurs richesses naturelles et artistiques, leurs civilisations.

Les collections devaient être conçues de manière à réaliser une exposition d'idées illustrées par des objets choisis les caractérisant.

Ce type de musée prit sa source dans les expositions temporaires, qu'elles fussent internationales ou régionales (17).

La Première Guerre mondiale allait paralyser ce grand mouvement idéaliste pour la paix, désormais compromise, et condamner le Centre mondial-

**Après la guerre**

Avec l'entrée en vigueur, le 10 janvier, du Pacte de la Société des Nations, à la constitution duquel Paul Otlet et Henri la Fontaine avaient intensément contribué, l'année 1920 fut une sorte de résurrection de ces projets. Lors de la Conférence universitaire internationale, on créa ainsi l'Université, prévue avant la guerre, et, pour répondre à l'exode vers Genève de la Société des Nations (S.d.N.), le Centre international fut installé dans le Palais mondial(18) du parc du Cinquantenaire à Bruxelles.

Composé de cent salles environ, couvrant plus d'un hectare de superficie, le PALAIS MONDIAL fut inauguré en septembre 1920 à l'occasion de la Quinzaine internationale. Depuis le péristyle, le visiteur accédait par l'entrée au hall dans lequel le globe terrestre, symbole de l'« Unité mondiale », était entouré de quatre idées dominantes (19).

- «La *Société des Nations*: conclusion de l'évolution politique (planisphère entouré des écussons de tous les Etats faisant partie de la Société des Nations);

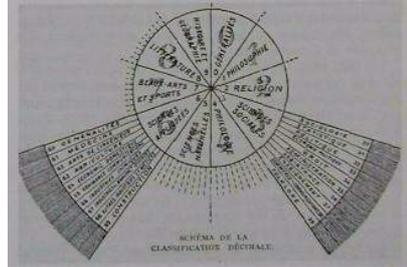
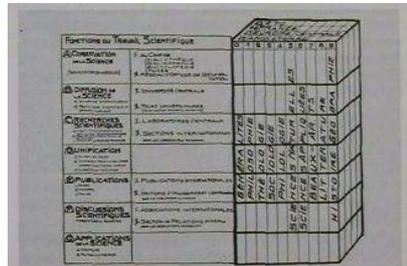
- »L'*Arbre des Siècles* : conclusion de l'évolution historique (composition allégorique montrant la vie développant sa continuité autour des branches, tandis que les conquêtes de l'Esprit sur la Matière sont figurées à chacune des spirales correspondantes);
- « *L'Encyclopédie des Connaissances* : conclusion de l'évolution scientifique (composition allégorique montrant l'enchaînement des sciences et leur coopération);
- » *L'Union des associations internationales* : conclusion de l'évolution sociale (diagramme montrant le réseau hiérarchisé des associations se fédérant, au degré régional, national, international, pour former une confédération mondiale dans chacun des secteurs du cercle total des activités et des études)».

Les organismes existant avant la guerre se partageaient les salles du Palais mondial, rejoints par la nouvelle université internationale qui avait pour but d'« unir, dans un mouvement de haut enseignement et de haute culture universelle, les universités et les associations internationales » (20).

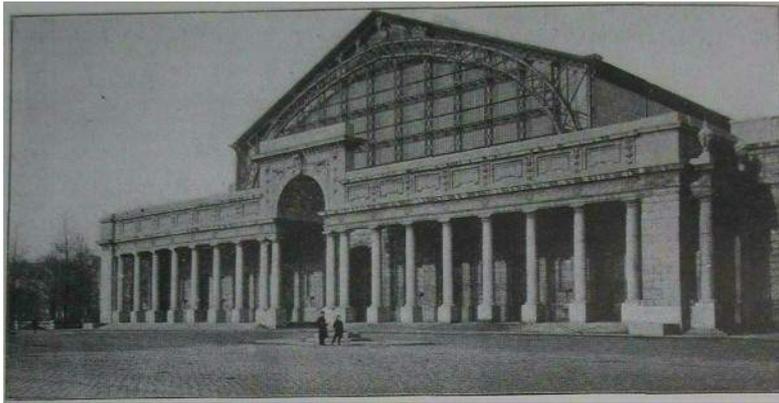
Dans ce cadre, le MUSEE INTERNATIONAL était divisé en trois parties correspondant à trois ordres fondamentaux de classement :

- *section historique* (temps);
- *sections scientifiques ou internationales* (objets);
- *sections géographiques ou nationales* (lieu).

Une partie complémentaire, consacrée aux villes, exposait la documentation établie par l'*Union internationale des villes*.



Schémas de l'organisation du travail intellectuel et de la classification décimale, par Paul Otlet (publiés dans Centre International, publ. n° 96 de l'UAI, Bruxelles, nov. 1920, pp. 15 et 7, puis souvent republiés).



Palais mondial, dans une partie du Palais du Cinquantenaire, à Bruxelles, des 1920 (publié dans Centre international, publ.n°96 de l'UAI, Bruxelles, nov. 1920, p. 3).

Déconcerté par la guerre, Paul Otlet cherchait à élaborer la « Pensée universelle » propre à réaliser un ordre mondial, à « unir les grandes forces du monde en une action commune pour le Progrès et la Civilisation universelle », pour la paix et la coopération. Il estimait qu'une étroite collaboration « intellectuelle et morale » entre la S.d.N. et l'UAI était indispensable (21). Afin de mieux gérer la vie intellectuelle et l'organisation des rapports sociaux sur le plan international, Paul Otlet établit une hiérarchie des sciences et en définit les principes fondamentaux. Il développa, d'autre part, des théories de gestion de l'administration et du travail manuel ou intellectuel basées sur le Fayolisme et le Taylorisme (22).

Dès 1922, des rivalités divisèrent la S.d.N. et l'UAI(23). En effet, après le succès des démarches de l'UAI auprès du Conseil et de l'Assemblée de la S.d.N. à Genève pour constituer la Commission de coopération intellectuelle, l'Union se vit systématiquement tenue à l'écart. Ce conflit fut suivi, en 1924 de l'« Affaire du Palais mondial »(24), qui opposa l'UAI au gouvernement belge. Le Palais mondial fut mis à la disposition d'une Foire du caoutchouc et de produits coloniaux pour deux semaines et l'UAI fut sommée de libérer les locaux. Celle-ci, refusant d'obtempérer, fut expulsée le 11 février 1924.

En 1923 déjà, Paul Otlet avait demandé au Bureau international du travail (BIT) à Genève d'intervenir auprès du gouvernement belge. Dans une note du mois d'août signé par Albert Thomas (directeur du BIT de 1920 à 1932), l'attitude du BIT apparaissait encourageante, mais prudente(25): «Vous savez ma politique à l'égard d'Otlet. Je respecte son effort, malgré tout ce qu'il comporte d'un peu incertain et de naïf. Je veux l'aider de mon mieux. Mais je ne peux pas engager, ni de près ni de loin, le Bureau dans toute son affaire. Je me contente de l'assurer de ma sympathie et, le cas échéant, de l'aider auprès d'amis».

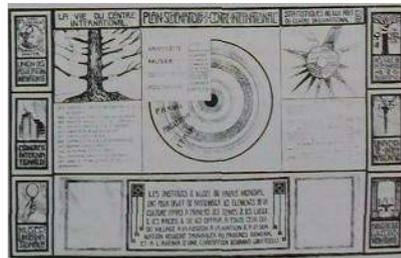
Le retrait provisoire de jouissance du Palais mondial incita Paul Otlet à envisager un transfert à l'étranger de ses organisations(26): «On s'en occupe - nous l'affirmons - en France, en Italie, en Hollande. On s'en occupe surtout aux Etats-Unis. Il vient, en effet, d'arriver à Bruxelles l'annonce que les propagandes pour l'Université internationale

ont si bien réussi là-bas, qu'un citoyen américain [Raphaël Herman, de Détroit] offre un million de dollars pour assurer le succès d'une telle institution ».

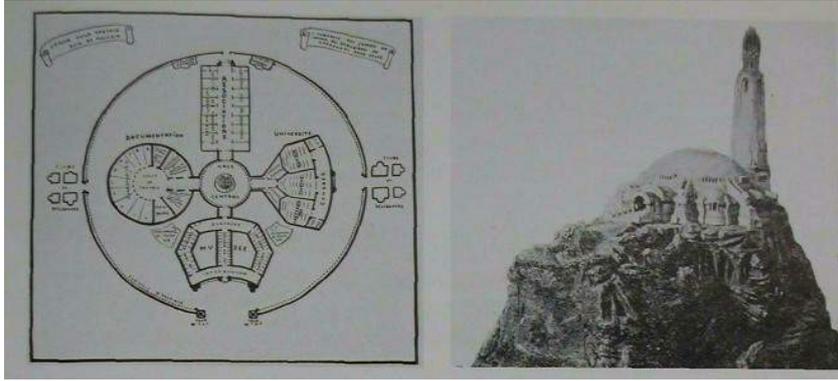
Dès lors, Paul Otlet mit tout en œuvre pour créer, dans le cadre du « Centre intellectuel mondial au service de la S.d.N.», des édifices permanents, une cité mondiale. Fin 1924, il publia une brochure intitulée *Mundaneum*(27) dans laquelle il développa sa conception d'un nouveau siège permanent.

Son MUSEE était, comme les deux précédents, réparti en trois sections : « *Les cent sciences* », « *Les cent siècles* » et « *Les cent nations* ».

Comme avant la guerre, alors qu'il avait tenté de créer un musée permanent à la suite d'une exposition, Paul Otlet fixa la réalisation de sa cité internationale après l'Exposition universelle, prévue en Belgique en 1930(28) - date correspondant au dixième anniversaire de la fondation de la S.d.N., au vingtième anniversaire de la création de l'UAI et au trente-cinquième anniversaire de l'Institut international de bibliographie. Il comptait faire de cette exposition une



Plan schématique du Centre international, 31 août 1921 (publié dans Mundaneum, pub. n° 116 de l'UAI, Bruxelles s.d. (déc. 1924?), p. 28).



Plan schématique et figuration allégorique du Mundaneum, par Paul Otlet (publiés dans *Mundaneum*, pub. n° 116, Bruxelles s.d. (déc. 1924), pp. 2 et 3).

synthèse permanente du « Progrès universel », permettant d'édifier, à partir de ce noyau, le Mundaneum entouré d'une infrastructure urbaine, une *citée-jardin*(28).

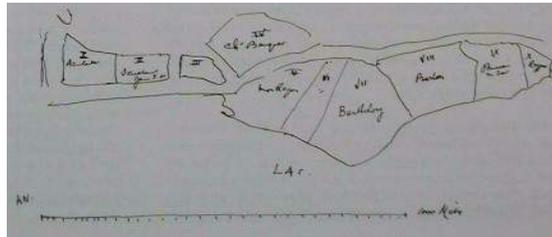
Paul Otlet publia de nombreux textes et entreprit d'importantes démarches auprès des autorités belges afin de mettre en œuvre son projet. Les Américains proposèrent d'affecter une partie des dettes interalliées à condition que la Belgique offre le terrain et son exterritorialité(30). Cette proposition resta lettre morte.

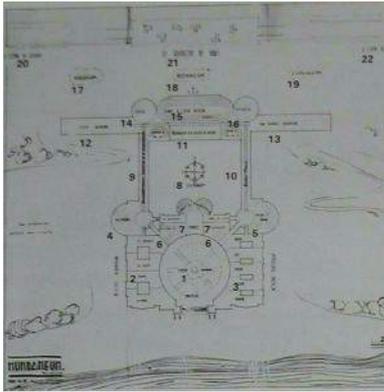
### Paul Otlet et Genève

A la tendance de vouloir décentraliser les organismes de la S.d.N.(31) s'opposa celle de vouloir les réunir en une même ville. C'est ainsi que, dès 1924, Genève, ville de Calvin, de Rousseau, de Voltaire, d'Henry Dunant et siège de la Société des Nations, de la Croix-Rouge, du Bureau international du travail, se trouva au rang des villes susceptibles de recevoir un tel centre-cité mondiale(32). La neutralité de la Suisse et sa position privilégiée en Europe constituaient des atouts indéniables. En septembre 1924, l'UAI organisa une conférence à Genève pour présenter le projet de Paul Otlet. Un Comité genevois d'organisation avait été créé, chargé de la préparation de cette conférence, dont les membres du bureau étaient MM. Ciaparède (président), Chavannes (vice-président) et Hochstaetter (secré-

taire)(33). Durant cette année 1924, Otlet séjourna à Genève, à Lausanne et au Tessin. Ses contacts avec la maison genevoise Duret et Baumgartner avaient pour but l'acquisition du domaine Bartholoni, destiné à recevoir le Mundaneum, à proximité de l'Hôtel National, abritant la S.d.N.(34). En juillet, l'architecte Georges Epitoux lui communiqua le prix au mètre cube du BIT (60 FS), afin qu'il puisse faire ses propres estimations pour son projet (35). L'architecte Jean-Jacques Dériaz (1893-1972) lui envoya en septembre 1924, à titre personnel, « une petite étude de situation du Palais des Nations au sommet de la colline du Petit Saconnex, étude faite quatre ans auparavant, uniquement pour montrer le parti heureux que l'on peut tirer d'une prolongation [en ligne droite] de la rue du Mont-Blanc par une grande avenue » (jusqu'aux Crêts à l'avenue Trembley). La Ville internationale, dont le plan n'a pas été étudié ici, pourrait faire pendant sur cette colline de la rive droite à la Vieille Cité sur la rive gauche ».(36) A la demande de Paul Otlet d'éviter toute interférence entre le plan d'extension de Genève et la Cité internationale à créer dans les environs, Jean-Jacques Dériaz précisa : «...notre activité pour l'urbanisme de Genève ne portera pas sur la conception même du plan de la Cité internationale, étant donné que nous ne sommes pas un pouvoir compétent pour le reconnaître, mais seulement sur son adaptation à un ou plusieurs emplacements de notre canton, satisfaisant le mieux à sa conception et à notre urbanisme ».(37)

Projet de répartition des organismes internationaux par Paul Otlet, de 1924 : I, propriété Amléder — salle d'assemblée; II, Hôtel National - Secrétariat général de la S.d.N.; III, diverses propriétés - Bibl. de la S.d.N.; VII, Bartholony - Mundaneum (Coll. CLPCF - Mundaneum, Bruxelles, Archives Otlet).

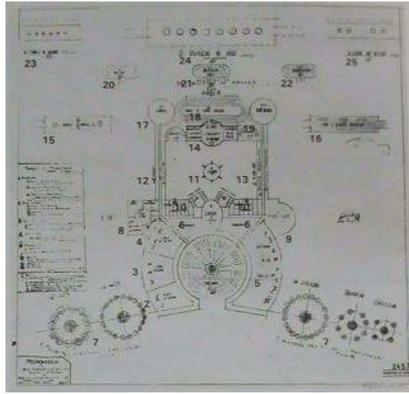




c SABAM - Bruxelles

Légende du schéma du Mundaneum signé par Paul Otlet du 15 novembre 1927 (FLC 24 573):

- 1 Encyclo avec Planétarium et Globe terrestre
- 2 Sections scientifiques
- 3 Sections nationales
- 4 Bibliothèque
- 5 Musique et Théâtre
- 6 Histoire de la Civilisation
- 7 Offices des Associations et des Nations
- 8 Sacrarium
- 9 Documentation et Magasins de la Bibliothèque
- 10 Beaux-Arts
- 11 Démonstration de la Société des Nations
- 12 Instituts autonomes
- 13 Club et Résidence universitaire
- 14 Cinéma
- 15 Stadium de culture physique
- 16 Panorama
- 17 Mineralium
- 18 Botanicum
- 19 Zoologicum
- 20 Centre des affaires
- 21 Pavillons des villes
- 22 Centre des écoles.



c SABAM - Bruxelles

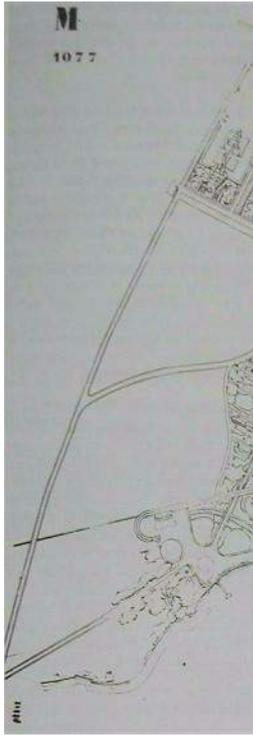
Légende du schéma du Mundaneum de Paul Otlet de décembre 1927 (FLC 24 574):

- 1 Encyclo avec Planétarium et Globe terrestre
- 2 Muséum : La Nature
- 3 Muséum : L'Homme
- 4 Muséum : La Société
- 5 Muséum : Histoire de la Civilisation
- 6 Education (?)
- 7 Muséum : Sections nationales
- 8 Salle d'Histoire
- 9 Musique et Théâtre
- 10 Offices des Associations et des Nations
- 11 Sacrarium
- 12 Magasins de la Bibliothèque
- 13 Beaux-Arts (galerie permanente et exposition temporaire)
- 14 La Paix - Le Progrès
- 15 Instituts autonomes
- 16 Club et Résidence universitaire
- 17 Cinéma
- 18 Stadium de culture physique
- 19 Panorama
- 20 Mineralium
- 21 Botanicum
- 22 Zoologicum
- 23 Centre des affaires
- 24 Pavillons des villes
- 25 Centre des écoles.

Dès le début de 1926, Paul Otlet abandonna le choix du bord du lac pour des raisons liées, essentiellement, au financement de ce centre. En effet, Paul Otlet associa son projet à la solution de deux problèmes, celui des *zones franches*, entre la France et la Suisse, et celui du *règlement des dettes et réparations* des alliés et de l'Allemagne.(38) réalisable par la création d'une *Banque internationale*(39) intégrée à la Cité mondiale. « Il faudrait de toute manière que le site choisi dominât le lac et permit de réaliser un bel ensemble, il faudrait se rapprocher de Genève conservé « dormitorium », marché et ville sociale du nouveau Centre. Le véritable emplacement serait du côté de Versoix et du château Rothschild avec connexion ou inclusion de l'Ariana».(40) Ainsi, Paul Otlet avait déterminé approximativement, en 1926 déjà, le site du futur projet de Le Corbusier et de Pierre Jeanneret.

Dans une lettre du 14 novembre 1927 à Albert Thomas, Paul Otlet définissait ainsi son but(41) : « Etablissement d'une *Fondation mondiale*, institution créée et gérée en commun par les associations et les gouvernements, organisée pour former, détenir, protéger, faire utiliser au maximum le grand outillage scientifique sans lequel il serait

désormais vain de parler de coopération, de progrès et de leur sous-produit, la paix ». « Le projet part de l'idée qu'il y a à réaliser à Genève une concentration du mouvement international sous ces divers aspects et d'y compléter la Société des Nations, organisation politique et diplomatique, et le Bureau international du travail, organisation économique et sociale, par une organisation de l'ordre intellectuel et moral, le MUNDANEUM» (42). Concrètement, Paul Otlet proposa à Albert Thomas de transférer sa documentation de Bruxelles à Genève, dans les locaux de l'ancien Evêché en attendant la construction des édifices nouveaux. Les contacts pris par André de Maday, bibliothécaire du BIT, avec Albert Malche, conseiller d'Etat et chef du Département de l'instruction publique, furent négatifs ;(43) la solution de l'ancien Evêché fut écartée et le BIT ne disposait pas de la place suffisante pour accueillir les 13 millions et demi de fiches et dossiers. En 1928, Otlet obtint d'Ernest Cushing Richardson de la Library of Congress de Washington la gestion du Répertoire bibliographique universel pendant cinq ans et le versement de 25 000 \$ par an à condition qu'il fournit les locaux et en assurât la conservation.(44) Il était donc urgent de construire le Mundaneum.



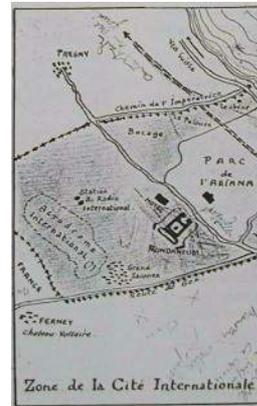
Plan de Paul Otlet, de février 1928.  
n° 3434 (FLC, FI, 14).

& SABAM - Bruxelles

Légende du Mundaneum de Le Corbusier  
et Pierre Jeanneret, août 1928 (FLC  
24 525):

& SABAM Bruxelles

- 1 Musée mondial
- 2 Halles des Temps modernes
- 3 Associations internationales
- 4 Bibliothèque
- 5 Université
- 6 Cité universitaire
- 7 Stade
- 8 Annexes du centre sportif
- 9 Démonstration-Exposition: continents,
- 10 Cité hôtelière et résidence
- 11 Chemin de fer: Halte internationale  
Garage du Centre de Tourisme
- 12 Autostrade. Genève vers Lausanne,  
Berne, Zurich
- 13 Débarcadère
- 14 Centre nautique
- 15 Siège actuel du Bureau international  
du travail
- 16 Phares
- 17 Jardin botanique et minéralogique  
(Extension de l'Ariana)
- 18 Route de France (par la Faucille);  
raccordement au Quai Wilson
- 19 Quai Wilson: liaison de Genève avec  
la Cité internationale
- 20 Réserves pour aéroport et station de  
TSF
- 21 Emplacement réservé.



## Le Mundaneum

Les premiers contacts de Paul Otlet avec Le Corbusier et Pierre Jeanneret, par l'entremise de leur ami commun Biais Cendrars, datent sans doute de 1927, probablement à l'occasion du concours pour le palais de la S.d.N. Il se peut qu'ils se soient rencontrés avant puisque les écrits de Le Corbusier étaient connus depuis 1923 des cercles modernistes belges qu'Otlet fréquentait assidûment. Quoiqu'il en soit, Paul Otlet leur envoya en avril 1928 un dossier comportant des documents, notes, croquis et schémas du Mundaneum (45). La lettre d'accompagnement révèle qu'ils s'étaient déjà rencontrés à plusieurs reprises. Le plan n° 3434 de février 1928 présente le projet de l'UAI situant le Mundaneum, en amont, dans l'axe du musée de l'Ariana, au sud de l'hôtel-ancien siège du BIT qui abrite aujourd'hui la Croix-Rouge - et, près du Grand-Saconnex, le futur *aérodrome international* flanqué, à l'est, d'une station de *radio internationale*.

Dans cette lettre du 2 avril 1928, Paul Otlet exigeait que le projet architectural fût conforme à ses idées. Quelle était donc la liberté créatrice des concepteurs du plan? Comment associer à une architecture « homogène et dépourvue » le contenu à la fois concret et idéologique de l'UAI? Paul Otlet avait jeté les bases, spécifié les données à suivre pour la création de ce nouveau centre: les différents éléments constituant le Mundaneum, la division tripartite du musée (œuvre, temps, lieu), l'idée de la croissance de la connaissance de l'homme au cours des siècles, la glorification des grands hommes de notre monde. Le Corbusier réussit le tour de force de présenter un projet dont le centre, le Musée mondial, expression de la pensée et de l'œuvre d'Otlet, accusait une forme architecturale à la fois traditionnelle et au fonctionnement inédit.

En août 1928 fut publiée la brochure *Mundaneum* comprenant un long texte théorique de Paul Otlet suivi du projet réalisé par le Corbusier et Pierre Jeanneret, avec plans et texte. La répartition des organismes au sein du Mundaneum ne correspondait plus à celle d'Otlet des plans de novembre et décembre 1927. Chaque bâtiment du complexe, dont l'identité formelle spécifique dérivait de sa fonction, était plus ou moins enclos dans des enceintes, le tout entouré d'un mur s'ouvrant au droit des deux axes principaux et dont le croisement allait déterminer le sommet de la pyramide du musée, complexe réglé par la section d'or. Le musée, situé sur le point culminant du terrain, aurait constitué le pendant du Mont-Blanc, ses quatre angles marquant les quatre points cardinaux.

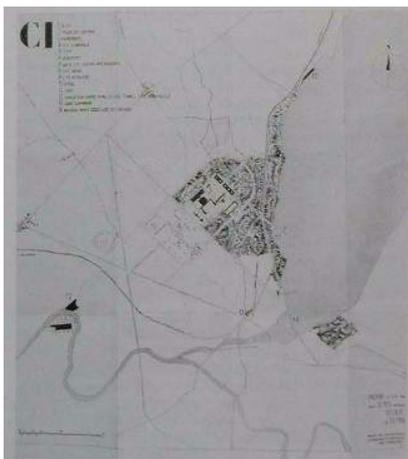
La forme pyramidale du Musée mondial, au parcours en spirale, incite cependant à de multiples interprétations et références, pour la plupart symboliques. Elle reprend la structure architecturale mésopotamienne du ziggourat, dont la fonction était celle d'un temple portant un sanctuaire sur son sommet. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Paul Otlet avait, en 1928, montré à Le Corbusier le livre d'Andersen et d'Hébrard(46) dans lequel est représenté le ziggourat du palais de Khorsabad. La tour de Babel(47), avec ses innombrables variantes, et des constructions précolombiennes permettent de faire des comparaisons formelles évidentes. Cependant, toutes ces œuvres portent en elles une valeur spirituelle et mystique dont la symbolique ascendante a pour but le rapprochement avec Dieu. Le parcours se fait de bas en haut, de la terre au ciel, afin

*Plan de la Cité internationale par Le Corbusier et Pierre Jeanneret, février 1929 (BIT, Archives Otlet).*

d'accéder à l'infini, à la divinité. Le Musée mondial, par contre, impose une visite de haut en bas, exprimant l'ensemble des réalisations de l'homme au travers des siècles en présentant les diverses étapes qui l'ont mené à la connaissance de et par lui-même.

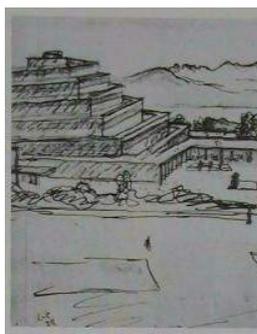
Paul Otlet fut ravi de la solution architecturale choisie par Le Corbusier contre l'avis des collaborateurs de l'atelier de la rue de Sèvres et de plusieurs architectes, parmi lesquels le Tchèque Karel Teige(48): «Vous êtes entré dans l'idée, vous avez travaillé l'idée, vous avez ajouté à l'idée. (...) Le point requis c'est cette soudure intime qui réalise par la construction un processus qui soit lui-même constructif».(49) En 1929, répondant à l'article de Karel Teige l'accusant d'académisme et de «lèse-Sachlichkeit» pour son choix de la pyramide, ou encore de romantisme pour ses tracés réguliers, Le Corbusier invoqua le dictionnaire de l'architecture dans lequel le terme de pyramide était défini comme forme géométrique, donc universelle. Il chercha à justifier son choix en démontrant sa logique fonctionnelle et conceptuelle répondant visuellement au programme symbolique et idéologie fixé par son promoteur.(50)

La spirale du musée devait représenter formellement la « croissance » des connaissances de l'homme, une *circulation continue*, mais *limitée dans l'espace* et, par conséquent, dans le *temps*. Le Corbusier s'en inspira peut-être pour concevoir dès 1931 ses musées à croissance illimitée, construits sur un seul plan et agrandis par adjonction de nouvelles salles d'exposition au gré des besoins. Cependant, alors que le Musée mondial constituait une entité en soi (la connaissance universelle de l'homme du début du XX<sup>e</sup> siècle visualisée par l'enchaînement historique), les musées à croissance illimitée étaient composés, eux, de salles variées, sans lien direct entre elles et ne représentant, dans leur parcours, aucune continuité logique possible. Il est du reste significatif que le Corbusier ne se soit jamais référé au Musée mondial pour expliquer ses musées à croissance illimitée.



Dessin du site du Mundaneum avec vue sur le Mont-Blanc, signé Le Corbusier 1928 (FLC 32 114).

(c) SABAM - Bruxelles



### La Cité mondiale

En septembre 1928, l'assemblée de la S.d.N. décida de construire le Palais des Nations dans le parc de l'Ariana. Cette décision permit à Paul Otlet d'envisager un vaste programme d'urbanisation du Mundaneum. Le projet fut présenté au public à l'Athénée, à Genève, sous la présidence d'Albert Malche. Otlet exposa son programme et les plans de Le Corbusier et de Pierre Jeanneret. « Le lieu choisi pour l'édification du Mundaneum est situé entre le Grand-Saconnex et Pregny, sur un plateau élevé dominant tout le site genevois et fournissant, sur les quatre points cardinaux, les plus majestueux spectacles. Les pentes qui raccordent le plateau à la rive du lac seraient occupées par la cité hôtelière et par un grand parc raccordé à celui de l'Ariana. Le domaine international qui a son embryon au bureau international du travail constituerait donc, du sommet du plateau jusqu'au quai Wilson sur la rade de Genève, une seule masse. Hors de Genève, la cité internationale est toutefois reliée à la ville par la plus belle avenue: le quai Wilson», (51)

Dans de nombreux mémoires(52), Paul Otlet développa sa conception générale, le plan architectural, la constitution juridique (une fondation en territoire exterritorial) et le plan financier (une Banque internationale) de la Cité à créer.

La cause était loin d'être acquise et il importait d'obtenir le soutien des organisations internationales, des autorités genevoises, de la presse et du public. Le Corbusier avait rencontré des oppositions, lors de son séjour à Genève en septembre. Jean Boissonnas, chef du Département des travaux publics, contesta les solutions territoriales proposées par Otlet et reprocha à ce dernier son choix des architectes, «dont l'attitude avait été tout à fait peu correcte à l'égard de la S.d.N.». Il qualifia les projets de «peu sérieux», excluant toute chance de réalisation.(53) Même les sympathisants, comme Albert Malche, Edgard Milhaud ou Albert Thomas étaient effrayés par l'ampleur du projet qu'ils jugeaient utopique et financièrement irréalisable. C'est ce moment pourtant que choisit Otlet pour relancer l'idée de transférer les 13 millions et demi de francs et documents de Bruxelles à l'ancien Evêché.

Loin d'être découragé par les nombreuses critiques, Paul Otlet soumit le 9 janvier 1929 un mémoire à la considération de la République et Canton de Genève,(54) dont le texte fut repris dans la brochure publiée en février 1929, contenant l'explication de la structure de la future Cité

internationale. Il encouragea les cousins Jeanneret, excédés par l'échec de la S.d.N., à poursuivre leur œuvre en vue de la «grande réalisation».

La situation devint, cependant, de plus en plus tendue. Jean Boissonnas demanda à Le Corbusier «d'abdiquer» afin que sa position «extrêmement compromise à la S.d.N. redevint brillante».(55) En dépit de cela, Le Corbusier entretenait une intense correspondance avec l'urbaniste Arnold Hoechel, se renseignant sur le terrain et les données urbanistiques de Genève. En avril 1929, un devis de 111 millions de francs environ fut établi par la maison Terner et Chopard de Zurich.(56)

De son côté, Paul Otlet rédigea un *plan d'urbanisation*, en février 1929,(57) qui devait compléter le plan d'août 1928, publié dans la brochure *Mundaneum*: création d'une voie entourant la cité au nord-est, d'un parc international, d'une avenue reliant Meyrin à la gare Cornavin et d'une cité-jardin au nord-est.

Le plan de février 1929, publié dans la brochure de la Cité mondiale dressé par Le Corbusier et Pierre Jeanneret, présentait des propositions jusqu'à ce jour restées d'actualité:

- Depuis la route reliant Ferney-Voltaire à Meyrin, une nouvelle avenue longeant en ligne droite le complexe du Mundaneum (au sud-ouest) devait pouvoir, à partir du quai Wilson, se poursuivre vers les Eaux-Vives en direction d'Annemasse par la construction d'un pont métallique. Ce *nouveau pont des nations*, appuyé sur les deux jetées existantes, aurait été suffisamment élevé pour permettre le passage des bateaux. Devant l'Hôtel National, une nouvelle jetée aurait été aménagée.(58)
- Le projet du canal Rhin-Rhône, que Paul Otlet avait déjà mentionné dans une note du 25 octobre 1924,(59) était partiellement intégré au plan sous la forme d'un *tunnel navigable*, reliant le Rhône sous Vernier, avec port commercial et cité industrielle, au lac Léman, au-delà de Bellevue-Genthod.(60)
- Une *halte-station CFF* internationale, desservant la Cité mondiale et allégeant ainsi le trafic de Cornavin, était prévue à l'intersection des principales avenues, à la hauteur sud-ouest du Reposoir.
- L'*aéroport*, situé schématiquement par un cercle, sans correspondre réellement aux dimensions requises par la technologie de l'époque, aurait été l'extension de l'aérodrome de Cointrin. Il se peut, toutefois, que Le Corbusier

ait désiré créer une station d'avions-taxis reliée à l'aérodrome, comme celle projetée pour la Ville contemporaine.

Dès l'été 1929 - Paul Otlet séjourait à Onex près de Genève, à l'École internationale -, la propagande en faveur de la création de la Cité mondiale battait son plein. Des pourparlers, conférences, publications furent menés parallèlement à la préparation d'une exposition qui devait s'ouvrir à l'occasion de la réunion internationale pour la Cité mondiale dans la villa Bartholoni, les 2 et 3 août 1929. Un diorama en couleur du projet y fut exposé. La réunion traita de la question du siège de la Banque internationale et de l'exterritorialité du site: la Cité mondiale devait être pour les affaires temporelles de l'Humanité ce qu'était la récente Cité du Vatican pour les affaires spirituelles de la papauté. Le diorama, prévu pour une exposition itinérante, devait permettre de recueillir des souscriptions nécessaires au financement du projet. L'entrepreneur genevois Edmond Wanner avait été sollicité en juillet 1929(61) pour construire un «baraquement» abritant le diorama. Il semblerait qu'il n'ait jamais été réalisé puisque le diorama fut exposé dans la villa Bartholoni du 1<sup>er</sup> août au 20 septembre.

Malgré cette intense propagande, Jean Boissonnas insistait pour que Le Corbusier et Pierre Jeanneret renoncèrent au projet de Cité mondiale. Il leur proposa de participer au concours d'aménagement de la rive droite avec les voies d'accès à l'Ariana(62). Ils n'y participèrent pas, mais présentèrent en 1932 un plan du quartier de Saint-Gervais.

### Les causes de l'échec à Genève

La création d'une Banque internationale intéressa le gouvernement genevois et Jean Boissonnas. Cependant, Berne s'immisça et fit obstacle à l'établissement « d'une cité Vaticane » en Suisse et surtout à Genève, craignant le démantèlement de son hégémonie de centre diplomatique. Les Américains étaient également opposés à voir s'établir une connexion entre la Banque et la S.d.N. En 1930, Bale fut ainsi choisi comme siège de la Banque internationale.

L'hostilité assez généralisée de la presse locale, provoquée par la crainte de certains Genevois de voir la personnalité de leur ville ainsi absorbée, l'échec du règlement de la question des zones et, par conséquent, de la création

d'un territoire exterritorialisé, ainsi que la méfiance des institutions politiques internationales, dépendant des gouvernements, à propos de la proximité de grandes organisations non gouvernementales, constituaient, pour l'essentiel, les causes de l'échec de l'établissement d'une Cité mondiale à Genève, sans parler de l'aspect idéologique et utopique du projet.

Problèmes et refus se succédant, la protectrice de Le Corbusier, Hélène de Mandrot, proposa une réunion au château de La Sarraz, qui avait abrité la création des CIAM en 1928, et dont elle n'était plus qu'usufruitière. Après l'opposition des autorités, la rencontre eut finalement lieu à Bruxelles, le 12 juillet 1930, à l'occasion de la commémoration de la création de l'UAI.

### L'après Genève

À la suite de cet échec, Paul Otlet poursuivit sa lutte pour la Cité mondiale et proposa à nouveau la Belgique comme siège, sur un vaste territoire libre à exterritorialiser près de Tervueren et dont les plans étaient conçus par l'architecte Victor Bourgeois. En 1932/1933 (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai), un concours eut lieu pour l'aménagement de la rive droite de l'Escaut, près d'Anvers. Otlet sollicita Le Corbusier et Jeanneret afin qu'ils présentent un projet avec des architectes belges et hollandais. Agacé par l'empressement d'Otlet et par le fait de devoir collaborer avec de nombreux architectes, Le Corbusier se déclara prêt à travailler avec Hub Hoste et Victor Bourgeois, mais à condition d'être le «chef d'orchestre» de l'opération. Un projet fut finalement présenté par Le Corbusier, Jeanneret, Hoste et Loquet intégrant des éléments de la Cité internationale, dont le Musée mondial.

Fin mai 1934, l'UAI fut définitivement expulsée du Palais du Cinquantenaire à Bruxelles. Les discordes au sein de la franc-maçonnerie, dont faisait partie Paul Otlet, et l'avènement du nazisme en Allemagne ne furent pas étrangers à la décision prise par le gouvernement belge, dont certains membres étaient sympathisants du grand voisin. Genève fut une fois de plus choisie comme «cité refuge». Otlet et La Fontaine proposèrent, à titre officieux et personnel, de faire don total à la S.d.N. de toutes leurs collections, services organisés et publications: en un mot, du Mundaneum.(63) Aucune démarche en ce sens ne fut entreprise car la S.d.N. amorçait déjà son propre déclin.

### NOTES

- (1) Paul Otlet (1868-1944), juriste, et Henri La Fontaine (1854-1943), sénateur belge et Prix Nobel de la Paix. Fondateurs, en 1895, de l'Institut international de bibliographie, et, en 1910, de l'Union des associations internationales à Bruxelles. Inventeurs de la classification décimale universelle. *Ottelaneum : Henri La Fontaine 1854-1943 - Paul Otlet 1868-1944*, publ. n° 2 des Ed. Mundaneum, Bruxelles, 1954.
- (2) Paul Otlet. *Geneva: World Civic Center: Mundaneum*, avec plans de Le Corbusier et Pierre Jeanneret, publ. n° 133 de l'Union des associations internationales (UAI), Bruxelles, février, 1929, Réédition légèrement modifiée en mars 1929.
- (3) Paul Otlet et Le Corbusier, *Mundaneum* publ. n° 128 de l'UAI Bruxelles, août 1928.
- (4) Pieter Hendrick Eijkman et Paul Horrix commandèrent en 1905 à l'architecte K.P.C. De Bazel le projet d'une cité mondiale à construire aux environs de La Haye. Voir sur ce point. Giuliano Gresleri et Dario Matteoni. *La Città mondiale - Andersen, Hébrard, Otlet, Le Corbusier*, Venezia 1982 pp 13-19.
- (5) Projet du palais de la Ligue des Nations et le palais des Associations internationales dans le parc de la Woluwe à

- Bruxelles, par l'architecte Oscar Francotte, de 1920 environ.
- Paul Otlet avait participé en 1913 au Congrès international d'urbanisme à Gand, lorsque fut fondée l'Union internationale des villes, et où fut exposé le projet d'Andersen/Hébrard qu'il connaissait déjà. Otlet participa intensément aux organisations pour la reconstruction de la Belgique, comme l'International Garden Cities et Town Planning Association, le Belgium Town Planning Committee. Louis Van der Swaelmen, *Pour la reconstruction de la Belgique - Préliminaires d'art civique, mis en relation avec le «cas clinique» de la Belgique*, Leyde, 1915 (réédition, Bruxelles, 1980).
- Herman Stynen, *Urbanisme et société - Louis Van der Swaelmen (1883-1929), animateur du mouvement moderne en Belgique*, Bruxelles et Liège, 1979.
- P. Uyttenhove. Les efforts internationaux pour une Belgique moderne, in : *Resurgam*, Bruxelles, 28 mars-30 juin 1985, pp. 33-68.
- (6) Hendrik Christian Andersen et Ernest M. Hébrard. *Création d'un Centre mondial de communication*. Paris, 1913.
  - Hendrik C. Andersen, *La conscience mondiale - Société*

Internationale pour favoriser la création d'un Centre mondial Rome, 1916.

Cushing Andersen et Hendrik Christian Andersen. *Création d'un Centre mondial de communication* (Umano. Science positive du gouvernement: Jeremiah W. Jenks, *Les avantages économiques*), Rome, 1918.

- (7) Paul Otlet, L'Urbanisme - Bruxelles, Cité mondiale, Bruxelles, grande ville, Bruxelles, capitale de la Belgique, in : *La Cité*, n° 10, vol. IX, Bruxelles, 1931, pp. 121-129.
- (8) G.A.L. Brunfaut, A propos de l'urbanisme d'Anvers rive gauche, in: *Architecture et urbanisme* n° 11 Bruxelles 1933, pp. 232-235.
- (9) Tous ces lieux devaient avoir une relation avec l'internationalisme: Tervueren près de Bruxelles (Musée du Congo construit par le roi Léopold II); en Suisse entre les lacs de Neufchâtel et de Morat (« près de Berne, siège de diverses associations internationales »); à l'ouest de La Haye (Cour d'Arbitrage); au nord-ouest de Paris (« ville internationale »); près de Fréjus (« non loin de Cannes, ville internationale »); San Stefano près de Constantinople (carrefour Orient-Occident); à l'embouchure du Tibre près de Rome (« autrefois capitale du monde »); dans le New Jersey aux Etats-Unis (« continent, dont les habitants descendent de tous les peuples de la terre »).
- (10) Il faudrait peut-être réfléchir sur le statut de ce type de discours et sur leur politique. Par exemple, on sait que ce type de synthèse idéale et universelle a servi ultérieurement d'argument pour des causes beaucoup moins louables, comme la théorie émise par Ulrich Ehrismann dans son ouvrage intitulé *Genf. Thron und Hauptstadt der Welt*, publié à Berne le 1<sup>er</sup> juin 1939. L'auteur proposait une « Weltreligiosität » basée sur le christianisme et une morale fasciste, dont le centre mondial aurait été à Genève. Des recherches sur la biographie de l'auteur à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève et à la Bibliothèque nationale à Berne furent négatives.
- (11) Voir note 6, 1916, p. 60.
- (12) *Bulletin n° 1* de l'Office central des Institutions internationales, Bruxelles, mars 1908.
- (13) L'Union des associations internationales et la constitution d'un Centre international, in: *Annuaire de la vie internationale*, Bruxelles, 1910, p. 31.
- (14) *Le Musée international*, publ. n° 27a de l'Office central des associations internationales, Bruxelles, 1914.
- (15) Voir note 14, p. 15.
- (16) Voir note 14, p. 10.
- (17) Le Musée social de Paris, par exemple, fut créé à la suite de l'Exposition d'économie sociale de 1889.
- (18) *Centre international: Les établissements scientifiques installés au Palais mondial*, publ. n° 96 de l'UAI, Bruxelles, novembre 1920.
- (19) Voir note 18, p. 4.
- (20) *L'Université internationale*, publ. n° 1 de l'UAI, Bruxelles, 1920.
- (21) Dès octobre 1914, Paul Otlet publia des textes pour la création d'une organisation politique internationale, dont le premier constitue un traité de paix générale basé sur une charte mondiale déclarant les droits de l'humanité et organisant la Confédération des Etats, préconisant l'organisation d'une Société des Nations.  
L'Union des associations internationales 1910-1970, Passé, Présent, Avenir, n° 16, Bruxelles, 1970, p. 56.
- (22) Paul Otlet, La Technique générale de l'Action, in: *Chimie & Industrie*, vol. II, N° 3, Paris, mars 1924.
- (23) Paul Otlet, *La Société des Nations et l'Union des Associations Internationales*, publ. n° 107 de l'UAI, Bruxelles, janvier 1923.
- (24) *L'affaire du Palais Mondial*, publ. n° 112 de l'UAI, Bruxelles, mars 1924.
- (25) Notice d'Albert Thomas à Edgard Milhaud. août 1923 (Archives BIT, 00740, Paul Otlet 1921).
- (26) Paul Otlet, *Le Conflit du Palais Mondial*, publ. n° 111 de l'UAI, Bruxelles, janvier 1924, p. 3.
- (27) *Mundaneum - Le Nouveau Palais Mondial organisé en Centre Intellectuel International*, publ. n° 116 de l'UAI, Bruxelles, s.d. (fin 1924?).



Couverture du livre d'Hendrik C. Andersen, *la Conscience mondiale*, Rome,

1916 (BPU, X 1132).

- (28) Les expositions avaient été, au début, purement commerciales. Peu à peu, leur champ d'intérêts s'étendit à d'autres domaines. Les dépenses de ces manifestations éphémères prirent des proportions toujours plus considérables. Il en résulta, par nécessité financière, que leur organisation allait être liée à des projets de transformations urbaines. Otlet préconisait la construction d'édifices permanents et l'établissement de ces expositions à l'extérieur des villes, afin de permettre un aménagement réfléchi et une extension possible. Il se référait en cela aux concepts du Town Planning (voir note 5).
- (29) Paul Otlet, *L'Exposition Universelle de 1930 en Belgique et l'établissement d'une Cité internationale*, publ. n° 103 de l'UAI, Bruxelles, s.d. (1927?), p. 1.
- (30) Voir note 24, pp. 28-30.
- (31) Par exemple, l'installation à Paris, en 1924, de l'Institut international de coopération intellectuelle.



Couverture du livre d'Ulrich Ehrismann (Bibl. ONU, Genève, 949.4, A 1 n° 28).

- (32) Un palais international du livre sur les bords du lac de Genève, in : *Journal de Genève*, 2 juillet 1924. Etablissement à Genève du Centre mondial, in : *Journal de Genève*, 9 septembre 1924.
- (33) Correspondance entre le Comité genevois d'organisation et Paul Otlet de 1924 conservée dans la Coll. CLPCF - Mundaneum Brux., Archives Otlet.
- (34) *Journal illustré*, Genève, mars 1924.
- (35) Lettre de Georges Epitoux à Paul Otlet, 30 juillet 1924, et plusieurs plans de parcelles par Otlet (Coll. CLPCF - Mundaneum. Brux., Archives Otlet).
- (36) Lettre de Jean-Jacques Déniat à La Fontaine et Otlet, 13 septembre 1924 (Coll. CLPCF - Mundaneum, Brux., Archives Otlet).
- (37) Lettre de Déniat à Otlet, 22 septembre 1924 (Coll. CLPCF - Mundaneum, Brux., Archives Otlet).
- (38) *A new Proposal regarding the solution of the Problem of Debts and Reparations*, publ. n° 131 de l'UAI, Bruxelles, 25 novembre 1928.
- (39) Un certain nombre de documents rédigés par Paul Otlet en août 1929 (AEG, Travaux CC, Plans d'aménagement) permettent de résumer comme suit ses suggestions financières pour la réalisation de la Cité mondiale, dans un territoire exterritorialisé: pour la SUISSE, apport d'une concession de 99 ans d'un terrain de 600 ha et l'octroi de son exterritorialité; pour la FRANCE, même concession territoriale; pour les ETATS-UNIS, prêt à la Fondation de la Cité mondiale de 100 millions de dollars, gratuit pendant vingt-cinq ans, puis à 1 1/2% pendant les cinq années à suivre et à l'occasion du règlement des dettes et réparations, affectation des impôts de la Banque internationale à la Fondation de la cité; organiser une SOUSCRIPTION UNIVERSELLE. Paul Otlet, *La Banque internationale*, Bruxelles, 1929.
- (40) Paul Otlet, *Le Siège définitif de la Société des Nations en une Cité mondiale, centre autonome et exterritorialisé des organismes internationaux*, publ. n° 119 de l'UAI, Bruxelles, février 1926, pp. 5-6.
- (41) Archives BIT, 00740, Paul Otlet 1921.
- (42) Paul Otlet, Genève: *Centre-Cité internationale (World Civic Center - Mémoire présenté à la considération de la République, canton de Genève*, note n° 5802 de l'UAI, 9 janvier 1929, p. 8 (AEG, 27, Travaux CC, Plans d'aménagement).
- (43) Correspondance de 1928, conservée aux Archives du BIT, 00740, Paul Otlet 1921.
- (44) Lettre d'Ernest Gushing Richardson à Otlet, 11 mai 1928 (Archives BIT, 00740, Paul Otlet 1921).
- (45) Lettre d'Otlet à Le Corbusier et Jeanneret, 2 avril 1928 (Archives FLC, F1L-14).
- (46) Voir note 6, 1913, p. 10.
- (47) Massimo Scolari et Helmut Minkowski, Turrin Babel, in: *Rassegna*, Milano 16/1983. Marcello Fagiolo, Mundaneum 1929 - La nuova Babilonia secondo Le Corbusier, in: *Ottagono*, Milano, mars 1978.
- (48) Le Corbusier et P. Jeanneret, in: *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 10, Paris, 1933, pp. 34-61. George Baird et al., Karel Teige's Mundaneum, 1929, and Le Corbusier's In Defense of Architecture, 1933, in: *Oppositions*, octobre 1974, pp. 96-98. Karel Teige, *Le Corbusier und die moderne Architektur*, in: *Archithèse*, 6/80, pp. 28-32.
- (49) Lettre d'Otlet à Le Corbusier et Jeanneret, 24 juillet 1928 (Archives FLC, F1-14).
- (50) Voir note 48.
- (51) Un projet de Centre mondial à Genève, in: *Cahiers d'art*, n° 7, 3<sup>e</sup> année, Paris, 1928, pp. 307-312.
- (52) Paul Otlet, *Mundaneum - Plan financier pour la réalisation*, note n° 5733 de l'UAI, Bruxelles, 1<sup>er</sup> octobre 1928. Paul Otlet, *Sur la Cité internationale et les moyens de la réaliser*, note n° 5740 de l'UAI, Bruxelles, 19 octobre 1928. *La Commémoration de 1930 et une Exposition-Démonstration permanente des nations et des associations (Mundaneum)*, note n° 5767 de l'UAI, Bruxelles, 14 novembre 1928 *Exposition de la civilisation universelle. Mundaneum: Genève 1930*, note n° 5790 de l'UAI, Bruxelles, 10 décembre 1928 (Archives FLC, F1-14).
- (53) Lettre de Jean Boissonnas à Frédéric Barbey, ministre de Suisse en Belgique, 22 octobre 1928 (AEG, Travaux CC, Plans d'aménagement).
- (54) Voir note 42.
- (55) Lettre de Le Corbusier et Jeanneret à Arnold Hoechel, 11 février 1929, dans laquelle ils relatent leur rencontre avec Jean Boissonnas (Archives CRR, Fonds Hoechel).
- Couverture d'une brochure publiée par l'UAI, 1914, photo du siège de l'UAI dans l'aile du Palais du Cinquantenaire, à Bruxelles.*
- (56) Devis de Chopard à Le Corbusier, 3 avril 1929 (FLC, F1-15).
- (57) Paul Otlet, *Centre-Cité Mondiale-Plan d'urbanisation*, note n° 5820 de l'UAI, Bruxelles, 16 février 1929 (FLC, F1-15).
- (58) Depuis quelques années, ce projet est à nouveau d'actualité. Au projet de la « petite traversée » par un tunnel (rue des Alpes à la rue de la Scie), établi par le Conseil d'Etat, s'oppose à présent un projet de l'architecte Jean-Marie Ellenberger d'une grande traversée par un tunnel construit à la hauteur de l'avenue de France et du Port-Noir. Deux nouvelles jetées formeraient des digues d'accès au tunnel et l'espace de la rade en serait ainsi augmenté.
- (59) Note n° 5203 de l'UAI, Bruxelles, 25 octobre 1924 (Coll. CLPCF - Mundaneum, Brux., Archives Otlet).
- (60) *Résumés des diverses solutions étudiées pour la jonction du Rhône au Léman par un canal navigable*. Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, Genève, juillet 1942 (AEG, Service 34. Association genevoise pour la Navigation du Rhône au Rhin).
- (61) Lettre de Le Corbusier à Edmond Wanner, 22 juillet 1929 (FLC, F1-15).
- (62) Lettre de Jean Boissonnas à Léon Gouy, avocat, 17 septembre 1929 (AEG, Travaux CC, Plans d'aménagement).
- (63) Don de l'Union des associations internationales à la Société des Nations, note n° 7425 de l'UAI, Bruxelles, 21 avril 1934 (Coll. CLPCF - Mundaneum, Brux., Archives Otlet). Une abondante correspondance de 1934 est conservée dans la même collection à Bruxelles.

## Le Mundaneum lecture du projet\*

par Giuliano Gresleri

Durant les premiers mois de 1928, l'Union des associations internationales de Bruxelles entre en contact, à travers Paul Otlet, fonctionnaire de l'Institut international de bibliographie, avec l'agence de Le Corbusier et Pierre Jeanneret à Paris. La proposition de l'Union consiste à leur offrir la charge, à titre désintéressé, d'un grand projet pour Genève: le *Mundaneum*, «centre scientifique, documentaire, éducatif, réalisant au degré mondial et avec la coopération des organismes officiels les cinq institutions du travail intellectuel: bibliothèque, musée, associations scientifiques, université, instituts».

Le rapport singulier (tant par l'intensité que par la durée) qui s'établit alors entre l'intellectuel et les architectes, s'il donne lieu à une correspondance totalisant plus de 400 lettres et documents divers, donne également forme, peu à peu, à un projet de grande ampleur, expression d'ambitions culturelles et de motivations idéologiques qui, durant quelques années, viennent à s'enchaîner. Les recherches que

j'ai menées de 1980 à 1982 à la Fondation Le Corbusier m'ont ainsi permis la reconstruction patiente d'un des chapitres les plus fascinants et les moins accessibles de l'œuvre complète, lié qu'il est à certains principes qui, hérités des Lumières, restent à la base de l'idéologie corbuseenne et qui, en partie au moins, expliquent la « *généalogie* » de la Cité Mondiale.

### *Une composition d'ensemble*

L'ensemble des croquis et dessins réalisés, aux alentours de mai 1928, en vue de définir l'organisation du parc et des principaux corps du Mundaneum constitue un document dont l'intérêt exceptionnel tient à son caractère à la fois organique et exhaustif. Ce document permet en effet de suivre pas à pas le difficile travail de mise au point accompli afin d'obtenir ce qui, au mois de juillet suivant, deviendra la solution définitive.

Ce texte, extrait de l'ouvrage collectif *Le Corbusier à Genève 1922-1982*, Editions Payot Lausanne 1987, fait partie d'un ensemble plus vaste de textes et documents qui aborde l'argument à partir des premiers rapports entre Otlet et Andersen à l'époque de la création du «World Center» de 1912 jusqu'aux notes polémiques qui opposeront le Corbusier et Karel Teige à propos du Mundaneum. L'ouvrage *La Città Mondiale*: Andersen, Hebrard, Otlet, Le Corbusier que l'auteur a publié en 1982 chez Marsilio, à Venise, a été en grande partie écrit en collaboration avec Dario Matteoni.

Pour composer l'ensemble. Le Corbusier fixe quelques paramètres en ce qui concerne le parc (désormais circonscrit à 1200 x 700 m environ), la pyramide (200 m de côté environ) et les édifices alentour (qui, parties démembrées du projet pour le palais de la S.d.N., ont par conséquent une taille déjà vérifiée).

Le passage de la schématisation antérieure, fragmentaire et encore incertaine, à sa résolution dans une composition d'ensemble date de mars-avril 1928 déjà (pl. 24585, Doc. FLC). Sur le flanc droit d'un axe routier qui, du lac, mène au Grand-Saconnex se trouve le parc avec, au centre, la grande pyramide du musée vers laquelle convergent deux axes qui divisent la surface du rectangle en quatre quadrants. Au centre, la pyramide émerge d'une place circulaire elle-même inscrite dans un carré - pyramide, cercle et carré qui obéissent à la même logique de composition que celle ordonnant le « projet de musée » de Boullée en 1783. Les édifices alentour sont, eux, placés pour l'instant en position symétrique. Ainsi, sur la gauche, on découvre le bâtiment des associations internationales et, sur la droite, l'université et la bibliothèque internationale. A l'extérieur de l'enceinte, le stade constitue, près du lac, une indication précise quant à l'emplacement possible de la cité hôtelière prévue par Otllet à laquelle, pourtant, ni Le Corbusier ni Pierre Jeanneret n'ont encore réfléchi.

Si l'on songe au schéma d'Otllet, on comprend alors sans peine que celui-ci ne s'était pas contenté de suggérer à Le Corbusier une solution architectonique à insérer dans le sillage des études effectuées précédemment, mais qu'il avait proposé un schéma fini que l'architecte acceptera sans difficulté dans la mesure où à chacune des parties de cet organigramme correspondent des quantités projectuelles précises et définies les unes par rapport aux autres. Tout compte fait, Otllet sait vouloir une « ville fonctionnelle », exactement dans la tradition d'Hébrard et de sa méthodologie à laquelle il montre être non seulement attentif, mais attaché. Une « cité rationnelle » qui, pour se concrétiser, n'attend plus que l'intervention de l'architecte, maître de l'art d'ordonner, délimiter, définir les espaces. « Une Cité, écrit-il ainsi, n'est pas une accumulation de constructions dont certaines à caractère architectural. C'est une distribution raisonnée et harmonieuse des édifices selon leurs fonctions et leurs affinités, avec une répartition appropriée des espaces bâtis et des espaces libres, avec des installations de voirie considérées dans leurs rapports réciproques, avec des dispositifs qui assurent les liaisons vers les centres proches et toutes les régions... »(1).

Otllet démontre être toujours présent à son propre « projet », avec des idées très claires sur la ville comme monument et lieu de la mémoire collective. Ce problème, il sait devoir le ramener toujours au monde du progrès, de la technique, de la fonctionnalité, de la rationalité. La trace que la fondation de la cité doit laisser dans l'espace est, certes, le signe classique d'une mise en ordre, de la prise de possession de l'univers tout entier, de la croix qui répartit l'espace en quadrants mesurables, mais aussi un fait matériel, lié aux lois concrètes de régulation auxquelles obéissent les systèmes de communication fonctionnelle entre aires différentes tels que les a identifiés l'urbanisme moderne. L'un des croquis de Le Corbusier s'avère, à cet égard, significatif dès lors qu'il déployé le schéma précédent à l'échelle du territoire. Tracé d'un gros coup de crayon, l'axe qui relie la colline au lac suivant la direction sud-est/nord-ouest (le vecteur routier le plus important avec celui qui passe à l'arrière du site) fait un « lieu » de la ville nouvelle. Celle-ci n'est plus uniquement une « accumulation » d'édifices, mais bien un fait urbain qui, achevé, se

lie à son environnement selon une logique déterminée, précise.

Entre cette ville et le lac s'inscrit, dégingolant le long de la colline aux pentes couvertes de vigne, le coin de verdure qui deviendra plus tard la cité hôtelière.

Les principes guidant le projet sont ainsi définis tant du point de vue fonctionnel qu'à l'échelle symbolique ou significative en cherchant à intégrer les éléments naturels et les formes architectoniques, exercice analogue au travail accompli pour le projet de la S.d.N.

Par la suite (pl. 24577, Doc. FLC), ce type de solution sera poussé plus loin : l'ensemble du parc se structure plus complètement; les bâtiments prennent une forme qui, déjà, anticipe celle définitive; certaines cotes, encore éparses, témoignent pourtant d'une attention nouvelle pour le rapport entre édifices et relief tandis qu'entre cité hôtelière et système routier, la relation est toujours mieux définie à l'aide d'un schéma typique de l'urbanisme « beaux-arts ». En examinant les bâtiments l'un après l'autre, il n'est pas difficile de voir que le complexe de l'université tout entier n'est rien d'autre qu'une décomposition suivie d'un remontage des éléments fondamentaux du projet pour le palais de la S.d.N. selon une logique propre à la méthodologie projectuelle de Le Corbusier qu'on retrouve, identique, à l'occasion de son nouveau projet pour l'Ariana, un an plus tard.

Mais ce dessin est aussi celui qui, le premier, comporte des annotations précises et des calculs de proportion concernant le système de subdivision de la surface en secteurs liés par des rapports harmoniques : a et b sont la section d'or du rectangle, mesures dont l'origine commune détermine le point par où passe la médiane sur laquelle se place le centre du carré qui correspond au musée mondial.

Plus loin, nous verrons quelles raisons poussent Le Corbusier à contrôler l'ensemble de sa composition à travers un système proportionnel de ce type ainsi que ses conséquences sur la suite du projet. Mais, pour l'instant, suivons le raisonnement qui conduit peu à peu à la solution définitive.

#### *Vers la solution définitive*

Dans la planche 24601 que Pierre Jeanneret étend géométriquement et qu'il dimensionne pièce par pièce, Le Corbusier intervient trois fois : il résout le problème laissé en suspens, à l'extrême droite, par les pavillons des continents et des nations, il rectifie le dessin du parc entre l'université et la bibliothèque internationale et, avec une courbe qui s'ingère de façon radicale dans le système routier, il affronte le problème que pose la préexistence de Pregny - problème qui, dès lors, fait pleinement partie de la composition en tant qu'un des éléments fondamentaux de l'ensemble et qu'on retrouve d'ailleurs, traité avec une certaine emphase, dans la grande perspective étudiée pour le « diorama » de l'année suivante. Mais la pyramide, elle aussi, a trouvé sa définition : Pierre dessine clairement les sept gradins ainsi que les rampes rejoignant la plateforme d'où elle émerge. Le programme d'Otllet est totalement respecté : au centre de l'esplanade apparaît le globe terrestre qui devait contenir le planétarium et, dans la planche qui suit, toutes les annotations reportées à la main par le collaborateur sont cette fois définies, ajustées, calibrées.

Le Corbusier insiste avant tout sur le nœud problématique représenté par le village de Pregny ainsi que sur le branchement du stade sur le système routier, laissant provisoirement de côté la question de la cité hôtelière. Avant d'obliger vers le Grand-Saconnex, le boulevard qui vient du lac

Coupe d'étude transversale de l'obélisque de l'esplanade à la tour des halles des temps modernes La planche témoigne d'une première réflexion sur le système des échelles de sécurité entre les différents niveaux de la pyramide.

Mai-juin 1928 (Doc. FLC 24580)

(c) SABAM - Bruxelles

aboutit sur une grande colonne cylindrique faisant office de giratoire. Telle une colonne Vendôme en pleine campagne, celle-ci définit - à la manière de la tradition antique, mais aussi comme dans la ville pour trois millions d'habitants, ou encore dans le plan de L'Enfant pour Washington - un lieu urbain qui, soustrait à la seule fonction de résidence, se voit chargé de significations « diverses ». Tandis que Pierre Jeanneret tente une première vue d'ensemble (le profil de la totalité du Mundaneum vu du lac) et qu'il s'efforce de résoudre volumétriquement le bâtiment des associations internationales, Le Corbusier trace sur la même feuille une première idée de perspective générale du complexe tout entier, vu depuis le Jura, avec le lac et le Mont-Blanc à l'arrière-fond. Parallèlement, dans une petite planche (24592) où cotes et dimensions sont celles définitives, il résume avec une grande précision le problème des tracés régulateurs. C'est dans ce schéma qu'apparaît pour la première fois, outre le périmètre général de la composition, l'«enceinte» qui contient la pyramide. Sur l'axe qui se forme alors entre le centre du musée mondial et la sphère du planétarium, c'est-à-dire sur la rampe d'accès, un obélisque haut de 30 mètres est placé qui, toutefois, disparaîtra dans la version définitive du projet.

C'est aussi le moment où Le Corbusier s'attaque à l'étude de la pyramide: une fois réglé le problème d'ensemble, l'objet architectural est examiné, dans sa forme et sa structure, selon huit profils variant de 50 à 90 mètres de hauteur. Son attention s'attarde particulièrement sur l'un de ceux-ci et, pour la première fois, il nous livre une indication quant au fonctionnement de la spirale, partagée qu'elle est en trois nefs qui auraient dû respectivement accueillir - comme l'avait suggéré Otlet - « les objets, les lieux et les temps »(2). Le minuscule croquis au bas, à droite, de la planche 24600 se rapporte au système de magasin à double fond, avec un espace de réserve pour le dépôt des objets ainsi qu'une ouverture vitrée pour l'éclairage de la galerie. D'autres indications concernent, elles, l'édifice cubique qui lie le musée aux halles des Temps modernes. Avant d'en venir aux plans et à l'élaboration du projet définitif, une ultime série de graphiques renvoie à la définition structurelle de l'ensemble.

#### *Un certain « état de lyrisme »*

L'image de la pyramide, acquies définitif désormais, n'est pas encore analysée en tant que structure architectonique,

mieux: en tant qu'élément étranger à la grande famille typologique de l'architecture moderne. S'il est sans doute vrai qu'aussi bien Otlet que Le Corbusier ont à l'esprit le « songe expressionniste » de la montagne enchantée, ils ne paraissent pas disposés à admettre les limites objectives d'une architecture faite d'irréalité (« Eisenbeton, Glas, Edelmetalle unter Glasbogen ») comme dans le rêve de Hablik. L'image qu'ils entendent proposer est, en revanche, plus proche de celle, rationnelle, de Boullée: «Oui, je le crois, nos édifices, surtout les édifices publics, devraient être, en quelque façon, des poèmes. Les images qu'ils offrent à nos sens devraient exciter en nous des sentiments analogues à l'usage auquel ces édifices sont consacrés. H m'a semblé que pour mettre dans l'architecture cette poésie enchantée dont elle est susceptible, je devrais faire des recherches sur la théorie des corps, les analyser, chercher à reconnaître leurs propriétés, leur puissance sur nos sens, leur analogie avec notre organisation » (3).

On touche là à une «poésie enchantée» qui n'apparaît que trop en syntonie avec les descriptions lyriques de Le Corbusier: «Les plans de la Cité mondiale apportent, avec des bâtiments qui sont de vraies machines, une certaine magnificence où l'on veut à tout prix découvrir des inspirations archéologiques. Mais à mon point de vue, cette qualité harmonieuse provient d'autre chose que de la simple réponse à un problème utilitaire bien posé; je l'attribue purement et simplement à un certain état de lyrisme »(4).

Lorsqu'on examine ces matériaux et qu'on les confronte les uns aux autres ou qu'on les rapproche d'autres sources, de nombreuses choses sautent aux yeux de l'historien et du critique que Le Corbusier réduit, lui, à l'image floue de l'«état de lyrisme». L'«espace indicible» ne se laisse pas décrire et impose à celui qui l'observe un dialogue aveuglant, fait de paroles muettes, écrites avec des pierres. Or le dessin du projet pourrait, en réalité, nous en dire plus que nécessaire, mais au moment où Le Corbusier entame l'analyse structurelle de la grande pyramide, ce projet est refoulé, renvoyé à plus tard. La coupe longitudinale dans le mamelon du Saconnex nous présente ainsi un site désert sur lequel se dresse, entre l'obélisque de l'esplanade et l'édifice de liaison avec les halles des Temps modernes, un prisme qui repose sur le sol, soutenu par une forêt de piliers entourant la fosse centrale du lapidaire, sacarium dont Otlet avait imaginé qu'il recueillerait, sculptés dans la pierre et sur les colonnes, les noms et les expressions

*Bâtiment du Musée mondial. Plan au niveau du sol. Echelle de l'original: 1/500; juin-juillet 1928.*

*Plan au niveau du premier giron de la spirale. Au centre, l'hémicycle du sacrarium. Sur l'esplanade, le planétarium et les accès aux garages souterrains, le tout entouré par le mur d'enceinte du Musée, avec sur l'arrière les halles des temps modernes dont les toitures à sheds furent, lors de l'élaboration du Diorama, en août 1929, modifiées sur le modèle des "ateliers pour étudiants" datant de 1923. Plan zénithal des toitures. (Dessins de l'auteur).*

majeures de l'intelligence humaine. D'ici, l'on peut rejoindre les sept niveaux de la coupe grâce, à la hauteur du premier d'entre eux, à un tunnel horizontal en provenance du corps de liaison avec les halles des temps modernes - cela sans aucun débouché sur l'extérieur si l'on excepte la porte de sortie sur les terrasses du premier giron. Le visiteur qui, pour atteindre ce point, avait déjà accompli un tour de rampe en vue de s'éloigner du sol, venait à perdre tout contact avec le monde extérieur. Grâce au tunnel puis à la crémaillère qui, en quelques minutes, le conduisait au sommet de l'édifice - correspondant à la première section du musée dans laquelle aurait trouvé place l'origine de l'histoire - le visiteur commençait le voyage de descente le long de la grande spirale (et, par conséquent, de l'histoire même), spirale qui, du début à la fin du parcours, faisait coïncider l'espace et le temps avec, au bord du sacrarium, l'ère contemporaine. «Au départ de la spirale, écrit Le Corbusier, en haut, les temps préhistoriques et la représentation succincte - d'ailleurs saisissante - que nous en avons. Puis les premières époques dites historiques. Et descendant la spirale, à la suite les unes des autres, toutes les civilisations mondiales. L'histoire et l'archéologie accumulent de plus en plus de documents. Nous savons de plus en plus comment l'homme s'est maintenu à travers les formes différentes de l'organisation et de la culture »(5).

#### Apologie de la spirale

L'analogie avec le modèle anthropocentrique de l'Antiquité paraît, faut-il le souligner?, évidente; ce dernier, lui aussi, se propose de résumer dans ses voûtes ou ses plans superposés la totalité de la situation cosmique. Carré (le plan du musée mondial) et cercle (le grand sanctuaire qu'il contient), symboles universels de la terre et du ciel, mettent l'homme au centre de l'espace. Toutefois, dans la pyramide de Le Corbusier, c'est transformé par l'activité

raie carrée qui, sur un parcours de 2500 mètres, va le conduire au sommet du monument. A chaque tournant, un horizon neuf; à chaque spirale une vue plus dégagée. Le site grandit à mesure. Au sommet, le site est là tout entier, panoramique : les Alpes les plus altières, le lac le plus suave, la ville tapie au fond; au pied de ses rochers horizontaux, le Rhône, ce grand fleuve du monde, qui s'enfoncé vers la mer... Alors il pénètre dans le musée par le haut. Il voit les tableaux de la gestation du monde: les nébuleuses qui se forment en soleils; le mécanisme des planètes, la séparation de l'air, de l'eau et de la terre. Puis les premières végétations; puis les premiers animaux, les bêtes gigantesques de la préhistoire. Voici un squelette de plésiosaure! Voici le premier homme! Voici son crâne, voici une quantité de crânes d'hommes, effrayants. Voilà le crâne de l'homme évolué avec son front comme une coupole. Voici des tombes. Des tombeaux.

» Des organisations de pierres en forme d'architecture.

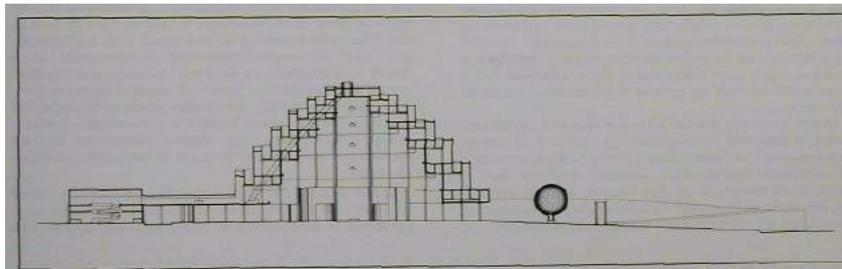
L'homme est *architecte!* Sa fonction est d'ordonner».

Et d'ajouter plus loin:

«De temps à autre, étourdi, à chacun des axes de la pyramide et à chaque révolution de la spirale, le visiteur est allé respirer sur un balcon ouvert sur le dehors: la nature lointaine lui fait face, présente.

» Ou, face à l'une de ces portes extérieures, il passe une porte intérieure qui s'ouvre sur l'ombre: son regard plonge dans la nuit, qui s'éclaire petit à petit, de l'intérieur de la pyramide: une forêt de fins poteaux monte dans la nuit; des dallages de verre dessinent en spirale lumineuse la route de 2500 mètres qu'il a parcourue. Mais au fond, par terre, il discerne, assailli par une lumière qui vient de loin, à ras du sol, une enceinte circulaire, haut mur lisse qui contient quelque chose: le Sacarium.

» Sorti de ce musée où tout est un (l'homme) et où tout est innombrable (les œuvres de la passion humaine), le voici sous un couvert d'ombre, sur un sol plat, immense-



Bâtiment du Musée mondial. Coupe transversale sur la pyramide. (Dessin de l'auteur).

manuelle et intellectuelle de l'homme que l'univers tout entier s'offre à lui, homme rationnel qui contrôle, mesure, ordonne, recrée. Le Corbusier écrit à ce propos: «Imaginons le visiteur de ce musée : il est entré dans le parvis du Musée mondial; les autos se sont arrêtées au barrage du long escalier qui domine de quelques marches la grande avenue du Mundaneum. Ici, il va à pied, dans le parvis, il y trouve l'ordonnance architecturale; la pyramide, à pic sur le vide émouvant du péristyle, le domine. Il emprunte l'un des grands rampants de gauche ou de droite, il est sur la première grande plateforme. Il s'engage sur cette route en spi-

ment étalé de tous les côtés. Au travers des piliers en forêt, partout l'éclat d'un horizon de lumière avec le dessin aigu d'un lac animé et joyeux, des montagnes déchiquetées, de croupes verdissantes, de grandes futaies, de vignes, de routes qui se perdent au loin...

» Il entre dans cette enceinte cylindrique, lisse et muette qu'il avait aperçue d'en haut, et dedans, il trouve, façonnées dans la pierre aux époques où elles surgirent, et taillées par la main de ceux qui les adorèrent, les figures des grands initiés en qui l'humanité, au cours de sa marche, incarna toute sa puissance mystique, son besoin d'éléva-

Musée mondial.

Vues de la maquette en bois réalisée à l'occasion de l'exposition "La recherche patiente". Lugano. 1980. (Maquette et photographies: Adolphe Stiller).

tion, d'abnégation, d'altruisme. Grands et indiscutables moments de l'histoire humaine.

» Sorti de cette enceinte, il va vers la crue lumière du parvis. Là se dresse comme un objet de belle mécanique un Globe terrestre modelé et peint: «Tel est notre domaine... jusqu'à présent du moins», se dit-il.

» Il monte l'escalier qui le conduit à l'intérieur du globe. Là sont les astres, dans la route mouvante du Planétarium». (6)

La tour de Babel, hélicoïde par lequel la divinité serait descendue sur la terre afin de rencontrer les hommes, voit sa signification bouleversée puisqu'ici elle permet à l'homme de prendre conscience de sa propre histoire et de son rôle spécifique. Parcourant d'étage en étage, d'âge en âge, la rampe du temps et de l'espace, l'homme, confiné à un muet dialogue avec lui-même, se retrouve à chaque tour (à chaque perte d'altitude) dans ce tunnel illuminé de toutes parts avec la même intensité et de la même manière, face au vide immense et inquiétant qui s'ouvre sous un petit balcon au-dessous duquel l'espace du prisme fuit sans qu'on puisse l'appréhender, dérobant paradoxalement sa propre base au regard du visiteur.

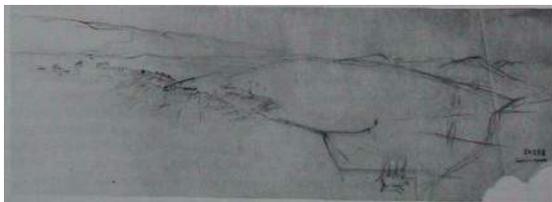
Comme dans la métaphore de Léonard, une nouvelle fois, il n'y aurait eu pour le reconforter, lui donner conscience de son propre rôle, que le sens du temps qui passe. Descendant les rampes, il se soustrayait délibérément au néant de ce gouffre au fond duquel - comme aux Invalides, voire dans l'idée même de «cathédrale» -, il aurait cueilli l'instant qui recelait la signification même de cette architecture.

Malgré l'émotion que Le Corbusier réussit à nous transmettre, la descente « impossible » - qui aurait duré trois ou quatre heures - échappait ainsi à l'idée, chère à la tradition de l'expressionnisme, d'un itinéraire mystique vers le sacré, d'une montagne ou d'un escalier à gravir. Par contre, elle devenait le chemin de la rationalité, du savoir, tous deux saisis à travers l'histoire même de l'homme. (7)

Mais le jeu n'est pas encore terminé car maintenant que tout est organisé d'un point de vue fonctionnel, il s'agit de doter la machine d'une structure précise, autrement dit : de faire en sorte que tout fonctionne y compris sur le plan technique.

Les ultimes dessins prennent pour point de départ les dimensions désormais fixées à 180 mètres de côté pour 85 à 90 mètres de hauteur. Quatre piliers de ciment en forme de croix - qui laisseront perplexe l'ingénieur responsable, à Zurich, des calculs(8) - se seraient élevés jusqu'au septième niveau afin de soutenir la plate-forme du belvédère et de servir de nœud auquel accrocher la structure secondaire. Au centre du sacrarium, un vide de 70 mètres de hauteur est ainsi libéré et 224 colonnes érigées afin de supporter les plans en escaliers et les rampes. A l'extérieur, la masse de la pyramide se transformait en masse aérienne, échappant aux contraintes statiques puisque n'utilisant plus le sol comme point d'appui. D'une apparente minceur, les piliers la tenaient comme suspendue en l'air tout en créant une zone d'ombre propre à exalter les parois de verre dont celle-ci était recouverte et sur lesquelles - dans un singulier renversement de toute logique structurelle - semblait reposer le long ruban des rampes. Vue de loin, et par un surprenant effet de lévitation, la masse de la pyramide se serait confondue avec la toile de fond du Jura ou des Alpes. Les souvenirs qui reviennent alors à la mémoire sont ceux du temple-observatoire de Khorsabad, de la flèche d'Hasepowsa, ou encore du cénotaphe de Newton; arbres et sinuosités du Saconnex seraient apparus à travers les pilotis et sous les rampes tandis qu'ouvert à 360 degrés, l'horizon aurait conféré à l'ensemble un aspect étranger à l'univers des choses construites par les modernes, signe d'appartenance à un ordre supérieur, classique.

Aussi, lorsqu'il demande à Otlé de faire partie du comité de patronage du congrès de La Sarraz, Le Corbusier peut, parvenu à ce point, lui écrire : « Le projet sera, je crois, très



Vue en perspective du site construit, direction Lausanne. Juillet 1928 (Doc FLC 24584)

(c) SABAM - Bruxelles

beau. Il avance bien »(9). Ce à quoi, dans une autre lettre, il ajoute: «Les plans du Mundaneum (...) ont été faits très scrupuleusement et ils ne sont pas dépourvus de grandeur, tout en étant fortement réalistes. C'est peut-être bien un manifeste d'architecture moderne».(10)

#### *Une cité internationale*

A la mi-juillet 1928, la première phase du projet est pratiquement achevée. Dans la grande axonométrie destinée aux pages de l' *Œuvre Complète 1910-1929*, le lieu urbain tout entier est représenté comme un organisme architectural complexe. Du projet pour le palais de la S.d.N... qu'on

entrevoit installé au bord du lac, au système complexe du nœud routier (qui, dans un grand bâtiment circulaire, devait recevoir et trier le trafic autoroutier en provenance ou à destination de Lausanne), ou encore à la cité hôtelière qui a envahi le parc de l'Ariana, le site est organisé, dans sa totalité, en forme de ville. Ainsi, le philosophe et l'architecte se sont fait les instruments d'une volonté autonome et absolue qui, sans compter avec la logique habituelle d'administration de la ville, sans prendre en considération de réels besoins, propose la construction d'un monde à l'image de leur intelligence.

*Traduit de l'italien par André Ducret*

#### NOTES

- (1) Paul Otllet, *Sur la Cité internationale et les moyens de la réaliser*, Doc. dactylographié, note n° 5750, 19 octobre 1928, Doc. FLC.
- (2) « Le visiteur pénètre dans le musée par le haut. Trois nefs se déroulent parallèlement, côté à côté, sans cloison pour les séparer». Le Corbusier, *Œuvre Complète 1910-1929*, Paris: Les Editions d'architecture, 1964, note, p. 193.
- (3) Etienne-Louis Boullée, *Architecture. Essai sur l'art*, Paris: Hermann, 1968, pp. 47-48.
- (4) Le Corbusier, *Précisions*, Paris: Vincent, 1929, p. 219.
- (5) Paul Otllet et Le Corbusier, *Mundaneum*, Bruxelles, 1928, p. 36.
- (6) *Ibidem*, pp. 37-39.
- (7) Sur le problème du « symbolique » dans l'architecture de Le Corbusier, on se reportera aux quelques observations que contient à ce propos l'essai de S. Cohen et S. Hurtt, «The Pilgrimage Chapel at Ronchamp: Its Architectonic Structure and Typological Antecedents», *Opposition*, n° 19-20, 1982, pp. 146-149.  
Voir également A. Eardley, « Grandeur is in the Intention » in : *Le Corbusier's Firminy Church*, IAUS, n° 14, New York, 1982.
- (8) Lettre des ingénieurs Ternier et Choppard à Le Corbusier, Zurich, 3 avril 1929, Doc. FLC.
- (9) Lettre de Le Corbusier à Paul Otllet, 12 juin 1928, Doc. FLC.
- (10) Lettre de Le Corbusier à Paul Otllet, 7 juillet 1928, Doc. FLC.

# La nouvelle société internationale selon Patrick Geddes et Paul Otlet

par Pieter Uyttenhove\*

*Les projets de reconstruction conçus après la première guerre mondiale furent l'occasion d'une réflexion approfondie sur la dynamique des sociétés, et plus particulièrement sur la vie urbaine vue comme cadre d'un ordonnancement harmonieux des rapports humains. Des démarches interdisciplinaires virent le jour, qui visaient à reconstituer un corps social homogène et équilibré, et se donnèrent une nouvelle éthique en rupture avec le machinisme déjà triomphant.*

*C'est dans ce contexte que s'élaborent les conceptions du physicien et biologiste Patrick Geddes, qui trouva dans l'œuvre de Paul Otlet la résonance internationaliste de ses propres projets urbanistiques, dans la vision d'un nouvel ordre néotechnique respectueux des équilibres naturels et sociaux.*

*Dans la ligne du vitalisme bergsonien et de l'évolutionnisme darwinien, Geddes prévoyait qu'à l'ère paléotechnique de la révolution industrielle succéderait une « Eutopie » fondée sur le civisme mondialiste, la solidarité de la communauté locale et l'exploitation mesurée des ressources naturelles. La formulation des principes éthiques qui, selon lui, devaient présider à l'organisation matérielle de la société, influença fortement le mouvement de reconstruction.*

*Le texte qui suit est extrait d'une étude de P. Uyttenhove intitulée « Les efforts internationaux pour la reconstruction d'une Belgique moderne »\*\* publiée dans un ouvrage collectif consacré à la reconstruction après 1914. En évoquant de manière originale la rencontre hautement symbolique entre Geddes et Otlet, l'auteur nous fait remonter à l'une des sources de la modernité transnationale.*

## L'ordre éthique mondial de Paul Otlet

L'avocat bruxellois Paul Otlet se passionnait pour la bibliographie, le travail de documentaliste, la sociologie et les mouvements internationalistes. Il réunissait ces divers centres d'intérêt en un immense bagage intellectuel, avec la même largeur de vues et la même érudition que Geddes. Il portait d'une solide pensée humanitaire, visant au développement et à la diffusion de toutes les connaissances au niveau mondial, à la coopération et à l'égalité pacifique entre les peuples ainsi qu'à la sociologie internationale.

\* Département d'urbanisme et d'aménagement du territoire, Université catholique de Louvain.

\*\* "RESURGAM. La reconstruction en Belgique après 1914", sous la direction scientifique de Marcel Smets, publié par le Crédit communal de Belgique. Extrait reproduit avec l'autorisation de l'éditeur.

En 1895, Otlet avait fondé l'Office international de bibliographie avec Henri La Fontaine, qui devait obtenir le prix Nobel de la paix en 1913. Il créa le Musée international et l'Union des associations internationales à Bruxelles en 1910. Toutes les initiatives d'Otlet avaient en effet l'internationalisme en commun. Pour lui, le XX<sup>e</sup> siècle inaugurerait une période d'universalité qui s'exprimerait par une économie mondiale, un marché de l'argent et un commerce internationaux ainsi que par un réseau mondial de circulation des personnes, des biens et des idées (UAI, 1912). De nombreux organismes et conventions comme la poste, le droit, le système métrique, les assurances et les institutions de recherche médicale assuraient le déroulement harmonieux de ces échanges internationaux.

Selon Otlet, un organisme international se développait par analogie avec le corps social constitué dans plusieurs pays avant la guerre. Son anatomie existait déjà sous la forme de l'infrastructure mondiale que nous venons de

mentionner. Otlet avait en commun avec Geddes une vision finaliste. Alors que Geddes greffait ses conceptions sur le noyau organique de la ville, Otlet voulait l'appliquer au corps international.

C'est la guerre qui avait suggéré cette vision à Otlet. Son séjour à l'étranger fut entièrement consacré à la réalisation de l'objectif généreux qu'il s'était déjà fixé auparavant. Après de brefs voyages aux Pays-Bas puis en Grande-Bretagne, il se réfugia sur le continent où il se partagea entre Paris et diverses villes suisses. Il s'y employa sans cesse à mettre sur pied une fédération internationale d'Etats car, comme La Fontaine, il était persuadé depuis le début de la guerre que seule la future Société des Nations pouvait assurer une paix durable. Sa *Déclaration des droits des nations* servit de document de base à la commission permanente de la Conférence des nationalités créée en juin 1915 à Paris (Tayward, 1975, pp. 203-210). Pendant la guerre, R. Unwin s'occupa lui aussi de propager le concept des Nations Unies avec Sir Edward Grey et H.G. Wells. Il devint membre de l'organe exécutif de la conférence (Hauwkes. AR, 1978, p. 327) (S20).

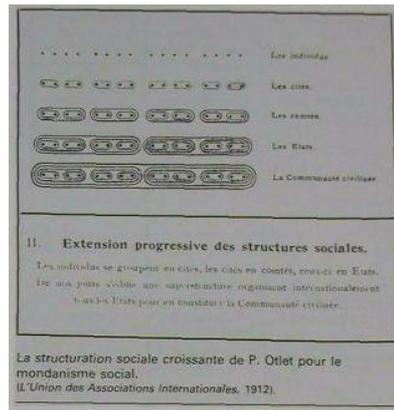
En 1916 et 1918, Otlet publia une série d'articles sur certains aspects de la coopération nationale et internationale dans la diffusion de l'information scientifique. Ses activités pacifistes et internationales lui causèrent des ennuis, surtout en France, où il fut même qualifié de collaborateur.

Sa principale publication pendant la guerre fut sans aucun doute *Les problèmes internationaux et la guerre*, où il faisait une synthèse de ses idées internationalistes, pacifistes et sociologiques et où il plaidait pour la création d'une *Société des Nations* (Otlet, 1916). Pour Otlet, la guerre représentait l'écroulement des structures fragiles de l'internationalisme institutionnalisées qu'il avait élaborées dans le cadre de *l'Union des associations internationales*, *l'Office et Institut international de bibliographie* et le Musée international. La guerre était un moment de pertes et de gaspillages, comparable à une maladie du corps social international.

Or, il devait en sortir une ère nouvelle au cours de laquelle l'humanité atteindrait un haut niveau de civilisation par l'industrialisation, la démocratie, la science, la paix et les deux lois naturelles de l'expansion biologique et du moindre effort. La «machinerie sociologique» avait fait d'énormes progrès pendant les hostilités, grâce aux méthodes de logique rationnelle et de statistiques développées par les sciences sociales en vue de répertorier toutes sortes de réserves humaines et matérielles et d'établir des plans. Après le conflit, cet arsenal sociologique devait permettre de faire des bilans nationaux et des comparaisons entre les nations.

Pour Otlet, une révolution internationale était en cours mais, après les révolutions anglaise, américaine et française, elle s'annonçait pacifique tant dans son esprit que dans son organisation. La téléologie de l'humanité d'Otlet partait d'une interdépendance entre toutes les vies et tous les individus; elle se basait sur le destin commun des hommes. Ceux-ci se réunissaient en groupes de plus en plus nombreux pour aboutir à l'union finale d'ensembles nationaux.

Selon Otlet, c'est ce dernier groupement qui, après la guerre, devait être organisé par une *Société des Nations*. Ceci nécessitait une sociologie propre à la vie internationale et subdivisée en neuf catégories basées sur les éléments, les organes et les fonctions de la communauté mondiale: l'histoire, la géographie, la démographie, l'ethnographie, l'économie, la culture, la morale, le droit et la politique. L'internationalisme d'Otlet, fortement teinté



d'idéalisme, s'opposait à toute philosophie militariste, à l'étatisme ou au nationalisme, et ne pouvait être confondu avec le cosmopolitisme, qui prêchait la constitution d'une seule population mondiale sans différences nationales (*UA 1910-1970*, 1970, p. 20).

#### La catégorie morale de la nation

Les théories de Geddes et d'Otlet se complétaient. L'éducation civique de l'individu, l'urbanisme et le régionalisme achevaient de construire la nation tout comme l'organisation internationale des nations donnait un visage au monde.

L'individu était la base d'un monadisme qui devenait un système organique par une structuration coordinatrice toujours plus importante. Dans cette sociobiologie politique, l'individu s'était émancipé au sein d'un système de construction de la nation basé sur quatre facteurs: l'individu, le corps social, le territoire et l'Etat. Dans leur essence, ces facteurs étaient a-moraux et sans contenu. Ils n'acquerraient leur signification que par leur contribution mutuelle à la formation de la nation.

Dans une structure comme la *Société des Nations*, la nation était une catégorie morale. Elle avait une personnalité et permettait d'assumer un rôle responsable dans le contexte international. L'organisation de l'espace était un élément capital de cette construction de la nation car elle assurait la distribution du territoire et réglait les relations spatiales et sociales entre les individus, ce qui donnait à la société une éthique nationale.

La formation de l'individu était elle aussi subordonnée à l'établissement d'une morale nationale. Il fallait un «contrat social» entre les individus, un équipement intellectuel et moral destinée à organiser les contacts. Selon Henri Biliard, du *Conseil national économique*, créé à Londres en 1915, le contrat social devait être forgé par une morale bannissant toute vaine querelle de religion et toute tendance individualiste. Dans son livre *La Belgique industrielle de demain*, préfacé par H. La Fontaine, il jugeait qu'il était bon d'apprendre une ligne de conduite et de régler les actions

devaient inspirer la nouvelle génération d'urbanistes comme Prost et Agache, le centre mondial était la projection d'un modèle universel de villes et de communes tel qu'il devait être appliqué à la reconstruction (S22).

La réalisation concrète de la ville internationale fut empêchée par la guerre. En 1912, il y avait pourtant eu de longues discussions à l'*Union des associations internationales* sur l'organisation du projet et l'implantation éventuelle à Tervuren. Le Roi Albert avait témoigné sa grande sympathie pour cette entreprise (DBw, 1914, p. 54) (S23).

Pendant le conflit, le projet prit la connotation de monument commémoratif de la guerre. On peut le comparer à la proposition sentimentale de construire une cité-jardin idéale en Belgique que Howard continua à faire jusqu'en 1919 à la Conférence de Bruxelles sur la reconstruction, mais par rapport à laquelle Helleputte se démarqua rapidement (GCTPM, 1915, pp. 107-108; 1916, pp. 16-17). D'autres projets de commémoration comme la «Voie Sacrée» américaine de l'Alsace à la côte belge, due à E. Temple Thurson ou la « cité linéaire belge » due à H.G. Del Castillo, n'eurent pas de succès (Otllet, LMC, 1919, pp. 18-21; Del Castillo, 1919).

À la fin de la guerre et par la suite, Otllet milita en faveur de la construction de la Ville internationale à Bruxelles. À ce moment, le projet s'était déjà réduit à l'implantation exclusive de la *Société des Nations*, qui avait été fondée en 1919 pendant la Conférence de la paix à Paris (Otllet, 1919).

### La construction de la communauté par la sociologie communale

L'*Eutopie* de Geddes et la théorie de l'ordre moral de la nation d'Otllet avaient une fondation bien définie: la commune, c'est-à-dire la plus petite communauté susceptible d'une organisation autonome. Le corps social que l'Etat démocratique avait bâti par la redistribution relative de la propriété, l'assainissement et la prévention hygiénique au niveau social, se manifestait à l'individu et la famille dans le cadre de la commune. Les fières villes libres du Moyen Age, avec leur vie fortement communautaire et leurs signes d'individualisme dans l'architecture, comme Bruges, Gand et Anvers, étaient les exemples privilégiés d'un nouveau civisme, d'une nouvelle citoyenneté pour tous les ressortissants.

La renaissance du paysage urbain médiéval en Allemagne et en Grande-Bretagne, le décorum néo-classique en France, le *City Beautiful Movement* en Amérique, l'*Œuvre nationale belge*, fait social de Berlage aux Pays-Bas, témoignaient en un certain sens des mêmes aspirations communautaires.

À l'occasion de l'Exposition universelle de Gand en 1913, la Belgique fit un gros effort pour reconnaître officiellement ce mouvement récent d'envergure internationale. Les principaux initiateurs de ce premier Congrès international des villes furent E. Vinck, chargé de la section sur l'organisation de la vie communale, et P. Otllet, responsable de l'exposition (Geddes, TPR, 1913, pp. 78-94).

Une partie du congrès se situait dans le prolongement de la Town Planning Conférence de Londres (1910) et des conférences du même genre organisées en Allemagne. L'urbanisme y était envisagé du point de vue de la planification et de l'esthétique. La deuxième partie était totalement novatrice, car elle mettait les activités et la connaissance en relation avec la commune, qui, jusqu'alors, n'avait eu sa place que dans des congrès distincts sur l'hygiène, le logement, la construction de la voirie ou l'architecture. Ceci impliquait une réorganisation de l'information et de la docu-

de l'individu selon les impératifs catégoriques de Kant (Biliard, 1915).

À cet effet, il fallait organiser un enseignement approfondi des choses de la vie réelle, selon le modèle allemand.

Le point culminant des idées d'Otllet était le projet de ville mondiale, qu'il avait repris avec enthousiasme à Hendrik C. Andersen (Andersen, 1913) (S21). Ce projet de 1912, traduit en une forme architecturale sous la direction d'Ernest Hébrard, était un reflet monumental et symbolique de la conscience du monde. Il centralisait toutes les formes de la vie scientifique, intellectuelle, corporelle et spirituelle. Il devait être la preuve tangible du nouvel ordre moral du monde qui allait remplacer l'équilibre instable de l'humanité entrete- nu par la guerre et la religion.

Plus qu'un centre mondial de documentation, d'information et de communication, cette capitale internationale était une création urbanistique idéale comportant tous les moyens de liaison, des centres artistiques, scientifiques et sportifs, différentes zones d'habitation, des parcs, des plaines de jeux, des quartiers industriels et un centre civique, tous reliés entre eux dans une organisation fonctionnelle mais formelle. Par son aménagement selon la tradition de l'École des Beaux-Arts - comme le projet de Jausse (1902) pour une place du peuple dans la métropole d'un grand Etat démocratique - et ses nuances, qui

mentation. Les problèmes juridiques, financiers et économiques rangés sous la même rubrique que les aspects intellectuels, moraux et sociaux étaient principalement traités par des experts techniques et des fonctionnaires communaux (*premier Congrès international des Villes*, 1913).

Le congrès donna lieu à la fondation de l'Union internationale des villes, sous la présidence d'E. Vinck, en vue de garantir la permanence de l'organisation de la vie communale. Sur la proposition d'Otlet, un Office international d'informations communales fut créé par la suite. Il s'agissait d'un centre mondial de documentation sur la commune. C'est par l'intermédiaire de cet office qu'Otlet, doué d'un incroyable talent d'organisateur, donna suite au schéma de structure d'associations internationales qu'il avait défendu dans sa communication au Congrès international des sciences administratives à Bruxelles (1910) (Revers, 1963, pp. 19-34; Otlet, *premier Congrès international des villes*, 1913, pp. 139-146). Une grande partie de cette documentation bibliographique était déjà rassemblée à l'Institut international de bibliographie de Bruxelles.

Par la suite, Otlet, La Fontaine et Vinck prirent encore part en 1914 à l'Exposition urbaine de Lyon mais, pendant la guerre, l'Union internationale des villes cessa pratiquement ses activités. Le bureau central resta à Bruxelles et un siège provisoire fut établi à La Haye, auprès de la Nederlandse Vereniging van Steden, fondée en 1912. Aux Pays-Bas, le travail fut principalement repris par le Comité néerlandais-belge d'art civique.

#### « L'Art civique » ou la nouvelle synthèse

En mars 1915, sous le patronage du représentant diplomatique belge à La Haye, le Baron Fallon, les émigrés belges H. Hoste (P13), P. Otlet et L. Van der Swaelmen ainsi que les Hollandais H.P. Berlage, J.T. Cuyper, H. Evers et J. Pauw fondèrent le Comité néerlandais-belge d'art civique (BW, 1915, pp. 183-184; DBw, 1915, pp. 313-315).

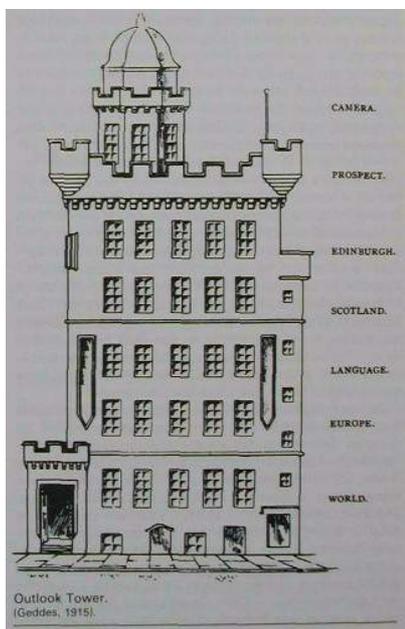
Cette initiative résultait directement d'un entretien de Van der Swaelmen et Otlet avec E. Vinck qui - comme Cuyper d'ailleurs - revenait en février 1915 de la conférence de Londres sur la reconstruction, où il avait fait un exposé en qualité de délégué de l'Union des villes et communes belges (*Encyclopédie des villes et de l'art civique*, fév. 1918). Les informations sur les efforts à grande échelle entrepris par les Anglais pour assurer aux experts belges réfugiés une formation à la théorie et à la pratique de l'urbanisme et de l'extension des villes, doivent avoir fait une profonde impression aux Pays-Bas. Van der Swaelmen, qui avait déjà lui-même envoyé à la conférence de Londres sur la reconstruction une communication défendant une esthétique architecturale construite de manière organique, et, dans une moindre mesure, Otlet, propagandiste itinérant, étaient les deux chevilles ouvrières du Comité néerlandais-belge d'art civique (Stynen, 1979).

Le Comité, qui était en relation avec l'Union internationale des villes, devait se limiter à rassembler de la documentation concernant les nouvelles idées en matière d'urbanisme (DBw, 1915, pp. 313-315; BW, 1915, pp. 183-184) (S23). Inspiré par l'idée qu'Otlet avait eue en 1913, Van der Swaelmen voulait ainsi constituer un outil pouvant servir de guide pratique pour la reconstruction et permettant de créer une législation générale sur l'urbanisme. De plus, ce manuel devait confirmer d'une manière convaincante la valeur de « l'art civique » et décrire le contenu de cette notion.

Pour le jeune architecte Huib Hoste et pour Louis Van der Swaelmen, qui était architecte-paysagiste, mais qui s'était plutôt intéressé avant la guerre aux aspects esthé-

tiques du panorama de la ville et à l'architecture, la collaboration avec Berlage au sein du Comité fut une expérience unique. Au cours d'une série de conférences données à Bruxelles en janvier 1913, Berlage avait suscité un grand intérêt dans les milieux architecturaux progressistes (Strauven, *A-Plus*, 1974, 5. p. 35). A cette époque, Bodson (P3) et Verwilghen avaient entamé une correspondance avec Berlage sur la publication de son exposé dans la revue *Art et technique*, un supplément à *Tekhne* qu'ils venaient d'acheter et qui associait également Van der Swaelmen (S24). Huib Hoste partageait visiblement l'admiration de Berlage tout comme Jean Eggerickx (P10) et les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, tandis que Paul Saintenoy (P26) était ennuyé par la polémique suscitée sur Berlage dans *La Pointe Sèche* (LPS, 1913, 2, pp. 1 sq.) (S25).

Berlage, qui, se basant sur le machinisme, envisageait l'architecture comme une manifestation de la vie sociale contemporaine, avait en commun avec tous les autres modernistes de son temps la foi en une société démocratique future (Berlage, AT, 1913, pp. 95-132, 157-163; 1914, pp. 169-182). Sa vision de l'architecture comme l'art social par excellence, son universalisme et son espoir en un homme complet - réductible à l'esprit, au corps et à l'intelligence - reposaient toutefois sur un matérialisme historique comparable à celui d'E. Howard, mais s'opposaient à l'évolutionnisme organique de Van der Swaelmen. Comme Geddes, ce dernier attachait en effet une importance exceptionnelle à l'interaction de la croissance de l'organisme et de l'influence du milieu environnant.



Le nouveau terme d'«art civique», par lequel Van der Swaelmen désignait la science de l'aménagement global de l'environnement, se basait sur les principes universels de l'utilité et des trois ordres esthétiques - la beauté naturelle ou pittoresque, la beauté créative ou rythmique, la beauté stylistique ou ornementale - mais restait en fin de compte le produit de la genèse perpétuelle d'un idéal indéfinissable mais réel (Stynen, 1979).

C'est le fondement de la dualité de Van der Swaelmen, qu'il décrit lui-même en 1919 comme les deux pôles de l'urbanisme et sur laquelle il centre son travail de compilation : la sociobiologie des villes ou la base de l'urbanisme, et l'esthétique collective d'une culture sociale visualisée (LC, 1921, pp. 81-86).

#### Van der Swaelmen et le problème de la connaissance

Pour pouvoir agir sur l'évolution de l'organisme urbain qui, pour Van der Swaelmen, se développait principalement à partir de l'habitat, il fallait d'abord acquérir les connaissances indispensables des processus organiques qui régissaient cette évolution. Au début du siècle, cette intervention dans la création et le changement avait déjà poussé Geddes à rechercher une nouvelle théorie de la connaissance, une nouvelle cosmologie de la relation entre la philosophie et les sciences naturelles (Meller, 1980). Dans la ligne doctrinaire de Bergson, cette connaissance vitaliste ne pouvait s'acquérir que par l'intuition et non par l'intellect. Cette vision intuitive avait des fondements biologiques directement placés au service de l'action. C'était là pour Geddes l'essence de la planification.

Son Outlook Tower à Edimbourg représentait la version expérimentale de sa théorie, qui, par définition, était une science de l'observation. Il s'agissait d'un bâtiment vieux et étroit qui, à partir d'une élévation, permettait de voir toute la ville et une partie de la région. Cette tour était subdivisée en sept étages, allant du particulier au général. Tout en haut se trouvait une chambre noire qui donnait une vue synoptique du paysage environnant et sous laquelle était aménagé un espace comportant une terrasse panoramique qui subdivisait la vue en ses différents aspects, les sciences qui à leur tour devaient être intégrées dans ce qui formait le noyau de la théorie de l'instruction civique de Geddes. Venait ensuite un étage consacré à la ville, où était préparé un survey d'Edimbourg. Les étages inférieurs comprenaient des domaines géographiques toujours plus étendus, synthétisés en expositions bien documentées : l'Ecosse, le domaine linguistique anglo-saxon, l'Europe et le Monde (Geddes, 1915, pp. 321-328). L'Outlook Tower illustrait la foi de Geddes dans la position-clé qu'occupaient les musées et les expositions en vue de la constitution et de la diffusion de la connaissance. Ce n'était qu'une préparation à son projet grandiose d'Index Muséum où toute connaissance devait être classifiée visuellement.

Sa Town Planning and Civic Exhibition, qui avait pris des proportions énormes lors de l'Exposition Universelle de Gand en 1913, était en fait une documentation née antérieurement par hasard et progressivement complétée. Elle se fondait sur l'intérêt de Geddes pour les problèmes d'assainissement et de logement à Edimbourg (Geddes, 1915, pp. 246-294; Geddes, Mears, 1911). C'était une collection de tous les types de connaissances que l'on pouvait acquérir relativement à la ville. A part Geddes, H.V. Lanchester, du *Royal Institute of British Architects*, remarqua rapidement l'utilité pratique de tels surveys. C'est surtout à l'initiative de Lanchester que le Civic Development Survey fut présenté comme une thérapie d'occupation pour les archi-

tectes sans travail pendant la guerre. Il prit une forme méthodique après les applications de Lanchester aux villes préindustrielles de l'Inde (Lanchester, *TPU*, 1914-15, pp. 99-111; *JRIBA*, 1915, pp. 338-339).

La subdivision des sujets à traiter qui, selon Lanchester, devait précéder la réalisation d'un schéma urbanistique, était conçue d'une manière méthodologique et épistémologique. Elle comprenait grosso modo les principaux thèmes utilisés jusque là dans les milieux urbanistiques. Le Civic Survey devait aboutir à la constitution d'un important matériel documentaire graphique susceptible d'être présenté sur des cartes officielles comparables entre elles et faciles à publier (Lanchester, *JRIBA*, 1915, pp. 107-110).

L'Outlook Tower et le Civic Survey étaient les deux instruments de travail de l'urbaniste moderne, le macroscope et le microscope urbains. La double attitude du town planner demandait une vision du problème axant la recherche microscopique sur le détail et une approche synthétique médiatrice permettant de prendre les décisions correctes au niveau macroscopique.

L'exposé de Lanchester au *British Architects' War Committee* en décembre 1914 présentait le Civic Survey comme une mesure de guerre. Il fut traduit par L. Van der Swaelmen, qui comptait s'en servir pour son projet de manuel d'urbanisme (S26), ainsi que d'ailleurs par Verwilghen au cours de son séjour à Londres. Ce manuel de référence devait donner une vue interprétative de ce qui se publiait et se réalisait dans le domaine de l'urbanisme au niveau international. Pour ce faire, Van der Swaelmen avait besoin de la collaboration de plusieurs personnes et de diverses instances (D27). A partir de la fin de 1915, le rayonnement du *Comité néerlandais-belge d'art civique* fut suffisamment grand pour que 1916 voie la fonction de comités « Pour la Belgique » au Danemark, en Amérique, en Suisse et en France et pour que des négociations soient entamées à ce sujet avec bien d'autres pays (Stynen, 1979, p. 24) (S28).

A partir de juillet 1915, des réunions se tinrent aux Pays-bas en vue de l'organisation du travail de rédaction du manuel d'urbanisme. Après les actions menées en Belgique par la *Commission spéciale des abris provisoires et de la reconstruction* et par P. Saintenoy et Lagasse de Loch (P17), Van der Swaelmen voulait que cet ouvrage de compilation, écrit avec l'aide d'auteurs hollandais, puisse être utilisé directement pour la reconstruction de la Belgique (Lagasse de Loch, Saintenoy, 1914). En septembre, 21 Hollandais s'étaient déjà proposés pour traiter un thème particulier en collaboration avec des juristes belges résidant à La Haye (S29). Ces contributions devaient être publiées au printemps 1916. J. Kalf, J. Gratama, P. Bakker-Schut, J. Stuyt, H.P. Berlage, J. Th. Cuypers et d'autres participaient à ce travail.

Mais les problèmes ne se firent pas attendre. Ils étaient dus à une délimitation imprécise des différentes rubriques telles que le logement, l'hygiène, les loisirs, le plan de la ville moderne etc. Pourtant, ces contributions n'étaient en principe conçues que comme des documents d'introduction qui devaient renvoyer à un domaine de connaissance beaucoup plus vaste. Van der Swaelmen lui-même comparait le manuel au Petit Larousse. Il avait rédigé un tableau détaillé des sujets à traiter et qualifiait l'ensemble du projet d'*Encyclopédie des villes et de l'art civique*. Selon Van der Swaelmen, l'idée d'une Encyclopédie avait déjà été proposée par Benoit-Lévy dans *L'image et la ville* (Van der Swaelmen, 1916, p. XIV) (S30). En outre, il se référait abondamment à l'œuvre bibliographique de Paul Otlet.

Dans le cadre de l'Institut international de bibliographie, Otlet avait fait publier en 1905 le *Manuel du répertoire*

*bibliographique universel*. Van der Swaelmen reprit ce système de classification décimale universelle applicable à tous les domaines de la connaissance pour rédiger son registre encyclopédique de notions et d'informations sur l'urbanisme. L'encyclopédie était un instrument de connaissances extensibles à l'infini qui, pour Van der Swaelmen, permettait de découvrir l'étendue de certains domaines, voire de définir des connaissances non encore répertoriées.

En ce sens, l'encyclopédie était un instrument extrêmement raffiné applicable aux problèmes urbains d'analyse microscopique. Il permettait par exemple d'étudier le phénomène des plantes grimpanes et des écrans de verdure en bordure des routes dans la campagne. Plutôt qu'un symbole de modernité basé sur la distinction hautement spécialisée d'éléments distincts, l'ouvrage de Van der Swaelmen était, en raison de son système, un préambule à un instrument bureaucratique. En principe, il se situait donc loin de sa connaissance intuitive et de celle de Geddes, qui reposait sur l'observation.

Réagissant au projet de Van der Swaelmen, Lanchester se demanda même en 1916 s'il était utile de submerger l'urbaniste sous une vague de documentation inefficace et s'il ne valait pas mieux encourager une vision large et humaine. Néanmoins, il proposait d'utiliser en Angleterre aussi, le cadre de la classification hagueoise comme base du travail de documentation futur (TPR, 1916, pp. 43-50).

Finalement, le groupe de travail hollandais chargé de l'encyclopédie n'obtint aucun résultat. En juin 1916, Van der Swaelmen publia ses *Préliminaires d'art civique*, qui reprenaient en annexe une version améliorée de la méthode du Civic Development Survey de Lanchester ainsi que la table des matières de *Y Encyclopédie des villes et de l'art civique* (Van der Swaelmen, 1916). En fait, ce livre répondait aux résolutions de la conférence de Londres sur la reconstruction. Il traitait les principes généraux du town planning ou de l'art civique, la signification du plan d'aménagement et du plan national d'urbanisme moderne, la préparation d'une législation et l'organisation d'une politique nationale du territoire (Stylen, 1979, pp. 70-79).

Van der Swaelmen resta surtout préoccupé de voir la reconstruction de la Belgique se dérouler selon ses conceptions. Son activité inlassable au cours de son séjour aux Pays-Bas prouve combien il se souciait du sort de la Belgique qu'il connaissait si bien et sur laquelle il fit d'innombrables exposés (Stylen, 1979, pp. 18-27) (S31). Par analogie avec les agglomérations urbaines de Londres, Berlin et Paris, il parlait de la « Grande Belgique », son propre pays qui, géographiquement, ethnologiquement et presque biologiquement, était le carrefour des civilisations occidentales et où la reconstruction posait le problème urbanistique le plus complexe étant donné l'inévitable mélange d'ancien et de nouveau (S32).

Van der Swaelmen se consacra entièrement à la propagande internationale en faveur du *Comité néerlandais-belge d'art civique* et à la rédaction des *Préliminaires d'art civique*. Il les considérait comme le premier ouvrage général en français sur l'urbanisme malgré la publication un an auparavant d'un livre écrit dans des circonstances semblables et poursuivant le même objectif: *Comment reconstruire nos cités détruites* (1915) d'Agache, Auburtin et Redont, avec la collaboration de Jaussely et Forestier. Il émanait de la Société française des architectes urbanistes (Agache, Auburtin, Redont, 1915; Abercrombie, TPR, 1916, pp. 201-203). Les deux études envisageaient l'urbanisme - l'art civique et l'urbanisme - comme l'art du projet et la science du lien entre le comportement social et le milieu physique.



L'efficacité par la centralisation.  
(Ottet 1912).

Elles proposaient la création d'un cadre axé sur la qualité et l'organisation afin d'aider la reconstruction.

Pour Van der Swaelmen, qui s'en tenait strictement aux résolutions de Londres, l'application du travail législatif devait être assurée par un appareil d'organismes officiels décentralisés. Un *Conseil supérieur d'art civique* réunirait sous lui toutes les institutions qui s'occupaient de l'un ou l'autre aspect de l'urbanisme. A partir de là, on descendait vers les commissions provinciales et régionales ainsi que les bureaux consultatifs intercommunaux, communaux et locaux. Si l'établissement du Civic Survey et des plans d'aménagement était laissé entièrement aux communes, celles-ci seraient toutefois constamment tenues au courant par la publication d'avis officiels concernant l'urbanisme. Indirectement, ceci permettrait d'exercer un contrôle central sur la planification communale avant que les plans ne soient approuvés par des commissions supérieures (Van der Swaelmen, 1916, pp. 101-119; Hammarstrand, JAI, 1917, pp. 405-407 et 1918, pp. 81-84).

Pendant la guerre, Van der Swaelmen se donna toutes les peines pour faire connaître ses principes d'organisation aux intéressés. Les principaux ministres recurent ses *Préliminaires* et, en juin 1917, il prit contact avec les ministres Carton de Wiart, Berryer et Helleputte dans le cadre de la *Commission interministérielle pour aider à la reconstruction des régions dévastées* qui venait d'être créée (S33). Il envoya toute une série d'informations sur les publications du *Comité néerlandais-belge d'art civique* à tous les membres de la commission (*Encyclopédie des villes et de l'art civique*, février 1918).

#### Sources

- (S20) *Ethics and International relations*, Raymond Unwin Papers, UN 7/8. Archives RIBA, Londres.
- (S21) Lettre de H. La Fontaine et P. Otlet à H.C. Andersen datée du 28 février 1912, in C.H. Andersen, 1913, pp. 30-31.  
Correspondance entre La Fontaine, Otlet, Geddes et Andersen (1913-14). Union des Associations Internationales, Bruxelles.
- (S22) L. Jaussely, *Une place du peuple dans la métropole d'un grand Etat démocratique* (Prix Chenavard 1902) Académie d'Architecture. Paris, Fonds d'Archives L. Jaussely.

- (S23) Voir les rapports préparatoires. Union des Associations Internationales, Bruxelles.
- (S24) L. Van der Swaelmen, *De wederopbouw der Belgische steden*, 17 mai 1915 (allocution prononcée à Amsterdam) K.U. Leuven — Fonds Van der Swaelmen VDS 1.2(b).
- (S25) Fonds d'Archives H.P. Berlage *Correspondance*, N.D.B., Amsterdam.
- (S26) Fonds d'Archives H.P. Berlage *Correspondance*, N.D.B., Amsterdam.
- (S27) R. Verwilghen, *Note sur l'inspection des villes (Civic Survey)*, Londres, 10 octobre 1915, Sint-Lucasarchief Bruxelles, Legs R. Verwilghen V 17P.
- (S28) COMITE NEERLANDO-BELGE D'ART CIVIQUE, *Le problème de la reconstruction en Belgique. Appel à la collaboration internationale*. Bibliothèque centrale de la K.U. Leuven — Fonds Hoste.
- (S29) Rapport de la réunion du 11 septembre 1915 et liste des collaborateurs, 15 septembre 1915. Bibliothèque centrale de la K.U. Leuven — Archives Hoste.
- (S30) Lettre de Benoit-Lévy à L. Van der Swaelmen datée du 27 avril 1917, K.U. Leuven - Fonds Van der Swaelmen.
- (S31) L. Van der Swaelmen. *La Belgique et Groot België* (allocutions prononcées aux Pays-Bas, 1914-18), K.U. Leuven — Fonds Van der Swaelmen VDS 1.2(c).
- (S32) L. Van der Swaelmen. *La reconstruction de la Belgique*. K.U. Leuven — Fonds Van der Swaelmen VDS 3.2(c).
- (S33) COMMISSION INTERMINISTERIELLE - 2<sup>e</sup> SECTION, *Reconstitution des villes et villages. Avant-projet de programme d'études (séance du 3 mars 1917)*, Archives Générales du Royaume, Fonds des Régions Dévastées.

# Une nouvelle espèce d'association? L'association de famille

par Georges Patrick Speeckaert\*

Elle n'a pas encore pris place parmi les organisations internationales dûment constituées. Mais elle existe à notre connaissance dans cinq pays. Il est probable que les diverses associations de famille qui s'y trouvent vont un jour se retrouver et se fédérer internationalement.

C'est en partie avec cet espoir en vue que notre propos ne vise pas seulement à donner une information. Par le truchement de la revue de l'UAI, nous voulons demander ses lecteurs, au courant de l'existence d'associations de famille dans leur pays, de nous envoyer à leur sujet la documentation disponible.

Précisons peut-être tout de suite que je suis depuis cinq ans le président de la Fédération des associations de famille de Belgique. Je rappelle au passage que j'ai été de 1948 à 1970 le secrétaire général de l'UAI. Ceci aidera à mieux comprendre le pourquoi de ma demande.

En Belgique, il existe 62 associations de famille (et une vingtaine d'autres sont en voie de création). Les deux plus anciennes ont vu le jour en 1942. Nous en connaissons aussi, mais sans information précise, en Allemagne fédérale, au Canada, en France, en Grande Bretagne et en Suisse. Il est probable qu'elles ont des similitudes et des différences.

Depuis une dizaine d'années, les associations de famille établies en Belgique se rencontrent pour étudier en commun leurs raisons d'être, leur structure, leur fonctionnement, leurs activités. Plusieurs ont des membres dans différents pays, mais sans que cela ne modifie leur nature nationale. Toutes ont un caractère commun, qui fait que dans la famille des associations, l'association de famille constitue réellement une espèce nouvelle, sans jeu de mots.

Dans la classification générale des associations d'après l'objet, la composition ou le courant d'action, on peut dire que l'association de famille est du type socio-culturel, à composition individuelle, à courant latéral. Mais ce qui lui donne un caractère unique est le fait qu'elle englobe une famille et se limite à une famille dans ses buts communs, dans sa composition et son fonctionnement. Toutes, sauf quatre ou cinq associations de fait, ont pris la forme juridique d'association sans but lucratif et sont régies par la loi belge du 27 juin 1921.

Les motivations qui ont amené telle ou telle famille à se constituer en association sont plus diverses qu'on ne pourrait le penser. D'autant plus que leurs buts sont sensiblement pareils. Ils se retrouvent sous des énoncés assez semblables dans les statuts des unes et des autres.

\* Secrétaire général honoraire de l'UAI.

## Leurs buts

Un bon résumé de ces buts figure dans le modèle de statuts qui a été rédigé par la Fédération des associations de famille de Belgique, à titre d'exemple et sans aucune intention d'uniformisation. Il mentionne:

- a) le maintien de l'esprit et des traditions de la famille;
- b) l'entraide familiale sous toutes ses formes et entre toutes les générations, notamment en vue d'encourager et de faciliter matériellement les études et la carrière des enfants de ses membres;
- c) la défense des intérêts moraux de la famille;
- d) la recherche, la rédaction et la publication d'études concernant la famille;
- e) la conservation dans le patrimoine familial des immeubles, des portraits, archives, diplômes, œuvres d'art armoriées, et, en général, de tous les documents ou souvenirs de famille présentant directement ou indirectement un intérêt moral pour la famille;
- f) l'entretien des sépultures, pierres tombales et obiit.

Dans des proportions différentes selon les familles, l'association familiale agit à la fois au niveau du passé, du présent et du futur de la famille.

## Les membres

Les membres d'une association de famille appartiennent tous à cette famille. Us ont donc entre eux un lien du sang. Plus de la moitié des associations de famille en Belgique imposent une limite supplémentaire, en n'accordant la qualité de membres, du moins de membres effectifs, qu'aux seuls porteurs du nom.

## Les réunions

On constate que chaque association de famille crée ses traditions propres en matière de réunions. En plus de sa partie purement statutaire et administrative, l'assemblée générale annuelle, qui se tient souvent dans la demeure campagnarde d'un membre de la famille, devient une vaste rencontre familiale, avec repas en commun et activités sportives ou culturelles (conférences, débats, exposition, tournoi de tennis, visite d'un haut lieu familial, d'une entreprise, etc.).

La grande réunion annuelle s'étend le plus souvent sur une journée entière. Les jeunes se voient confier des responsabilités d'organisation et d'animation.

Plusieurs associations de famille organisent d'autres réunions, plusieurs fois par an : réception du premier janvier, anniversaire, intronisation de nouveaux membres, concerts, rallies automobiles, excursions en autocar, réunions de jeunes (qui ont parfois un comité élu par eux et des fonds mis à leur disposition).

Le financement des réunions va de la prise en charge par l'association ou la participation aux frais à la quête de contributions volontaires, c'est-à-dire le sponsoring familial. Ajoutons que certaines associations de famille ont un patrimoine, parfois important. D'autres n'ont que l'apport des cotisations.

#### **Le bulletin**

Le bulletin familial est considéré par de nombreuses associations de famille comme un instrument indispensable, assurant un trait d'union entre les membres, servant de mémoire collective pour la famille, exprimant son esprit et ses traditions, renforçant son élément culturel. Il traite du passé, du présent et du futur de la famille. Il est au service de la famille, il évoque l'univers familial, il se réalise par la famille. Par la famille, pour la famille, sur la famille.

#### **Les autres publications**

Etant donné les objectifs que se sont donnés les associations de famille, il va de soi que la plupart d'entre elles publient des ouvrages ou brochures décrivant certains aspects du passé familial. Les sujets traités sont très variés. Certaines monographies sont remarquablement illustrées à l'aide des archives familiales, parfois rassemblées, souvent dispersées chez différents membres. Un fait à noter est qu'en général, ces publications sont diffusées uniquement au sein de la famille.

#### **Le lien associatif**

Du point de vue de celui qui étudie les associations, la caractéristique de l'association de famille est, comme nous l'avons déjà souligné, que ses membres doivent faire partie de la famille. Ils doivent avoir entre eux un lien du sang, ou même un lien patronymique.

Du point de vue de celui qui se penche sur l'avenir des familles, l'élément essentiel et nouveau est de constater qu'un nombre croissant de familles ont voulu ajouter au lien du sang le lien associatif, au lien familial le lien contractuel. L'association de famille est donc le résultat d'une volonté et d'un accord des membres fondateurs d'abord, et des nouveaux membres à leur entrée dans l'association, parfois à 16 ans, parfois à 21 ans, le plus souvent à 18 ans.

On pourrait ajouter que l'association de famille commence avec des membres de fait, qui ne le seront jamais de droit, mais qui resteront toujours parmi les plus présents : les ancêtres. Le couple initial peut être celui des parents, des grands-parents, des arrière-grands-parents, ou parfois un couple qui a vécu il y a plusieurs siècles. Dans ce dernier cas, il est compréhensible que l'association ne prenne comme membres que les porteurs du nom du couple initial.

#### **Le lien entre les générations**

En plus du développement d'un lien plus étroit entre les branches diverses - les rameaux - d'une même famille, l'existence et l'activité d'une association de famille contribue de façon sensible à créer un lien entre les générations. La représentation parmi ses membres de tous les âges de la vie dans toutes les réunions est quelque chose de typique et de fondamental. Le fait d'être tous, à quelle que génération

qu'ils appartiennent, des membres à part entière, avec les mêmes devoirs et les mêmes droits, modifie l'état d'esprit du jeune comme de la personne âgée et les rapproche l'un de l'autre.

#### **Les services que peut rendre une association de famille**

Pour terminer, le mieux est peut-être d'esquisser les services qu'une association de famille peut rendre, tels qu'ils ont été résumés par leurs dirigeants.

Les objectifs d'une association familiale sont atteints par des activités qui doivent, à des degrés divers, rendre service à la tribu familiale. Les services peuvent être visibles ou invisibles, moraux ou matériels, directement utiles ou relever simplement du plaisir de l'esprit et du cœur. La partie sans doute la plus importante des services est celle d'ordre moral, qui n'est guère mesurable; parlons

- de la cohésion plus grande de la famille,
- d'une meilleure connaissance mutuelle de ses membres qui parfois, sans l'existence d'une association de famille, ne se connaîtraient plus guère,
- des liens entre des cousins, des parents éloignés, mais aussi des liens plus étroits, plus profonds entre les générations,
- d'une sécurité plus grande pour chaque membre et une garantie de continuité pour la famille...

Il y a, d'autre part, toute une gamme de services concrets, ponctuels et visibles.

D'abord, au niveau du passé : le rassemblement, l'inventaire, la conservation des archives, des tableaux, des objets du patrimoine culturel et sentimental; l'entretien des sépultures, la reproduction et la distribution de documents de famille, éventuellement la publication de généalogies et la reproduction de tableaux...

Au niveau du présent: le plaisir des réunions, des déjeuners, des rencontres dans des demeures ou des sites chers au cœur des membres; des activités culturelles ou sportives, comme par exemple les tournois de tennis; l'organisation d'assurances complémentaires supplétives pour un groupe familial, des services de prêt de matériel qui appartient à l'association et est emprunté par un membre pour une réception; la garderie d'enfants; des conseils ou des aides pour les études, pour le choix des carrières, pour la recherche d'emploi; et enfin, ce qu'il y a sans doute de plus important, l'aide aux personnes âgées, aux malades, aux isolés et personnes qui sont dans la difficulté matérielle ou morale.

Au niveau du futur: aider à l'évolution de la famille pour son adaptation aux exigences du futur; le développement de l'émancipation et de l'apport des jeunes; la préparation et la prévision des besoins du troisième âge; la conservation du patrimoine familial.

#### **Conclusion**

Les nombreux échanges de vues entre associations de famille tenus dans le cadre de notre fédération belge ont permis de recueillir l'expérience déjà accumulée par des dizaines d'associations depuis des dizaines d'années. Toutes considèrent que leur association a contribué à assurer l'élargissement, la durée et le souffle du groupe familial. Pour mieux approfondir le nouveau phénomène sociologique, juridique et économique que constitue l'association de famille, nous souhaitons être documenté sur les aspects, réalités et perspectives des associations plus ou moins similaires existant dans d'autres pays que la Belgique. Les informations peuvent être envoyées à l'Union des Associations Internationales.

# An Evaluation of Small Development Projects

Part II

by Geneviève de Crombrughe\*  
Mick Howes\*\*

Mark Nieuwkerk\*\*\*

*The first part of this study appeared in « Transnational Associations » n° 2, 1987.*

## **Factors Explaining Success and Failure**

- The success or failure of a project will frequently be influenced by factors entirely external to its control:
- drought may remove sources of water previously used for irrigation, as in the case of a project in Zambia;
  - prices may rise and enhance the viability of a project, as happened with a dairy in Tanzania; but the terms of trade may equally move against rural producers, as in the case of a Peruvian project, where attempts to introduce cash cropping were undermined;
  - the unanticipated actions of government may intervene, as in the cases from Sri Lanka and Peru cited in this Chapter;
  - the financing agency may be unable to release resources at the time they are required, as in the example of a seed potato bank project in Peru where materials had to be available at a particular point in the year in order to be of any use;
  - projects may also be adversely affected by the activities of other development agencies, as in the case of the scheme to irrigate vegetable gardens in Niger, which was undermined when vegetable growing was promoted

amongst another group of people who lived closer to the town and were able to undercut the prices of the original producers.

Whilst their importance should not be lost sight of, little more will be said about these external influences here. Attention will be focussed, rather, upon those aspects over which projects should, in principle at least, be able to exercise control.

A review of the evidence from the 32 projects investigated indicates that success tends to follow where a high proportion of the following 11 factors are present in a project:

1. intended beneficiaries are clearly identified in advance;
2. the implications of existing social and economic relationships for group formation and collaboration are understood;
3. needs have been properly identified;
4. intended beneficiaries are actively involved in the planning of the project;
5. beneficiaries contribute to the setting up of the project;
6. secure sources for the supply of necessary inputs are established;
7. there is adequate demand for products or services;
8. the technical skills required to operate the project are properly transferred;

\* Le collectif d'échange pour la technologie appropriée (COTA).

\*\* Intermediate Technology Development Group (ITDG)/Institute of Development Studies, university of Sussex.

\*\*\* Private Consultant.

9. adequate provision is made for the involvement of beneficiaries in the operation and management of the project;
10. technology is appropriate;
11. a clear strategy for the widespread dissemination of the project is included in the initial planning process.

The remainder of this Chapter is devoted to a discussion of these factors.

In attempting to highlight major themes in this way, it is inevitable that there should be some degree of overlap between individual points. It is also inevitable that important connections between points will sometimes be lost sight of. An attempt will be made to capture some of these in a concluding section.

All of the themes are important, but some will require rather more elaboration than others. The significance of a number will already be broadly apparent from the discussion in the previous chapter, and these can be passed over quite quickly. This applies in particular to the first and second items on the list.

### **Identification of beneficiaries**

CEC documents refer to a number of points to the requirement that small development projects should : «*promote the economic and social progress of the most depressed sections of the population* ». The great majority of projects satisfy this condition in the sense that they are organized in locations where there are large concentrations of poor people. Sometimes, where there is relatively little economic differentiation within communities, this in itself is sufficient. For example:

- initiatives supported under a personnel development project in Sri Lanka, seemed likely to be of comparable benefit to all households in a village where land was in short supply, since cultivation rights were allocated in a rotational system, which guaranteed everybody equal access.

Even where a significant degree of differentiation does exist, certain projects may still prove beneficial to all strata.

For instance:

- in Burkina Faso, villagers worked together to construct a dam to secure an adequate supply of drinking water during the dry season, from which all were able to benefit.

If, as seems sensible in this case, provision had also been made for the water to be used for irrigation, a rather different situation might well have arisen, however.

A number of examples, of productive projects in particular, where the poorest were excluded, have already been cited in the previous chapter, and need not be repeated here. What these clearly indicate is that a failure on the part of a project to make specific provision for the weaker and poorer elements in a society differentiated by access to land and other resources, will more often than not lead to their exclusion. Successful cases, which indicate how such provision can be made include:

- a project to promote clothes production in Nicaragua, where the work force was recruited exclusively from amongst the unemployed and unskilled, and where products were specially designed to meet the needs of a mass market serving poor consumers;
- a Sri Lankan irrigation tank renovation project, where a requirement that only those who directly contributed labour during the construction phase could become group members, served effectively to exclude prosperous households.

Deprivation is not, however, only a case of economic status. Gender is often also a highly significant factor, with women frequently suffering greater hardship than men in the same households and communities. The message in this case, as examples cited earlier demonstrate, is very similar. Some projects clearly benefit women, even though this requirement was not built into the initial planning phase. But often a failure to make specific provision leads to their partial or total exclusion.

Projects exclusively for women may sometimes provide the answer, although it is interesting to note that the most clear cut example of this approach which was investigated proved wholly unsuccessful. The important point is that women's perspective should be taken into account in all projects, and that very few examples can presently be found where this actually happens.

### **Understanding social and economic relationships**

A major reason for the exclusion of the poor and women from a proper share in the benefits of projects, lies in the failure of management to form an adequate understanding of social and economic relationships, and of the influences which these exert. The case of the Rwanda fisheries project, which ultimately failed because a conflict of interest between poor producers and wealthy decision makers had not been identified in advance, has already provided a clear illustration of this problem.

The connection between the neglect of this aspect, and the overall failure of projects, has also been indicated in earlier discussion of the significance of the socio-economic environment to project viability. The Tanzanian dairying project, and the construction of wells for irrigation in Niger, both confronted difficulties arising from attempts to collectivize production activities under circumstances where private ownership of assets, and the notion of the household as the appropriate level of economic collaboration, were both firmly established.

Where the implications of social and economic relationships for group formation and collaboration are clearly understood, then this generally leads to broadly successful outcomes. For example:

- in Nicaragua, a viable housing co-operative was established in a poor urban area by utilising the foundation provided by an existing network of social relationships between neighbours;

- in Sri Lanka, strong, self-managing irrigation groups were forged from populations with little previous tradition of collaboration, through the careful attention which was paid in the initial stages to institution building.

But perhaps the best illustration of the importance of this factor is provided by a CEC funded project, which was not included in this particular study, but was evaluated earlier by one of the authors.

- The project took place in Mali, and involved a range of activities and services. In the original plan, it was envisaged that some of these would be organized at the level of a federation of villages, and others at the level of individual village communities. The plan was successful as far as the purchasing and marketing of consumer goods, the marketing board for the sale of produce, and the operation of wells to provide drinking water were concerned. Elsewhere, it was unsuccessful until a decision was taken to de-centralise. Seed banks, originally planned at the federation level, were re-established in individual villages. The work of constructing dams for

flood control and irrigation was re-organised around groups of irrigators sharing common facilities within villages. The use of wells and small pumps for irrigation, and the cultivation of vegetable plots were re-organized under the control of individual households, or very small groups with clearly established mutual interests. The result was a very marked improvement in overall performance.

It is noticeable that improvement came about through a uniform process of movement from complex to simpler forms of organisation. A number of similar instances, where a clearer initial assessment of social and economic relations could have led to the selection of more appropriate institutional forms, are found among the projects investigated.

### **Needs identification**

Once the intended beneficiaries of a project have been identified, and an assessment has been made of the possibilities and constraints associated with the economic and social systems of which they are a part, the next necessary condition of success is that their needs should be clearly understood. This may appear to merely be stating the obvious, but it is surprising how often this simple requirement is overlooked.

A frequent offender is the technology driven project, where an agency starts with an idea of something which it wants to do, and then goes in search of a suitable client population. There is nothing inherently wrong with this, but in practice, there is a strong temptation to suppose that a priority need has been identified, when this may not be the case. This danger is particularly pronounced where recipients do not have to contribute much, or anything towards initial costs. Good examples of this are provided by:

- the millet milling project, which improved the efficiency of an operation which took up only approximately 15% of the time which women devoted to processing the crop, and overlooked the more pressing need to do something about de-husking;
- a project in Guinea Biissau, where people were encouraged by a food for work programme to participate in the construction of a vocational training school. It was hoped that the experience of collective action would create an enthusiasm for collaboration, and that this, in turn, would facilitate further development activities. Little thought was given to what would actually be taught at the school, and the curriculum which was eventually offered proved largely irrelevant to local needs and employment opportunities.

- the irrigation project in Kenya, where an attempt was made to thrust a technological solution upon cultivators, when the real need was for an approach through which institutional conflicts could be resolved.

A problem which arises with many irrigation projects should also be mentioned in this connection. This is the tendency to think no further than the provision of a water source, or a system for supplying water to fields; and to neglect the complementary need to provide for other inputs.

Other examples of needs having not been fully understood arise in relation to the consumption preferences of intended beneficiaries. For example:

- in Niger, a vegetable cultivation project was established in the expectation that the producers would consume a portion of their output and market the remainder. It subsequently transpired that they were only interested in the

commercial possibilities, and when demand proved insufficient, the activity was discontinued;

- in Peru, a seed potato bank was established in an attempt to help cultivators recover from a period of heavy crop losses. Although partially successful in meeting a desperate short term need, the selection of a variety which people did not like to eat meant that the project was unlikely to prove viable in the longer term.

Such cases are invariably found to arise under circumstances where the external agency has determined what the objectives of a programme should be in accordance with its own perceptions of what is needed. They also arise very frequently where the agency is relatively unfamiliar with conditions in the project area, where staff are inexperienced and turnover is frequent.

Where an agency is well established, and personnel have long experience of an area, then success can often be achieved without the involvement of intended beneficiaries in a formal process of needs identification. For example:

- a priest with many years of exposure to rural conditions, and a specialist knowledge of hydrology, was able to initiate a series of irrigation and drinking water schemes in a hill area of India, which proved very popular;
- a retired civil servant in Sri Lanka, who had spent his career in the Land Surveys Department, and become very familiar with the dry zone environment, was able to propose a tank renovation programme which accorded very well with the priority needs of poor cultivators, without first of all having to engage in a process of consultation with them.

The central point then is not only that needs must be properly identified, but that external agencies, acting in an independent capacity, are only likely to be able to do this successfully where they have a very well established understanding of the people and of the environments with which they are dealing.

### **Involvement in project planning**

Projects may sometimes succeed without the intended beneficiaries being actively involved in needs identification, but almost inevitably fail where they are excluded from the initial planning phase.

A classic example of how not to go about things is presented by:

- an agricultural extension project in Rwanda where a farm was established by expatriate volunteers, and arrangements were made with individual farmers to demonstrate the new ideas which were developed. The approach failed because conditions on the experimental farm were not close enough to those of actual farms in the district. It could hire labour on a scale which they could not match, could fall back on the use of motorized transport where necessary, and could utilise various other facilities which were not generally available.

This contrasts sharply with:  
- an extension project in Mexico, which started with lengthy discussions about possible improvements in which agronomists and farmers participated as partners, each drawing on their own particular expertise. Once promising ideas had been identified, farmers tried these out directly on their own and collective fields, with the agronomists providing back-up support where required. Some ideas were not successful, but those that did work were quickly adopted by neighbouring farmers; who generally acted without any direct assistance from the project at all.

- a similarly successful use of participatory methods for the development of new technologies is reported from Eastern Bolivia. The availability of a revolving fund, which could be used flexibly to provide credit or grants across a wide range of activities, also proved of critical importance in this case.

This case provides a clear illustration of the important general principle that the involvement of beneficiaries in the planning process must be backed up by a capability to act quickly, and in a timely fashion, once a decision has been made. This will often be difficult to achieve where objectives have to be stated clearly before funding can be released.

Not all of the cases reviewed are as clear cut as the obviously bad and good examples which have been cited, and sometimes it is possible to create at least an appearance of success without involving intended beneficiaries in the planning process at all. The clearest example of this is provided by:

- a project in Burundi, where a priest, supported by a large team of volunteers, succeeded in implementing a range of activities which were planned entirely by the NGO itself: creating a highly dependant «island» of development.

Cases such as these are often referred to by the agencies involved as if beneficiaries have participated actively in the planning process. Closer examination will generally reveal that the most which has happened is that people have been informed, in more or less detail, about what is proposed. Whilst, in principle, this offers the opportunity to criticise and modify plans, the reality is that objections, if felt, will normally not be voiced. Examples of genuine consultation are fairly few and far between.

### ***Involvement in setting up project***

Following on from involvement in planning, the next important factor distinguishing more from less successful projects is the extent to which beneficiaries have contributed to the actual setting up of a project. Two aspects are important here. The first is the financial contribution to initial capital costs.

Under certain circumstances, it may be possible for people to mobilise their own resources. For example:

- a rural banking project in Burkina Faso has attracted savings which have been used to provide credit for collective and private investment activities (although success in mobilising savings has, in general, been much greater than that achieved in providing credit);

but normally this will represent an unattainable ideal.

Where people do not have resources of their own to invest, the establishment of credit facilities by projects themselves offers the best way forwards. This has worked well with:

- communities in Bolivia which have received loans for maize milling equipment, which is being fully utilised.

On the other hand :

- in the case from Niger cited earlier, mills were provided as gifts from the project to the people, and a high proportion of these are either idle or not being fully utilised.

The reason for this is obvious. Under circumstances where it may be quite difficult for outsiders to accurately identify the needs of particular groups or populations, the provision of facilities on credit gives an extra safeguard, in so far as people are unlikely to take out a loan for something to which they do not attach high priority. They may well, on the other hand, passively accept gifts, even where these are of little or no real value to them. Gifts may also be unde-

sirable, in so far as they may introduce distortions into a local economy, promoting inefficiency and possibly driving existing un-subsidised producers out of business.

The second aspect concerns the extent to which beneficiaries contribute their labour during the pre-operational phase. The willingness to give time, like the willingness to invest money, is an important indicator of relevance to needs, and in addition tends to pave the way for subsequent involvement in the management of the operational phase. An example of this process working well is provided by:

- the Sri Lankan tank renovation project, where people were paid at half of the normal rate for such work. This was sufficient to cover their basic subsistence needs, and to make it possible for them to engage in the work in the first place, but was too little to encourage participation by those with no serious long term interest in group membership.

This kind of system is a common feature of most successful projects, but the provision of labour does not always guarantee success. For example:

- the construction of the school in Guinea Bissau, which was discussed earlier, appears only to have been supported because workers were paid, and not through any real interest in the project itself;

- the unsuccessful canal construction project in Peru, where labour was provided free, involved poorer farmers with no land in the area which was to be irrigated, who participated purely as a result of the social pressure which was placed upon them.

### ***Availability of raw materials***

Once the initial capital investment stage of a project has been negotiated, the next requirement for success is that a reliable supply of inputs should be secured. This is most easily achieved where essential items can be directly procured in the immediate locality by the producers themselves. For example:

- in the Mexican case discussed in the previous section, changes in agricultural production involved improved crop rotation systems, local seed selection, drainage of valleys, and terracing of hillsides; all of which could be achieved without any dependence on non-local inputs.

In other instances, producers may be able to purchase the inputs which they require from sources which are near at hand :

- this was the case with a fish farming project in Indonesia, where feed, in the form of surplus by-products from local agricultural activities was readily available. Apart from being advantageous for fish farmers themselves, this established a backward linkage from which others within the locality could benefit in the form of additional income. Elsewhere circumstances were less favourable :

- a textile enterprise in Nicaragua experienced difficulty in obtaining essential imported components, and was only able to produce at 50% of its full capacity as a result;

- an irrigation project in Zambia was only able to continue because an NGO procured all of the imported diesel which it required at its own expense;

- a project in Rwanda, known to the authors but not included in the present study, was kept going by an NGO providing its own network of small distribution points, which had a very small turnover, and could not be expected to survive the withdrawal of project support.

The last two examples are of particular importance, since they show projects being maintained on what amounts to artificial life support systems. The continuation

of an input supply line is only guaranteed under circumstances where this is consciously organised to come to terms with local commercial constraints. A positive example is provided by :

- a project in Bolivia, which succeeded in establishing direct linkages between peasant producers and existing local lines of supply.

### **Demand for products and services**

Hand in hand with the need for access to inputs, is the requirement that there should be a dependable demand for the goods or services which a project provides. This is easiest to guarantee where outputs are directly consumed by project participants themselves. For example:

- the Mexican agricultural extension project discussed earlier, worked with Indian communities which had previously been unable to grow enough food to feed themselves, and whose members had had to seek work elsewhere in order to survive. The project proved popular and viable because it was able to help people satisfy their basic subsistence needs;
- A similar situation arose in the case of the Sri Lankan irrigation tank renovation programme. Most of the paddy which was produced was directly consumed by households within the irrigation groups themselves; and since paddy was a popular staple food item, there was little or no difficulty in marketing surpluses in the immediate locality.

Many non-productive projects, providing drinking water, health or other basic services also succeed through their ability to satisfy the direct needs of populations living in the immediate localities in which they are established.

The risk of failure grows where outputs have to be marketed. Not surprisingly, urban and peri-urban based projects tend to experience relatively little difficulty. For example:

- the fish farming project in Indonesia survives because of its proximity to the large markets of major cities;

Cases where an enterprise based in a rural area successfully supplies a distant market are also encountered.

For instance :

- the honey producers in Mexico, who started by supplying urban domestic markets through middle men, are now selling all of their output through international outlets, and look forward to re-entering domestic markets upon an independent basis. Three particular factors appear to have contributed to this success. The first was the careful preparation, over an extended period of time, which was put into the building up of the business; which will be discussed in more detail later. The second was the relatively non-perishable nature of the product; and the third, the continuing help of external NGO's in the provision of retailing outlets in other countries. Such a combination of factors is rarely encountered however, and it is not difficult to find projects which have run into problems. For example:

- the attempt to grow vegetables in Niger collapsed when it was discovered that there was little local demand and that urban markets were already saturated;
- an attempt at import substitution in Mali, through the provision of solar pumps to cultivate an irrigated jute crop; which foundered when a decision was taken to import plastic bags, and the factory which was to be supplied was driven out of business.

Problems of marketing are most severe, and the risk of failure greatest, in remote areas with poor communications :

- An NGO project to grow vegetables for sale was set up in a rural area in Tanzania which was one and a half hours drive from the nearest market along a very poor road. This was only sustained through a temporary arrangement with another NGO which allowed its transport facilities to be used at marginal cost price. It was hoped that the project would be able to obtain its own vehicle, but there appeared little prospect that the capital cost could ever be retrieved, so even this could only be seen as a temporary and dependant solution.

### **Transfer of technical skills**

The next important factor associated with successful projects is the capacity to transfer technical skills to participants. This nearly always seems to be achieved most effectively where training takes place as an integral part of a production process. For example:

- clothing factories in Nicaragua took on unskilled workers, and trained them on the job using a small group of workers who were already skilled, and some temporary trainers hired specially for the purpose. Using this system, the factories managed to become fully operational within a short period of time;
- A similar pattern was followed in the housing co-operative in Nicaragua. The houses were built by their future occupants under the guidance of a small number of professionals who were also members of the group. Work was completed on schedule, and many of the previously unskilled workers were subsequently able to find continuing employment for themselves in the construction industry;
- the agricultural extension approach in Mexico, where farmers learnt through working under the guidance of agronomists.

The Mexican approach has already been contrasted with the « model farm » method employed in Rwanda. The more didactic style, which this latter example represents, is usually associated with the treatment of training as a compartmentalised activity, separated from the process of production itself. This hardly ever seems to work well. Further negative examples are supplied by:

- the Indonesian project where productive activities were to be encouraged among young people as an incentive to get them involved in planned parenthood discussion groups. Organisers were given general training but no orientation towards any actual production activities. They were left to decide for themselves what would be attempted in different communities, and not surprisingly, very few of the initiatives taken actually worked;
- The vocational training school in Guinea Bissau, which appears to have been almost totally unsuccessful in relating to existing production systems and local needs.

### **Involvement in operation and management**

The transfer of technical skills needs to be complemented by the development of a independent capacity to manage a project if it is to survive after support has been withdrawn.

An example of what, in many respects, appeared to be a very good project, which ultimately failed because this aspect was neglected is provided by:

- jam and wine making factories in Bolivia, where a very carefully planned manufacturing programme came to a halt when intended beneficiaries proved unable to run the project on their own. All of the equipment was obtained through a grant provided by the project.

Peasants were then trained to manufacture the products and to maintain the equipment, which included an electrical system, a power system, boilers and various other items. Quality control was good, and one of the wines was good enough to win a coveted award. But as soon as the project support was withdrawn, it rapidly became apparent that the management structure which had been set up was incapable of ensuring quality control, and that the required level of skills could not be maintained following the withdrawal of specialist technical staff. The lack of the peasants' involvement in the initial stages, and the fact that they were never expected or able to take responsibility for repaying the cost of the plant which they were operating, seems to have cultivated the attitude that it was not their project, and an inability to run it on an independent basis.

Projects involving simpler production systems make a rather better job of transferring managerial skills. For example:

- villagers in Burkina Faso have developed an efficient and independent system for organising the collective labour required for dam construction;
- Sri Lankan irrigation groups now manage their own rotating funds and take complete responsibility for operations, maintenance and input procurement;
- the Mexican honey co-operative exhibits a similar degree of independence in input procurement, production and marketing.

Projects of the first kind, where beneficiaries successfully take over the management of production, are not at all unusual. The last two cases, where a capacity to manage all aspects of the enterprise is transferred are, however, somewhat exceptional, as earlier examples of systems requiring continuing assistance with input supply and marketing demonstrate. The successes illustrate that the capacity to build management structures is very closely related to the involvement of beneficiaries at the earlier stages of planning and setting up projects.

Although most NGOs want to build independent management structures, it appears that very frequently they lack the ability to do so in a sufficiently comprehensive fashion, and that the long term viability of many projects suffers as a result. Where management courses are organised, they generally seem to be based upon the transmission of paper accounting rather than real management skills of decision making, understanding of markets, stock management, and in-service training organisation.

### **Appropriateness of technology**

Many of the determinants of success and failure already covered relate more or less directly to the appropriateness of the technologies selected. Discussion of the transfer of management capabilities in the last section, for example, assumed that technology was given, and that management would need to be adapted to it; but in practice there will often be a degree of flexibility of technology choice, and the opportunity to adapt to existing managerial potential. Much the same applies to the problem of transferring technical skills, to the questions of how beneficiaries can be involved in project planning, how input lines can be secured, and how investment and recurring costs can be recovered. Rather than asking how these can be adjusted to the requirements of a particular technology, it may often be better to ask what technology will fit and prove viable in an environment where serious constraints are apparent in most or all of these respects.

Where people are very directly involved in the project planning phase, then technologies evolve which will almost by definition prove appropriate. The best examples of this are the two cases from Mexico:

- the agricultural extension project where farmers participated in the research and development process themselves;
- the honey project, where there was a gradual process of technological development built upon an indigenous base of production skills and knowledge. A carpentry unit to make hives was established when demand reached the point where setting up costs could be justified by economies of scale and lower unit costs. A sewing unit to make protective clothing, was established in a similar way; and new methods of container construction were evolved when output reached the point where the procedures previously used became outmoded. But even where the project management takes initial decisions about technology, judicious choice can lead similarly to self sustaining systems. For example:
- in the Sri Lankan irrigation project, groups were only formed around tanks which could be renovated with animal power and human labour, without recourse to the use of earth moving equipment. This made it possible for members to exercise a large measure of control from the outset over the timing and management of the task, and to acquire skills which could subsequently be used not only for maintenance, but also to independently expand the capacity of their systems.

Where equipment is imported, on the other hand, and particularly where it is provided under a grant, the general experience is that the technology is never really appropriated by the people, and that systems never become truly self-sufficient. Probable examples of technology which is inappropriate either in terms of complexity, and/or of cost, have already been covered in other connections and need not be spelt out again in detail here. They include:

- the solar pumps in Mali, which could not be independently maintained;
- the jam and wine making factory in Bolivia, which could not function after project support was withdrawn;
- the pumping system in Zambia, which depended upon maintenance services which were far away and insufficiently reliable.

In each of these cases, there are strong grounds for suspecting that simpler and more sustainable alternatives might have been explored. The impression should not, however, be conveyed that imported technology is necessarily inappropriate:

- the Nicaraguan clothing manufacturers imported quite sophisticated technology, which was operated successfully as a result of the provision which was made for training.
- In cases such as this, technical choice may be limited in the sense that no truly local solution can adequately address a problem, and here there may be no alternative to an intensive training strategy, where participants, initially at least, are cast in a largely passive role.

### **Provision for dissemination**

The final factor which generally distinguishes more from less successful projects is whether or not provision has been made in the initial planning phase for the subsequent replication of the system which is to be established. Like the discussion of technology in the last section, it relates closely to many of the other factors which have already been discussed.

Projects may be divided into a number of different categories on this basis. At one extreme are those which are conceived as «once-off», and have no real strategy associated with them. This was often the case under the micro-project scheme. For example:

- the school and health centre being constructed in Kenya;
- the irrigation scheme being re-habilitated in Kenya;
- the dam being constructed in Burkina Faso.

Other cases, where it is intended to make equipment available in a limited and pre-determined number of communities, also frequently arise. For example:

- a project to install handpumps in 42 villages in northern Burkina Faso;
- the project to install millet mills in 35 communities in Niger.

Other examples like:

- the fishermen's co-operative in Rwanda;
- the jam factory in Bolivia;

may be seen in a similar light.

Such projects may help to solve the problems of small numbers of people, and may sometimes establish a momentum which can lead on to other, more independent initiatives being pursued in the same communities. They can potentially also have a wider developmental impact if they are used as a means of gaining experience, which can then be utilised by the same organisation elsewhere, or communicated to others. This kind of inter-institutional diffusion of information about operational constraints and other matters does not, however, seem to occur amongst the projects investigated, and implementing agencies generally seem content to go on working in isolation.

A slightly different approach arises where the implementing agency envisages that it will remain in an area for an extended period of time, and plans a slow build-up from its initial base. This is the case with several projects connected to religious missions, for example:

- the Zambian rural development programme;
- the project discussed earlier in Burundi.

These can be compared to the enlightened middle-ages monastery, which helped peasants in the surrounding areas to mill and market their grain, and obtain basic consumer goods. Other, non-religious organisations often adopt a similar approach. Beneficiaries may be associated with the day-to-day running of the project, but play no real part in decision making.

A measure of success can be achieved in these instances, but it is almost as if the implementing agency wishes to retain control, and does not intend to create truly self-supporting systems. Under these circumstances, dissemination only takes place if the level of external resources and project time made available in the first instance, is reproduced for each subsequent community. The high costs which tend to be entailed, severely limit geographical coverage.

The opposite state of affairs arises where it is assumed that a successful experiment can be replicated simply by making available the same level of per capita funding to cover capital and recurring costs in other places. For example:

- a project in Mali, not included in the 32 investigated but known to one of the authors, proceeded on this basis, failing to make allowance for variations in socio-economic conditions between locations, or for the time and resources required to work through the basic process of problem analysis with intended beneficiaries in new places. The impact of the extended project was far less than in the original situation, as a result.

- the dairy project in Tanzania, which it was hoped to replicate in other locations, yet which was based in a model village where conditions were likely to be atypically favourable.

A sensible compromise between these two extremes is represented by the Sri Lankan tank project, where financial resources are made available upon an approximately comparable scale for each new group; but where direct inputs of project time are progressively reduced by a system under which groups intending to come on stream send members to work and gain experience with more advanced groups, before becoming seriously involved themselves.

Another strategy which frequently works well, is the one in which the NGO itself recognises that it lacks the resources to attempt widespread dissemination, and concentrates on developing viable new ideas, which can then be handed over to the government system for replication. For example:

- the Indian project which promoted a range of new production activities in a hill area, and was instrumental in attracting extension and banking services, and in helping road communications to be improved; all of which served as a platform from which replication could be attempted;
- the Indonesian planned parenthood project discussed earlier, which although in many respects not representing a model for replication, at least started with the potentially promising strategy of experimenting with ideas, which if successful, could then be pursued much more extensively by official agencies.

But the ideal approach is the one where the initial idea to be developed is such that dissemination can take place independently of any external support at all. The best example of this is provided by the case from Mexico where:

- a rural extension project developed a mode of participatory agricultural research centred on the authority of local community structures, who selected volunteer farmers to test new methods, which were later easily spread with the help of the volunteers as village extension workers. The same phenomenon is apparent in:

- the Zaire co-operative programme, which keeps providing new services, and attracts new members who build up their own co-operative structures.

But success is not always guaranteed, just because a dissemination system is built into the structure of the project. For example:

- the credit and saving bank in Burkina Faso, with co-operative management in each village, certain notable successes notwithstanding, has generally been unable to spread easily. The saving function is popular, but there is a fear of extending credit in many instances; and some villages find that it is not worth the effort of starting a bank which can only handle savings.

This seems to be an isolated case, however, and the association between such systems and successful performance is, in general, strong.

## Conclusion

The factors differentiating more from less successful cases discussed in this chapter have largely been considered in isolation from each other, and have largely been represented as if they were inherent to projects themselves. This has been useful for purposes of analysis. In conclusion, however, it is important to recognise that success is not so much a function of disembodied characteristics, as of the predispositions and capabilities of the people involved, and of the organizational structures within which

they function. Thinking of relative success in relation to the capacities of project implementing agencies, provides a rather different perspective, which links together many of the themes which have been explored, and provides a useful bridge to the discussion of recommendations which will follow in the next chapter.

Six points emerge as being of particular importance.

- a. More successful organisations have the capability and the motivation to conduct preliminary investigations enabling them to determine which, if any, of the forms of intervention of which they are capable, conform to the priority needs of the deprived people they are meant to be helping. The approach adopted to agricultural extension in Mexico is a case in point. Less successful cases, like the agricultural extension project in Rwanda, are either unable or unwilling to conduct this kind of enquiry.
- b. Unsuccessful organizations therefore tend to seize on particular assumed means of improvement, without first asking what ends these are to serve. Solar pumps in Mali, mills in Niger, and the vocational school in Guinea-Bissau all provide clear examples of this. The health project operating in Guinea-Bissau, by contrast, starts with the ends, and proceeds from these to the appropriate means.
- c. Successful organizations either themselves possess the technical knowledge required to respond to needs, as in the case of the NGO working in the Indian hill area; or they draw in other who can cover for them, as with the health project cited above. Unsuccessful organizations, for example the volunteer group in Niger, which dug wells for irrigation, go on providing services which are not required because they don't know how to do anything else.
- d. Unsuccessful organizations do not perceive the importance of developing sufficiently comprehensive approaches. Many irrigation projects go no further than supplying water to the fields, and make no provision for other inputs and cultivation practices. Many production projects include technical training, but continue to operate input lines and marketing outlets on behalf of beneficiaries. Many training projects fail to make connections with production and employment opportunities in the areas in which they operate. Successful organisations are aware of the significance of these wider linkages, and provide for them in their approaches.
- e. Successful organizations facilitate the development of strong indigenous institutions. They arrange for the transfer of the management of all aspects of the system within the shortest possible time span, confining external assistance

wherever possible to purely technical areas, and keeping it separate from management functions. They assist in the provision of access to revolving funds or bank loans, and steer clear of grant provision as far as possible. Unsuccessful organizations seek internationally or unintentionally to retain control in their own hands, and generally do the opposite of back of these things.

f. The final point is rather different from the others in so far as it tends to represent a weakness in nearly all of the projects investigated, with the exception of the honey co-operative in Mexico. It concerns the capacity and inclination of organizations to monitor and evaluate their own progress. Since earlier analysis has concentrated on factors distinguishing relatively more and less successful projects from within the range reviewed, it has not been touched until now. For this reason it will need to be developed at greater length than other points.

The problem generally starts at the outset of projects with a failure to present objectives in a manner which provides any real scope for subsequent analysis. Training projects typically set targets for numbers of trainees of different kinds, but provide no basis for assessing the effect which training might have had on production, and hence whether or not initial problem identification was correct. Agricultural extension projects typically set out to attain increased levels of production for specific crops, but do not explicitly seek to improve cost effectiveness.

Part of the explanation for this lies in the fact that monitoring and evaluation are very rarely seen as tools which can be utilised for international management purposes. Generally they are perceived as no more than auditing devices which are employed simply as a means of satisfying the requirements of funding agencies; and these agencies for their own part will generally regard this as sufficient.

Under these circumstances, monitoring and evaluation come to be viewed as chores, which take time away from other more highly valued activities. Instances of dynamic appraisal only occur in programmes of activity such as the Mexican honey co-operative where groups themselves must live with the full consequences of the decisions which they are taking.

Each of six points discussed indicates very substantial scope for improvement in many small development projects. How such improvements may be brought about; how, in other words the deficiencies exhibited by some of the weaker implementing agencies might be overcome, forms the subject of the final chapter.

## Recommendations

In formulating recommendations, it must be recognised at the outset that there are wide variations in the present capabilities of both third world and European NGO's. From this, it follows that changes which may be of vital importance to the functioning of some organizations may already have been taken on board by others. By the same token, changes which it may be desirable and feasible for some organizations to initiate in the short run, can only realistically be seen as much longer term objectives for others. The diversity of experience and capabilities will also affect the level in the « project chain » at which it may be appropriate for action to be taken. Where a European NGO has already itself attained high professional standards, for example, it can become actively involved in the process of

skill development at the level of recipient country institutions. Where it has not on the other hand, then the first priority should be to strengthen its own organization.

Bearing this diversity in mind, this chapter will start by advancing recommendations which seem appropriate for the majority of organizations in the short to medium run. It will then go on to consider recommendations for the longer term; on the understanding that provision should be made for these to be put into effect immediately where organizations are already at an appropriate stage of development.

Most of what will be said applies equally to co-financed and micro projects; but certain factors relating mainly or exclusively to the latter will be explored in a separate note at the end of the chapter.

As the conclusion of the previous chapter indicated, the most important recommendation for the majority of NGOs and other implementing agencies, is that urgent steps should be taken to improve the way in which projects are identified, prepared and initially appraised, and the way in which they are subsequently monitored and evaluated. Further recommendations address the problem of how such improvement can be brought about. The most important of these deals with the strengthening of institutions at a number of different levels; from the CEC itself, down to the organizational structures of third world NGOs. Attention is also devoted to the development of materials and information sources which will assist in this process; and to other changes which will be required to bring it about.

Recommendations for the longer term cover procedures to allow projects greater flexibility to depart from initial plans; and the extension of the block grant system to allow greater decentralised control of the project planning process itself. Many of the recommendations discussed follow directly from points raised in earlier chapters.

### **Identification, planning, appraisal, monitoring and evaluation**

The discussion in previous chapters has provided many illustrations of projects where inadequate thought was devoted to the initial planning process, and where there was no proper follow up mechanism to ensure that mistakes and problems were identified and acted upon. This indicates the need for a more rigorous approach to both identification, planning and appraisal, and to monitoring and evaluation.

#### **a. Identification and Appraisal**

The first recommendation is that those who prepare applications for funding, and those who decide whether or not these should be granted, should make sure that explicit attention is given to the points which are listed below.

##### **i. Identification of beneficiaries**

Discussion in previous chapters indicated that the CEC's intention that projects «*should aim at fulfilling the basic needs of the most deprived*», was frequently overlooked; and that significant internal differences in client communities were either not perceived, or were simply ignored. To guard against such omissions, the following questions should always be asked:

- what benefits will a project offer the poorer groups within a population?
- in what ways will it improve the lives and relative autonomy of women?
- (where relevant) in what ways will it strengthen the position of ethnic and other depressed minorities?

##### **ii. proper consultation and involvement in planning**

Much of the discussion in the previous chapter pointed to the conclusion that projects work best where intended beneficiaries were actively involved in the decision making process; and this is widely accepted by implementing agencies. Often, however, it transpires that these groups have not been consulted themselves, and that the statements of local leaders or officials have been taken to represent their views. This problem can be overcome if the following questions are asked:

- have the views of potential beneficiaries themselves been sought regarding the extent to which intended actions address their own perceived needs?

- what steps will be taken to ensure that beneficiaries are involved in the planning of the project if funding is secured?
- alternatively, where the skills or confidence to exert a direct influence are lacking, what provision will be made for the development of decision making skills, and how will the success of these provisions subsequently be evaluated?

##### **iii. clarification of objectives and financial analysis**

Once a broad area of activity has been identified and agreed, it is important, following the conclusions of the previous chapter, that clear objectives should be defined. These should go beyond the statement of simple schedules of work for the completion of project infrastructure to include:

- anticipated annual levels of output or services provided;
- estimates of likely income from commercially oriented production projects;
- indicators of the likely impact of direct outputs on eg nutrition, health, future levels of investment, and social relations;
- anticipated capital and recurring costs;
- anticipated cost-benefit ratios or cost-effectiveness.

An initial plan should also indicate how indicators will subsequently be measured, how often, and by whom; and should include a budget line to cover any expenses which this may entail.

##### **iv. Identification of levels of responsibility and representation**

Many projects require the formation of co-operative or associative groups of various kinds. Where such developments are to be incorporated, the following questions will need to be explored:

- does the scale on which co-operation is envisaged appear viable in terms of existing forms of social and economic organisation?
- will institutions be able to service all assumed members, or is there a danger that they will be appropriated by a minority for their own benefit, and that intended beneficiaries such as the poor, women, young people will be excluded?

##### **v. establishment of secure input lines and market outlets**

Provision for input availability, and for the market access required by most productive projects, have been identified as weak points in many projects. Here it is necessary to ask:

- are inputs locally available, or attainable in ways that will not involve continuing reliance upon project support or subsidisation?
- are markets available, accessible, and capable of absorbing additional production?
- alternatively, where markets are not readily accessible, or have to be created, is it reasonable to suppose that these constraints can be overcome in a manner which will not entail continuing reliance upon project support or subsidisation?

##### **vi. choice of appropriate technology**

The choice of technology is closely related to each of the preceding points. In order to minimise the risk of introduc-

ing inadequate, costly or unmanageable technologies, it is necessary to ask:

- does the option selected clearly represent a solution to a genuine problem or need; or is it merely being proposed as a result of the interests and capabilities of the implementing organisation?
- has it been discussed with intended beneficiaries to make sure they understand its implications for the use of their time and resources, and what will be required to operate and manage it successfully?
- has the technology been compared with existing practices (if any) or with other possibilities in terms of cost-effectiveness, self-management by the beneficiaries, and skills required for operation and maintenance?
- where an imported technology is being considered; have sufficient attempts been made to explore alternatives available within the area, the nation, or surrounding countries?

#### *vii. provision for replication*

There is a tendency to think of replication only after a project has become operational. It is, however, important that provisional plans for the extension of a service to greater numbers of beneficiaries, or for the reproduction of a project in new locations, be considered from the outset, so that sensible choices can be made between alternative possible initiatives. Strategies will have to be devised with sufficient flexibility to allow changes to be made as experience is acquired, and as variations in environmental and social conditions are encountered. Nevertheless consideration should still be given at the outset to :

- the size of the area within which broadly similar conditions obtain, and within which replication seems likely to be feasible; together with the approximate numbers of people belonging to the groups for which the project will be designed;
- whether the implementing agency envisages a continuing role for itself; and if it does, how intensive this is likely to be by comparison with the initial phase; or if it does not, what provision is to be made to engage the interest and support of larger agencies, or for independent dissemination.

Some projects, typically those involving some form of infra structural development such as a dam, may not actually lend themselves to replication. This need not necessarily lead to their exclusion, although generally they will warrant lower priority than those with more potential for widespread dissemination. Where they are considered, explicit attention should be paid to the prospects of their setting in motion a self-sustaining process of development within the locations to which they are confined; so that what they lack by way of potential for replication through time, may to some extent be compensated for by their sustainability and dynamic implications for the communities which they serve.

#### *viii. conclusion on preparation and appraisal*

As a first step towards improving preparation and appraisal, the CEC should initiate discussion with European NGOs on how the Project Data Sheet (CEC, 1982) could be revised to incorporate the factors which have been discussed into the funding application procedures. More fundamental discussion should also be initiated on why project preparation is at present generally only rudimentary. This is likely to reveal a shortage of necessary skills as a partial explanation, and to point to the need for the kinds of institution building exercises discussed in section 2. below. But

discussion should also focus why it is that NGOs are not putting more resources into preparation work, as an element in their own contribution to co-funded projects.

#### *viii. conclusion on preparation and appraisal*

As a first step towards improving preparation and appraisal, the CEC should initiate discussion with European NGOs on how the Project Data Sheet (CEC, 1982) could be revised to incorporate the factors which have been discussed into the funding application procedures. More fundamental discussion should also be initiated on why project preparation is at present generally only rudimentary. This is likely to reveal a shortage of necessary skills as a partial explanation, and to point to the need for the kinds of institution building exercises discussed in section 2. below. But discussion should also focus upon why it is that NGOs are not putting more resources into preparation work, as an element in their own contribution to co-funded projects.

As a part of this discussion, the desirability of changing the regulations governing identification and feasibility studies under the co-financed programme should be considered. At present, it is permissible for up to 5% of the total project budget to be used for these purposes. This sum may amount to very little, and be quite inadequate, in the case of certain small projects. By the same token, it may also represent rather more than is required at the larger end of the spectrum. A more flexible alternative should be considered where reasonable actual costs could be claimed as a lump sum.

But perhaps more important, in view of the identification problems apparent in relation to many of the projects reviewed, is the need to explore the possibility of making separate financial provision for studies of this kind, so that prospective projects may be subjected to proper scrutiny before a decision to commit resources to a broad area of activity has been taken.

#### *b. Monitoring and Evaluation*

Changing the way in which projects are prepared will be of relatively little avail if not complemented by similar improvements in monitoring and evaluation. These activities are currently performed largely to satisfy the requirements of external funding agencies, and are carried out in a rather formalistic way, which has little or no value for project staff themselves.

The most important recommendation which has to be made here, is that means should be sought of cultivating a quite different attitude towards monitoring and evaluation. The intention should be to instate these activities as internal exercises designed to measure progress, to indicate the need for remedial action where appropriate, and in general to allow project management to reflect upon what it has been doing and to learn from its mistakes. Questions about outputs, impacts and costs of the kind indicated above may be taken as a starting point, but will need to be refined and extended in accordance with the characteristics of particular projects. The methodology devised as a part of the present exercise can provide useful guidelines in this respect, subject to certain qualifications which will be explored below.

Analysis will also need to be extended to account for the underlying causes of performance, particularly where this has deviated significantly from expectations. These might include factors directly under the projects control, such as the functioning of co-operative institutions; or might be external factors, such as inflation, to which it will have to adjust.

Once an internal system for monitoring and evaluation is in place, and is functioning successfully, much of the information produced may also be directly utilised in reports from project staff to the European NGO and the CEC. The fact that it has been gathered to be used by the project itself, is likely to make it much more useful from this point of view than much of the rather formal reporting which is currently being done.

As a first step towards strengthening monitoring and evaluation, the CEC should initiate discussion with European NGO's to see, particularly in the light of problems discussed earlier in Chapter II, if there is a need to simplify the general evaluation criteria (Annex II) to take account of the peculiar nature of small development projects; and/or whether further documentation may be required to explore how they may be applied in practise. As with project preparation, it will then be necessary to go on to identify the major constraints which will have to be overcome, if European NGO's are to effectively contribute to bringing about the changes which are required. Finally, new guidelines governing the regularity and scope of reporting for different types of project will need to be agreed.

### ***Institution building***

Some European NGO's have already developed elaborate funding application forms, which attempt to take on board the types of factors discussed in the previous section. Experience has shown that where this cannot be combined with a capacity both to assist third world counterparts to prepare projects, and to ensure that subsequent evaluation takes place, then little of value is achieved. Some applicants become sophisticated in the art of filling forms, but then continue to operate as before. Others simply turn to alternative sources of fund where procedures are less stringent and time consuming.

This indicates clearly why change cannot be brought about simply by reforming application procedures. This measure could only be effective if it could be demonstrated to be in the interests of the NGO's themselves, and if it could be backed up by institution building at a number of levels to establish a capacity to administer it efficiently, and ensure adequate follow up.

The second major recommendation is therefore that the CEC seeks both to strengthen its own capacity in this area, and enters into discussions with European NGO's about ways in which similar developments could be encouraged both within their own organizations, and those of the third world NGO's with whom they deal. More specific recommendations, relating to possibilities at various levels in the project chain, are discussed below.

#### ***a. The CEC***

If preparation and follow up procedures are to be tightened, then the ultimate responsibility must lie with DG VIII itself. The role which it plays in institution building should largely be confined to the development of resource materials, and to the provision of support for training and other developments at lower levels in the funding chain; both of which are discussed below. But in addition to facilitating institution building, it will also be important for the CEC to be in a position to determine whether or not these activities have been successful. In order to be able to do this effectively, its own staff will require more first hand experience of projects than they receive at present. It is therefore recommended that greater provision be made for all members of

staff in decision making positions, to visit projects from time to time, in order to gain direct experience of the problems of evaluation for themselves.

#### ***b. European NGO's***

The major role in institution building will be played by the European NGO's, and it is recommended that, as a group, they should be encouraged to gradually run down their own direct involvement in projects, in order to be able to spend increasing amounts of time helping to develop the capabilities of their third world partners. They should also be asked to ensure that adequate internal evaluation procedures are incorporated in initial plans, to check that these are carried through; and in general to act as a safeguard against the channelling of funds to local NGO's or beneficiaries where adequate structures for their utilisation are not in place.

Some NGOs already have systems in place which enable them to communicate effectively with field staff, local implementing NGOs, or beneficiaries themselves, and which enable them to contribute adequately at all stages in the project cycle. Many, however, are themselves weak in the areas of project identification, and follow up. Others are preoccupied with raising and transferring funds, and may lack the resources to act as anything more than a « letter box ».

The CEC should initiate discussions with European NGO's to determine how their own capabilities in these areas can be brought to a generally higher standard, from which it will then be possible for a contribution to institution building in the third world to be made. Likely measures would include the establishment or strengthening of existing evaluation departments, and the question of how these were to be financed, and of how staff were to be trained, would need to be explored. In addition, specific provision for field visits and other necessary activities should be included in individual project budgets.

#### ***c. Consultants within third world countries***

Whilst European NGO's are building their own capabilities, a direct contribution to improving preparation and follow up at the project level in the third world could be brought about by the establishment of cadres of local consultants.

In the course of the present exercise, all evaluators hired collaborators, and even though identified at very short notice, the majority of these people showed a good understanding of the functioning and problems of the communities in which projects were being organised. CEC offices could build up a register of potential consultants, who over a period of time would themselves become valuable sources of information, and channels for the communication of information between NGO's.

A system of this kind is already in use in Bolivia in a project which was not evaluated as a part of the present exercise. An NGO has hired a sociologist to help organise its own internal evaluation procedures. He is paid for five days each month, given access to all relevant documents, and encouraged to make field visits whenever necessary. Every three months he organises a three day evaluation session for project staff. The system is cheap and effective since the «facilitator» lives locally, and is able to maintain a continuing relationship with staff. It has helped to transform evaluation from an accounting tool into a far broader and more useful management device. Although designed to serve internal needs, the system also generates data which can be used for purposes of external evaluation.

Funds to support such arrangements could be channelled through the implementing NGO itself. Alternatively, where suitable people could not be found, or where analytical skills were in certain respects inadequate; the CEC should explore the possibility of organising training courses, built around actual evaluation exercises.

#### **d. Third world NGOs**

The possibility of pooling resources within countries between NGOs themselves should also be considered; and where feasible, actively encouraged by the CEC. In many instances, there may be scope for staff from agencies with knowledge of a geographical area or a particular type of project, to provide inputs into the preparation and execution of work carried out by less experienced counterparts. In other instances, it may be sufficient for the organisers of a new project simply to be able to establish contact with, and learn from those with relevant experience. A country data base would help to facilitate contacts of this kind, and they could be financed in the same ways as independent consultants, where some more informal arrangement could not be arrived at.

European NGOs should also seek, where possible, to put projects in touch with ad hoc service networks in Europe or the third world that can provide specialist information or services in areas such as choice of technology or management training. These represent a substantially underutilised resource at present.

#### **Other short term recommendations**

The prospects for tightening procedures and strengthening institutions could be improved if supported by other measures which could be enacted in the short run. These include:

#### **a. Strengthening analytical procedures and improving data access**

##### **i. poverty profiles**

National poverty profiles could be prepared, starting with countries where there is likely to be a heavy concentration of funded projects. These would draw together data from official and other sources, to give a brief overview of the numbers of poor people by occupational group and geographical location. Information on nutritional status, disease patterns, housing conditions, literacy levels and other indicators of basic needs could also be gathered where available; together with data on access to facilities such as electricity, drinking water, health centres, schools, credit and agricultural support services. Relevant aspects of government policy might also be summarised.

Hard data of these types could be used at a very early stage in the project identification process to help NGOs and others decide who to work with. It would also be of particular value in determining the potential for replication, and the specific areas in which attempts at replication might be concentrated. European NGOs and the CEC itself would be able to draw on the profiles to provide insights into the likely viability of proposals put to them, and as a device which would help to establish the priority which particular applications should receive.

A British NGO is already starting to prepare such profiles, which with some adaptation, could be suitable for CEC purposes. A similar procedure could be adopted in relation to women, or any other categories of beneficiary to which CEC wished to give priority in its funding activities.

The CEC should initially explore the possibility of building up such profiles through some of its offices in ACP countries, and then extend the idea further afield if it proved useful.

##### **ii. project indexing by geographical area**

The existing co-funding system generally works well, but the procedure whereby proposals are appraised by DG VIII according to the country of the European NGO by which they are transmitted, currently makes it very difficult to consider projects in the context of the nation or region in which they are to be located. Valuable opportunities for NGOs to learn from each others experiences are lost as a result, and the CEC's own ability to monitor the relationship between European NGOs and third world supported institutions is also impaired.

Although translation difficulties within DG VIII may rule out the possibility of replacing the present system, the CEC should at least make provision for the setting up of a computerised index of past and present CEC funded small projects, organised on a geographical basis, and possibly also by type of activity. If European NGOs were allowed access to this at a very early stage in the process of project preparation, it would be possible to locate any other projects already conducted in the same area, from which information might be extracted on socio-economic conditions and other factors relevant to project success. If similar types of project were found to have been carried out in the same country or region, then files could be consulted or direct contact established to see what positive and negative lessons could be learnt from earlier experiences. Such data could also be held at the level of individual ACP countries, where it could be directly consulted by third world NGOs. The system could finally be utilised by CEC staff themselves, who when needing to make borderline decisions about new projects, would be able quite quickly to identify earlier experiences which might be relevant in particular cases.

##### **iii. project analysis materials**

Once a broad possible area of intervention has been identified, there is a need for resource materials to assist in the process of planning, and the preparation of applications for funding. The methodology devised as a part of the present exercise partially fulfills this requirement, but the CEC should make provision for it to be simplified and refined in the light of the experience acquired in the second phase of the work, and specifically adapted to the requirements of appraisal. Other materials recently produced by leading NGOs, or currently under preparation, which identify simple procedures for appraising the financial and other aspects of small projects, should also be reviewed and adapted to CEC purposes. These could then be made available to European NGOs, third world NGOs, and local consultants, and taken as a basis for the organisation of training programmes. Whilst intended, in the first instance, to be used in the planning and preparation phases, such materials would clearly also make an important contribution towards strengthening the capability of implementing agencies to monitor and evaluate their own work, both for internal and external purposes.

#### **b. Loans and Grants**

The attempt to establish sound monitoring and evaluation procedures as a part of internal project management practice, is likely to run into difficulties with grant or «gift» projects, which tend to encourage a dependent attitude and

a lack of responsibility. This problem was noted by Lecomte, who recommended that a greater emphasis should be given to credit. There has been a clear move in this direction over the last four years; but this has been negated, to some extent, by the tendency of certain implementing agencies to allow their revolving funds to run down. This lack of seriousness in the administration of credit indicates a clear need for Lecomte's message to be reinforced, and for the CEC to explore new systems for the provision of credit.

One possibility might be for beneficiaries to administer their own revolving funds upon an experimental basis. Alternatively, moves might be taken to provide beneficiaries, either individually or in groups, with access to existing banking structures; perhaps with some limited funding being made available to underwrite loans, and serve as a guarantee. A further option might be to give groups assistance to set up their own banking facilities, along the lines of the example from Burkina Faso discussed earlier.

### c. The Three Year Rule

Many of the projects which the CEC has supported last far longer than the 3 year period stipulated in the co-funding regulations. Whilst exceptions are sometimes allowed, the implementing agency is often obliged to find another source of external funding, which imposes different funding conditions. Instances have even been encountered where a project is passed from one CEC supported European NGO to another when the 3 years runs out. If the CEC is to embark upon a process of institution building, and is to seek to persuade clients to adopt procedures, which initially at least might be regarded as irksome, then it should suspend the 3 year rule, in order to be able to offer the incentive of a longer period of support. If this posed difficulties in terms of CEC budgetary procedures, a modified version of the rule could be introduced, where the financing of individual sections of projects was confined within three year cycles, but where the possibility of further funding was left open.

### d. Quality and Quantity

In order to tighten procedures and to build institutions, the CEC should divert funding and some of the time of its own staff away from direct project support in the short to medium run. During this period the number of projects supported would probably have to be reduced. This would be a necessary price to pay for a long term improvement in project quality, and an increase in the number of projects submitted which satisfied the criteria which have been laid down.

### The longer run

As third world NGOs and other project implementing agencies develop stronger management structures, the CEC should allow them increasing freedom to make decisions about the ways in which money may be spent. The future prospect of such autonomy can be used as a powerful incentive to encourage participation in bringing about the types of changes discussed in earlier sections.

The move to greater autonomy in the long run might be accomplished via the intermediate step recommended in point a. below. As indicated in the introduction of the chapter, certain organisations may already be at the point where this new procedure could successfully be implemented with immediate effect; whilst the most advanced will

already be capable of responding positively to the more decentralised possibility spelt out in recommendation b.

### a. Modify co-funding requirements

The first recommendation involves a change in funding arrangements. Implementing agencies are at present often afraid of departing from the initial project proposal, on the grounds that this would involve breaking the co-financing rules, and running the risk of support being discontinued. Where a good independent managerial capacity has been demonstrated, a greater element of flexibility could be introduced through a codified system where:

- changes of a minor nature could be made without being reported;
- changes of intermediate magnitude had to be notified to the CEC, but not cleared in advance;
- major changes still had to be notified for external authorization.

### b. Encourage the « non-project » approach

The type of project envisaged in the review of short term measures is one in which intended beneficiaries are carefully consulted about their preferences; but where the range of possibilities explored, and the way in which a plan of action is formulated, are ultimately determined by the implementing agency itself. The relationship remains, in other words, a paternalistic one.

Other models are also available, as will already be apparent from earlier chapters; although at present, they are only applied in a small minority of cases. These are characterised by a more equal relationship between agency and beneficiaries, and by an open-ended approach where no initial limit is placed upon the range of options which may be considered. Implementing agencies act as facilitators, helping beneficiaries to identify their needs; to analyse the operational and financial constraints which will have to be overcome for these to be satisfied; to explore how resources might be mobilised locally; and to specify the residual external support which will be required. Beneficiaries are then assisted in securing finance from banks or external donors; including European NGOs.

This is sometimes referred to as the «non-project» approach. It places the power of decision making firmly in the hands of beneficiaries themselves, and as such represents the logical final step in the recommended process of de-centralisation, which starts from the building of management capabilities at higher levels in the funding chain.

The new type of NGO which pursues this approach should be encouraged, but in view of the greater input of time which people have to make prior to funding being sought, it can only work effectively where support is guaranteed, and can be secured rapidly after plans have been formulated. The conventional application procedure, with its requirement for a pre-established budget, will clearly not prove sufficiently flexible in most instances, particularly where development activities have to be slotted into a climatically determined agricultural cycle. The various banking and rotating fund systems discussed above sometimes provide the way forward.

A greater use of the block grant system is recommended as another way of achieving greater de-centralization. By shortening the decision chain, this would further increase the degree of flexibility available at the project level; although projects would still need to be prepared and evaluated with equal care, and tight accountability should be

insisted upon. The present tendency for administration to be rather lax should be countered by emphasising the monitoring role of the European NGO's receiving block grants, and of the local implementing group.

Similarly, organisations authorised to set up revolving funds by the CEC or European NGOs should be required to provide clear accounts of the ways in which they were used, so as to encourage proper management, and pave the way for the establishment of fully viable local banking systems.

A mechanism for strengthening accountability, whilst increasing flexibility, might start with the CEC agreeing to the establishment of a working fund, at local level, and a block grant at the level of a European NGO. The grant would be divided into a number of parts: the first of which would be made available immediately, subject to re-established conditions regarding preparation, implementation, monitoring, and spending ceilings. Once the money had been set to use, the implementing agency would report back, providing evidence that the rules had been followed. When satisfied, the European NGO could then advance a further part of the working fund, before reporting back in turn to the CEC and claiming a replenishment of the block grant.

#### *A note on micro projects*

Only 7 of the 32 projects investigated came under the micro EDF system, so the basis for generalisation here is much weaker than in the case of co-financed projects. This having been said, the limited data available from this small sample points to broadly similar conclusions and recommendations.

The need for substantial improvements in the way in which projects are identified, monitored and evaluated is again very clear. Of the 7 micros visited, 6 exhibited quite serious problems which could directly be traced back to poor identification. In what appears to have been a fairly typical case, a poorly documented request was put forward by a leading figure who was acting in pursuit of personal rather than communal interest; and accepted without any field investigation being carried out.

Funds should be made available so that initial studies of problems and their possible solutions could be carried out with communities seeking assistance. As with the co-funded NGO projects, local consultants should be recruited for this purpose from NGOs, training and government organisations. They should also be employed for subsequent monitoring and evaluation, where implementing agencies lack the necessary skills to perform these functions for themselves. The role of the CEC delegation should be to ensure that the agencies, or their representatives are taking care of this work. It should not itself become directly involved in the follow up of individual projects.

Other recommendations are more specific to the micro-programme itself.

Some micro-project offices within ACP governments have recently been able to obtain the assistance of expatriate experts and volunteers in putting their programmes together. Whilst this should be welcomed, it is desirable that such persons confine themselves, in general, to an institution-building role; giving particular emphasis to training in the areas of project identification, monitoring and evaluation. Provision should also be made for counterparts to work alongside them, with a view to taking over their functions within a limited period of time.

At present all financing is by grant. This should be replaced by a system where some funds are made available for revolving funds and other types of loans. This would enable the «non-project» approach to be pursued under the programme; building on the advantage provided by the close proximity of the CEC office, and the relative ease of ensuring accountability, which should follow from this.

It has been noted that the incorporation of micros into frameworks provided by ongoing European NGO supported projects seems often to lead to good results. In spite of this favourable record, it is important that priority should be given, wherever possible, to local NGOs and other groups, since the micro fund represents one of the very few opportunities which they have to gain independent access to finance.

The final recommendation concerns the way in which micro-project records should be kept. At present comprehensive records are maintained within delegation country offices, and only summaries are available in Brussels. This created difficulties for the authors when attempting to select a cross-section of cases for investigation, and is likely to pose similar problems for anyone wishing to form an overview of the programme as a whole for monitoring or other purposes. Centralised records in Brussels would help to overcome this problem, and would also provide a valuable resource for European NGO's wishing to embark upon project work in ACP countries.

#### REFERENCES

Marilyn Carr, Geneviève de Crombrugge and Mick Howes: «*Assessing Rural Development Projects: An Approach to Evaluation as if people mattered*». Report to the CEC, October 1984.\*

Commission of the European Communities : «*The General Conditions of the scheme for project cofinancing in developing countries between the European Communities and non-governmental organizations*», January 1982.\*\*

Lecomte, B., et. al.: «*Comparative Evaluation of Projects Cofinanced with NGOs and micro projects*». Report to the CEC, June 1981.\*

\* available from the Evaluation Section, CEC DGVIII, 200, rue de la Loi, 1049 Bruxelles.

\*\* available from the NGO section, CEC DGVIII.

## THE SELECTION OF EVALUATORS AND PROJECTS

17 people carried out evaluations in the second phase of the study. Two of the authors of this report made one evaluation trip each, whilst the other made two to separate countries. 14 further evaluators were recruited to perform the other investigations. A total of 17 countries\* were covered.

Four of the evaluators were CEC employees from the NGO service of DG VIII, and were chosen by their own organization. Six were selected from a list proposed by the CEC/NGO Liaison Committee. The remainder were identified directly by the contractors themselves.

Evaluators were allowed up to a month for their field investigation, with the exception of the CEC employees, who were only able to spend periods of between ten and twenty days away. Evaluators devoted the greater part of their time to depth investigations of single projects.

These projects were selected by the contractors in consultation with European NGO's and the

CEC. At the request of the CEC, an attempt was made to choose cases so as roughly to reflect the overall geographical distribution of the programme as a whole, and so as to represent the wide spectrum of agencies through which it is implemented. About half of the final sample was drawn from ACP and half from non-ACP countries.

Since a major concern of the study was to identify project impacts, an attempt was made to select broadly successful projects; as in other instances there would frequently be little to investigate. In order to do this, a preliminary list of possibilities was identified from CEC files. The relevant NGO's were then contacted, and some two-thirds agreed that an evaluation could be carried out. Of the remaining third, some expressed unwillingness on the grounds that the projects in question had already been evaluated in the recent past. Others said that their projects were not, in fact, successes, and were therefore not suitable.

The selection of EOF micro-projects was more difficult, since

no detailed files are kept in Brussels. Problems were compounded by the fact that the programme had hardly got underway in many ACP countries, and in all, some ten EDF country delegates had to be contacted before a small number of apparently suitable cases could be identified.

Apart from the projects identified for detailed investigation, each evaluator was required to look at one or more additional projects at a more superficial level. A more flexible selection procedure was adopted in these instances. Evaluators were simply given a list of all co-funded projects in the country to be visited and asked to indicate which they would like to visit. Projects were then contacted for approval, and this was granted in nearly every case.

\* *Africa*: Burkina Faso, Burundi, Guinea Bissao, Kenya, Niger, Rwanda, Tanzania, Zaire, Zambia.

*Latin America*: Bolivia, Mexico, Nicaragua, Peru.

*Asia*: India, Indonesia, Sri Lanka.

## ANNEX M

## GENERAL EVALUATION CRITERIA

## I. Framework and objectives

- The operation's (project's, programme's...) physical, socio-cultural, economic and development (sectoral, instrumental, thematic, «security», etc...), policy environment;
- Objectives as initially determined and as modified during implementation : reasons for choice ? still valid ? alternative concepts?
- Background details of the operation's design, preparation and execution.

## II. Effectiveness (tangible results realized/intended results)

- compare actual, tangible results (output and immediate objectives realized) with intended results (initial and modified);
- Analyse factors which have determined (a) the actual results and (b) the differences between these and the intended results.

## III. Efficiency (comparison: value of tangible results / means employed)

- Assess value of tangible results, describe and evaluate

critically means, methods and time taken to achieve them, and analyse cost-benefit relationship thus obtained;

- Compare these figures with operation study forecasts and analyse reasons for any discrepancies.

## IV. Viability (« after-aid »/sustainability)

Assess (or estimate post-implementation survival of operation with reference to the following factors :

-economic/financial: are recurrent costs of fully operational stage covered? foreign exchange requirements ?

- socio-cultural/technical/institutional : is the operation functioning properly, taking into account the motivation, skills and organization of those concerned?

- policy: are development policies conducive to the operation's success ?

- socio-economic and ecological environment : is the operation « assimilable » and compatible

with the conservation of renewable resources and the protection of the environment?

#### V. Impact

Identify the operation's effects - foreseen or unforeseen, positive or negative - on development, i.e. in terms of irreversible improvement in the ability of the people and the institutions concerned to ever more effectively take control of their own future; who benefits, or not : women, youth, poor, better-off, government...?

#### VI. Conclusions and recommendations (« Janus » approach : 4 main points)

- Conclusions concerning the operational aspects of projects, programmes etc... evaluated;

- Conclusions concerning development and cooperation policies relating to the sector, theme or instrument of cooperation evaluated;

- Recommendations concerning these policies;

- Operational recommendations.

# Du nouveau dans les relations OMS/ONG

## *New Developments in WHO/NGO's Relations*

Dans notre précédent numéro nous avons publié sous le titre « Du nouveau dans les relations Unesco/ONG » un article par V. Hercik et un ensemble de documents relatifs à l'évolution des relations officielles de l'Unesco avec les ONG. Au même moment nous recevions des informations sur les décisions de la dernière Assemblée mondiale de la santé concernant les relations de l'Organisation mondiale de la santé avec les ONG. Nous en donnons ci-dessous le texte intégral en français et en anglais.

*At the beginning of 1985, the important role of nongovernmental organizations was recognized notably in implementing the strategies « health-for-all » developed by the World Health Organization. The need to broaden the range of nongovernmental organizations with which WHO collaborates and to mobilize national and regional as well as international organizations led the World Health Assembly to recommend, in 1985, a review of the existing guidelines and procedures for relations with nongovernmental organizations.*

*The working principles governing the admission of nongovernmental organizations into official relations with WHO had been in force, with only minor amendments and additions, since 1948, and related mainly to WHO'S official relationships with such organizations. It has been felt that a broader framework, one which could be a practical working tool for the Executive Board, the Secretariat and the organizations themselves, should be set up.*

*At its 79th session in January 1987 the WHO Executive Board, reviewed a revised version of the « Working Principles » and decided to recommend a draft resolution for adoption by the Health Assembly. As the Principles cover the whole span of relations with nongovernmental organizations, they have been entitled «Principles governing relations between WHO and nongovernmental Organizations ».*

*The 40th World Health Assembly at its 12th plenary meeting, on 15 May 1987, adopted this resolution.*

### **Collaboration avec les organisations non gouvernementales : principes régissant les relations entre l'OMS et les organisations non gouvernementales**

La Quarantième Assemblée mondiale de la Santé,

Rappelant l'article 71 de la Constitution aux termes duquel l'Organisation peut prendre toutes dispositions convenables pour se concerter et coopérer avec des organisations non gouvernementales pour mener son action internationale dans le domaine de la santé;

Rappelant que les Principes régissant l'admission des organisations non gouvernementales à des relations officielles avec l'OMS ont été adoptés par la Première Assemblée mondiale de la Santé, puis amendés par les Troisième, Onzième et Vingt et Unième Assemblées mondiales de la Santé (résolutions WHA1.130, WHA3.113, WHA11.14 et WHA21.28);

Reconnaissant le rôle important des organisations non gouvernementales, que la Trente-huitième Assemblée mondiale de la Santé a souligné dans la résolution

### **Collaboration with nongovernmental organizations: principles governing relations between WHO and nongovernmental organizations**

*The Fortieth World Health Assembly,*

*Recalling Article 71 of the Constitution whereby WHO may make suitable arrangements for consultation and cooperation with nongovernmental organizations in carrying out its international health work;*

*Recalling that the Working Principles Governing the Admission of Nongovernmental Organizations into Official Relations with WHO were adopted by the First World Health Assembly and amended by the Third, Eleventh and Twenty-first World Health Assemblies (resolutions WHA1.130, WHA3.113, WHA11.14 and WHA21.28);*

*Recognizing the important role of nongovernmental organizations, as emphasized by the Thirty-eighth World Health Assembly in resolution WHA38.31, and the comple-*

WHA38.31. et le caractère complémentaire des ressources qu'elles représentent au sein du partenariat entre les gouvernements, les peuples et l'OMS œuvrant en faveur du développement sanitaire;

Soulignant la nécessité de mobiliser les organisations non gouvernementales nationales et internationales en vue de la mise en œuvre accélérée des stratégies de la santé pour tous;

Tenant compte de l'utilité d'un cadre général pour l'établissement de relations non officielles avec les organisations non gouvernementales ainsi que pour leur admission à des relations officielles avec l'OMS;

DECIDE d'adopter la version révisée des Principes régissant les relations entre l'Organisation mondiale de la Santé et les organisations non gouvernementales, ci-jointe en

Deuxième séance plénière, 15 mai 1987  
A40/VR/12

## ANNEXE

### Principes régissant les relations entre l'Organisation mondiale de la santé et les organisations non gouvernementales

#### 1. introduction

1.1 Ainsi qu'il est indiqué dans l'article 2 de la Constitution, l'une des principales fonctions de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est d'agir en tant qu'autorité directrice et coordonnatrice, dans le domaine de la santé, des travaux ayant un caractère international. Afin de s'acquitter de cette fonction, et conformément à l'article 71 de la Constitution, l'OMS pourra prendre toutes dispositions convenables pour se concerter et coopérer avec des organisations non gouvernementales (ONG) pour mener son action internationale dans le domaine de la santé.

1.2 A l'égard des ONG, l'OMS agira conformément à toutes résolutions pertinentes de l'Assemblée générale ou du Conseil économique et social des Nations Unies.

1.3 Les objectifs de la collaboration entre l'OMS et les ONG sont les suivants: promouvoir les politiques, stratégies et programmes issus des décisions prises par les organes directeurs de l'Organisation; collaborer pour ce qui concerne différents programmes de l'OMS à des activités convenues d'un commun accord pour la mise en œuvre de ces stratégies; enfin, par des dispositions appropriées, harmoniser les intérêts intersectoriels des différents organes sectoriels concernés dans un contexte national, régional ou mondial.

2. Types de relations au niveau mondial et leur évolution

2.1 L'OMS ne reconnaît qu'un seul type de *relations formelles, appelées relations officielles*, avec les ONG qui répondent aux conditions spécifiées dans les présents Principes. Tous autres contacts, y compris les relations de travail, sont considérés comme étant de caractère informel.

2.2 Le processus présidant à l'établissement de relations avec des ONG sera caractérisé par une succession d'étapes distinctes décrites dans les paragraphes suivants.

2.3 Les premiers contacts établis avec une ONG afin de favoriser une compréhension mutuelle et la définition d'intérêts communs sont fréquemment des échanges d'information et une participation réciproque à des réunions techniques. Ces *contacts informels* peuvent être maintenus

*mentarity of the resources they represent in the network of governments, peoples and WHO striving for health development;*

*Emphasizing the need to mobilize national and international nongovernmental organizations for accelerated implementation of health-for-all strategies-Taking into account the usefulness of a broad framework dealing with the development of informal relations with nongovernmental organizations as well as with their admission into official relations with WHO;*

*DECIDES to adopt the revised Principles Governing Relations between the World Health Organization and Nongovernmental Organizations, annexed hereto.*

Twelfth plenary meeting, 15 May 1987  
A40/VR/12

## ANNEX

### Principles governing relations between the World Health Organization and nongovernmental organizations

#### 1. Introduction

1.1 As stated in Article 2 of the Constitution, one of the main functions of the World Health Organization (WHO) is to act as the directing and coordinating authority on international health work. In support of this function, and in accordance with Article 71 of the Constitution, WHO may make suitable arrangements for consultation and cooperation with nongovernmental organizations (NGOs) in carrying out its international health work.

1.2 WHO should, in relation to NGOs, act in conformity with any relevant resolutions of the General Assembly or Economic and Social Council of the United Nations.

1.3 The objectives of WHO's collaboration with NGOs are to promote the policies, strategies and programmes derived from the decisions of the Organization's governing bodies; to collaborate with regard to various WHO programmes in jointly agreed activities to implement these strategies; and to play an appropriate role in ensuring the harmonizing of intersectoral interests among the various sectoral bodies concerned in a country, regional or global setting.

#### 2. Types of relations at the global level and their development

2.1 WHO recognizes only one category of formal relations, known as official relations, with those NGOs which meet the criteria described in these Principles. All other contacts, including working relations, are considered to be of an informal character.

2.2 The establishment of relations with NGOs shall be an evolving process proceeding through a number of separate stages as described in the following paragraphs.

2.3 First contacts with an NGO in order to create mutual understanding and assist in developing mutual interests frequently take the form of exchanges of information and reciprocal participation in technical meetings. This type of informal contact may continue on an ad hoc basis, without

dans le cadre d'arrangements spéciaux, sans limite de temps et sans accord écrit. Toutefois, la possibilité de définir les grands objectifs de la collaboration et d'élargir celle-ci pour y inclure des activités communes spécifiques conformes aux compétences particulières de l'organisation non gouvernementale intéressée est également explorée à ce stade.

2.4 Lorsqu'ont été recensées un certain nombre d'activités communes spécifiques, la collaboration peut passer à une autre phase caractérisée par une période (généralement deux ans) de *relations de travail* dont le début est marqué par un échange de lettres. Ces lettres précisent les bases convenues pour la collaboration, donnent le détail des activités qui seront entreprises pendant la période considérée, fournissent une estimation des ressources apportées par l'OMS et l'ONG, et nomment des points focaux au sein de l'ONG et de l'OMS (administrateur technique désigné). A la fin de la période de relations de travail, les parties concernées dressent un bilan commun de la collaboration ainsi prévue et envisagent les modalités de leurs relations futures. Il peut être alors décidé : de prolonger la période de relations de travail; de soumettre, pour examen par le Conseil exécutif, une demande d'admission d'une ONG internationale à des relations officielles avec l'OMS s'il existe un certain nombre d'activités qui pourraient former la base d'une relation durable et plus étroite; ou encore qu'il n'y a pas lieu de maintenir les contacts dans un avenir prévisible. Les dispositions qui sont ainsi prises pour des consultations et une coopération avec des ONG sont considérées comme informelles.

2.5 Il appartient au Conseil exécutif de statuer sur l'admission d'ONG à des *relations officielles* avec l'OMS.

### **3. Conditions régissant l'admission d'ONG à des relations officielles avec l'OMS**

3.1 Le principal domaine d'activité de l'ONG intéressée relèvera de la compétence de l'OMS. Ses buts et activités seront en harmonie avec l'esprit, les fins et les principes de la Constitution de l'OMS, seront axés sur le développement dans le domaine de la santé ou des domaines apparentés, et seront exempts de toute visée de nature essentiellement commerciale ou lucrative. L'essentiel des activités de l'ONG sera en rapport avec la mise en œuvre des stratégies de la santé pour tous, telle qu'elle est envisagée dans la stratégie mondiale de la santé pour tous d'ici l'an 2000 et dans le programme général de travail de l'OMS pour une période déterminée.

3.2 L'ONG intéressée sera normalement internationale de par sa structure et/ou son champ d'action et représentera une proportion importante des personnes organisées sur le plan mondial en vue de coopérer dans la sphère particulière d'intérêt où elle exerce son activité. Dans le cas où plusieurs ONG internationales auraient des domaines d'intérêt analogues, elles pourront constituer un comité ou autre organisme mixte, habilité à agir pour l'ensemble du groupe.

3.3 L'ONG intéressée sera dotée d'une constitution ou document fondamental analogue, d'un siège permanent, d'un organe directeur, d'une structure administrative à différents échelons d'action, et sera habilitée à parler au nom de ses membres par l'entremise de ses représentants officiels. Ses membres exerceront le droit de vote au sujet de ses politiques ou de son action.

3.4 Ainsi, les organisations ayant qualité pour être admises à des relations officielles avec l'OMS englobent différentes

*time limit and without written agreement. However, the definition of the broad objectives of collaboration and the possibility of enlarging its scope to include specific joint activities in line with the particular expertise of the nongovernmental organization are also explored at this stage.*

*2.4 When a number of specific joint activities have been identified, collaboration may be taken a stage further by proceeding to a period (usually two years) of working relations entered into by an exchange of letters. Such letters set out the agreed basis for the collaboration, indicating details of the activities to be undertaken during the period, providing an estimate of the resources to be supplied by WHO, and naming focal points in the NGO and in WHO (designated technical officer). A joint assessment of the outcome of the collaboration thus planned is undertaken at the end of the period of working relations by the parties concerned, including also consideration of the future relationship. This may result: in the continuation of the working relations for a further period; in an application for admission into official relations with WHO from an international NGO, for examination by the Executive Board, should there be a number of activities which might form the basis of a long-term and closer relationship with WHO; or in a decision that there is non scope for further contacts in the foreseeable future. This arrangement for consultation and cooperation with NGOs is considered as informal.*

*2.5 The Executive Board shall be responsible for deciding on the admission of NGOs into official relations with WHO.*

### **3. Criteria for admission of NGOs into official relations with WHO**

*3.1 The main area of competence of the NGO shall fall within the purview of WHO. Its aims and activities shall be in conformity with the spirit, purposes and principles of the Constitution of WHO, shall centre on development work in health or health-related fields, and shall be free from concerns which are primarily of a commercial or profit-making nature. The major part of its activities shall be relevant to and have a bearing on the implementation of the health-tor-all strategies as envisaged in the Global Strategy for Health for All by the Year 2000 and the WHO General Programme of Work covering a Specific Period.*

*3.2 The NGO shall normally be international in its structure and/or scope, and shall represent a substantial proportion of the persons globally organized for the purpose of participating in the particular field of interest in which it operates. When there are several international NGOs with similar areas of interest, they may form a joint committee or other body authorized to act for the group as a whole.*

*3.3 The NGO shall have a constitution or similar basic document, an established headquarters, a directing or governing body, an administrative structure at various levels of action, and authority to speak for its members through its authorized representatives. Its members shall exercise voting rights in relation to its policies or action.*

*3.4 Thus, organizations eligible for admission into official relations with WHO include various types of international*

catégories d'ONG internationales dotées d'une structure fédérative (constituées de groupes nationaux ou régionaux ou ayant des membres individuels de différents pays), des fondations chargées de recueillir des ressources pour des activités de développement sanitaire dans différentes parties du monde et des organismes analogues s'occupant de promouvoir la santé sur le plan international.

3.5 Dans certains cas exceptionnels, une organisation nationale, affiliée ou non à une ONG internationale, pourra être prise en considération en vue de son admission à des relations officielles, en consultation avec le Directeur régional de l'OMS et l'Etat Membre concernés et sous réserve des recommandations de ces derniers. Une telle organisation nationale (ou plusieurs organisations nationales regroupées en une structure fédérative (faîtière)) pourra prétendre à être admise à des relations officielles à condition que la plus grande partie de ses activités et ressources soit consacrée à l'action internationale de santé et apparentée, qu'elle ait établi un programme d'activités à mener en collaboration avec l'OMS comme indiqué au paragraphe 2.4. et que ses activités offrent une expérience appropriée dont l'OMS pourrait souhaiter tirer parti.

3.6 Toute demande d'admission à des relations officielles sera normalement précédée d'au moins deux années de relations de travail fructueuses, telles que décrites au paragraphe 2.4.

#### **4. Procédure à suivre pour l'admission d'ONG à des relations officielles avec l'OMS**

4.1 Les demandes devraient normalement parvenir au siège de l'OMS à la fin du mois de juillet au plus tard, afin de pouvoir être examinées par le Conseil exécutif au mois de janvier de l'année suivante. Elles comporteront un plan structuré pour des activités communes convenues par l'organisation intéressée et l'OMS. Les demandes émanant d'organisations nationales auront l'aval du Directeur régional de l'OMS et du gouvernement de l'Etat Membre concernés. Les demandes seront normalement communiquées aux membres du Conseil par le Secrétariat deux mois avant la session au cours de laquelle elles seront examinées.

4.2 A sa session de janvier, le Comité permanent des Organisations non gouvernementales du Conseil, composé de cinq membres, examinera les demandes présentées par des ONG, spontanément ou sur invitation, et adressera des recommandations au Conseil; il pourra inviter toute organisation à faire devant lui une déclaration verbale relative à sa demande. Au cas où il estimerait que l'organisation candidate ne répond pas aux conditions fixées, et dans le souci de garantir un partenariat continu et fructueux fondé sur des objectifs précis et attesté par le succès de la collaboration passée et un plan d'activités communes pour l'avenir, le Comité permanent pourra recommander d'ajourner l'examen d'une demande ou de la rejeter.

4.3 Le Conseil, après avoir examiné les recommandations du Comité permanent, décidera si une organisation doit être admise à des relations officielles avec l'OMS. Une nouvelle demande d'admission d'une ONG ne pourra normalement être examinée avant que deux ans se soient écoulés depuis la décision prise sur sa première demande.

4.4 Le Directeur avisera chaque organisation de la décision prise par le Conseil au sujet de sa demande. Il tiendra une liste des organisations admises à des relations officielles et

*NGOs with a federated structure (made up of national or regional groups or having individual members from different countries), foundations that raise resources for health development activities in different parts of the world, and similar bodies promoting international health.*

*3.5 In exceptional cases a national organization, whether or not affiliated to an international NGO, may be considered for admission into official relations, in consultation with and subject to the recommendations of the WHO Regional Director and the Member State involved. Such a national organization (or a number of national organizations working under a federated (umbrella) structure) shall be eligible for admission provided that : the major part of its activities and resources are directed towards international health and related work; it has developed a programme of collaborative activities with WHO as indicated in paragraph 2.4; and its activities offer appropriate experience upon which WHO may wish to draw.*

*3.6 There shall normally have been at least two years of successfully completed working relations, as described in paragraph 2.4, prior to an application for admission into official relations.*

#### **4. Procedure for admitting NGOs into official relations with WHO**

*4.1 Applications should normally reach WHO headquarters not later than the end of the month of July in order to be considered by the Executive Board in January of the following year. They shall specify a structured plan for collaborative activities agreed upon by the organization and WHO. Applications from national organizations shall contain the endorsements of the WHO Regional Director and the Government of the Member State concerned. Application should normally be transmitted to Board members by the Secretariat two months in advance of the session at which they will be considered.*

*4.2 During its January session the Board's Standing Committee on Nongovernmental Organizations, composed of five members, shall consider applications submitted by NGOs, voluntarily or by invitation, and shall make recommendations to the Board; it may invite any such organization to speak before it in connection with the organization's application. Should the applicant organization be considered not to meet the established criteria, and bearing in mind the desirability of ensuring a valuable continuing partnership based on defined objectives and evidenced by a record of successful past collaboration and a framework for future collaborative activities, the Standing Committee may recommend postponement of consideration or rejection of an application.*

*4.3 The Board, after considering the recommendations of the Standing Committee, shall decide whether an organization is to be admitted into official relations with WHO. A re-application from an NGO shall not normally be considered two years have elapsed since the Board's decision on the original application.*

*4.4 The Director-General shall inform each organization of the Board's decision on its application. He shall maintain a list of the organizations admitted into official relations, and*

cette liste, avec toutes les modifications qui pourront y être apportées, sera communiquée aux Membres de l'OMS.

4.5 Un plan de collaboration établi en fonction d'objectifs arrêtés d'un commun accord et définissant des activités à mener au cours des trois années à venir constituera la base des relations officielles entre l'OMS et l'ONG concernée. Ce plan sera transmis aussi aux bureaux régionaux de l'OMS pour encourager une plus étroite collaboration au niveau régional s'il y a lieu.

4.6 Le Conseil exécutif, agissant par l'intermédiaire de son Comité permanent des organisations non gouvernementales, passera en revue la collaboration avec chaque ONG tous les trois ans afin de s'assurer qu'il est souhaitable de maintenir des relations officielles. L'examen par le Conseil s'étendra sur une période de trois ans, un tiers des ONG en relations officielles étant passé en revue chaque année.

4.7 Le Conseil pourra mettre fin aux relations officielles s'il estime qu'elles ne sont plus appropriées ou nécessaires compte tenu de l'évolution des programmes ou d'autres circonstances. De même, le Conseil pourra suspendre les relations officielles ou y mettre fin si une organisation ne répond plus aux conditions qui s'appliquaient lors de l'établissement de telles relations, ou n'exécute pas sa part du programme de collaboration convenu.

## 5. Relations avec les ONG aux niveaux régional et national (1)

5.1 ONG régionales ou nationales affiliées à des ONG internationales en relations officielles avec l'OMS

Ces ONG sont, par définition, en relations officielles avec le bureau régional (les bureaux régionaux) de l'OMS. Elles élaboreront et exécuteront un programme de collaboration avec les niveaux régionaux et nationaux de l'OMS afin d'assurer la mise en œuvre des stratégies de la santé pour tous au niveau des pays.

## 5.2 ONG régionales et nationales pour lesquelles il n'existe pas d'ONG internationale

Le bureau régional concerné peut établir des *relations de travail* avec ces organisations, sous réserve que des consultations aient lieu entre le Directeur régional et le Directeur général de l'OMS. Un programme d'activités élaboré et exécuté comme l'indique le paragraphe 2.4 serait essentiel.

## 5.3 ONG régionales ou nationales affiliées à des ONG internationales qui ne sont pas en relations officielles avec l'OMS

Afin que l'OMS puisse promouvoir et soutenir la constitution de puissantes ONG internationales dans les divers domaines techniques, le bureau régional concerné peut établir des *relations de travail* avec les organisations régionales ou nationales susmentionnées, sous réserve que des consultations aient lieu entre le Directeur régional et le Directeur général de l'OMS. Ces relations de travail reposeront sur un programme d'activités élaboré et exécuté comme l'indique le paragraphe 2.4.

(1) Avant l'établissement de relations de travail entre l'OMS et une ONG nationale, et avant qu'un programme de collaboration avec une telle organisation soit convenu, des mesures appropriées seront prises afin de consulter le gouvernement intéressé conformément à l'article 71 de la Constitution de l'OMS.

*this list and any amendments thereto shall be circulated to the Members of WHO.*

*4.5 A plan for collaboration based on mutually agreed objectives and outlining activities for the coming three-year period shall form the basis of official relations between WHO and the NGO. This plan shall be transmitted also to the WHO regional offices to encourage closer collaboration at regional level as appropriate.*

*4.6 The Board, through its Standing Committee on Non-governmental Organizations, shall review collaboration with each NGO every three years and shall determine the desirability of maintaining official relations. The Board's review shall be spread over a three-year period, one-third of the NGOs in official relations being reviewed each year.*

*4.7 The Board may discontinue official relations if it considers that such relations are no longer appropriate or necessary in the light of changing programmes or other circumstances. Similarly, the Board may suspend or discontinue official relations if an organization no longer meets the criteria that applied at the time of the establishment of such relations, or fails to fulfil its part in the agreed programme of collaboration.*

## 5. Relations with NGOs at the regional and national levels (1)

5.1 Regional or national NGOs affiliated to international NGOs in official relations with WHO

*These NGOs are, by definition, in official relations with the WHO regional office(s). They shall develop and implement a programme of collaboration with the regional and national levels of WHO to ensure implementation of health-for-all strategies at the country level.*

## 5.2 Regional and national NGOs for which there is no

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS, 5/1987 303

### *international NGO*

*The regional office concerned may establish working relations with these organizations, subject to consultation between the Regional Director and the Director-General of WHO. A programme of activities developed and implemented as described in paragraph 2.4 would be essential.*

5.3 Regional or national NGOs affiliated to international NGOs not in official relations with WHO

*In order that WHO may promote and support the formation of strong international NGOs in the various technical fields, the regional office concerned may establish working relations with the above-mentioned regional or national organizations, subject to consultation between the Regional Director and the Director-General of WHO. Such working relations shall be based on a programme of activities developed and implemented as described in paragraph 2.4.*

*(1) Before working relations are established between WHO and a national NGO, and before a programme of collaboration with such an organization is established, appropriate measures will be taken to consult the Government concerned in concordance of Article 71 of the WHO Constitution.*

## 6. Privilèges conférés aux ONG par l'entrée en relations avec l'OMS

6.1 Les privilèges conférés par l'entrée en relations officielles comprendront notamment:

i) le droit de nommer un représentant pour participer, sans droit de vote, aux réunions de l'OMS ou à celles des comités et conférences convoqués sous son autorité, aux conditions suivantes :

lorsque l'Assemblée de la Santé, ou un comité ou une conférence convoqués sous l'autorité de l'OMS, discutera une question à laquelle une ONG associée à l'activité de l'OMS est particulièrement intéressée, cette ONG, sur l'invitation du président de la réunion ou sur l'acceptation, par celui-ci, d'une demande émanant de l'organisation, aura le droit de faire une déclaration ayant le caractère d'un exposé et pourra, avec l'assentiment de la réunion, être invitée par le président à présenter, au cours de la discussion de la question dont est saisie la réunion, une déclaration supplémentaire aux fins d'élucidation;

ii) l'accès à la documentation non confidentielle et à toute autre documentation que le Directeur général pourra juger opportun de mettre à leur disposition par tels moyens spéciaux de distribution que l'OMS pourra établir;

iii) le droit de soumettre des mémorandums au Directeur général, qui déterminera la nature et la portée de la circulation à leur donner.

6.2 Si un mémorandum est présenté sur une question qui, de l'avis du Directeur général, serait susceptible de figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée de la Santé, ce mémorandum sera soumis au Conseil exécutif en vue de l'inscription éventuelle de cette question à l'ordre du jour de l'Assemblée.

6.3 Des privilèges semblables seront normalement accordés aux ONG nationales/régionales ayant des relations de travail avec des bureaux régionaux de l'OMS conformément à la section 5, sur décision des Directeurs régionaux en consultation avec les comités régionaux.

6.4 Une organisation nationale affiliée à une ONG internationale ayant la même sphère d'activité à l'échelle internationale présentera normalement ses vues par l'entremise de son gouvernement ou de l'ONG internationale à laquelle elle est affiliée, à moins que d'autres dispositions ne soient prises compte tenu de ses relations particulières avec l'OMS.

## 7. Responsabilités des ONG dans leurs relations avec l'OMS

7.1 Les ONG seront responsables de l'exécution du programme de collaboration convenu d'un commun accord et aviseront l'OMS le plus tôt possible si, pour une raison quelconque, elles étaient dans l'impossibilité de remplir leurs engagements.

7.2 Les ONG utiliseront les occasions que leur offrent leurs activités normales pour diffuser des renseignements sur les politiques et les programmes de l'OMS.

7.3 Les ONG collaboreront individuellement ou collectivement aux programmes de l'OMS pour promouvoir les objectifs de la santé pour tous.

7.4 Les ONG collaboreront individuellement ou collectivement avec les Etats Membres dans lesquels elles exercent leurs activités à la mise en œuvre des stratégies nationales/régionales/mondiales de la santé pour tous.

## 6. Privileges conferred on NGOs by relationship with WHO

6.1 The privileges conferred by official relationship shall include :

(i) the right to appoint a representative to participate, without right of vote, in WHO'S meetings or in those of the committees and conferences convened under its authority, on the following conditions: whenever the Health Assembly, or a committee or conference convened under WHO'S authority, discusses an item in which a related NGO is particularly interested, that NGO, at the invitation of the chairman of the meeting or on his acceding to a request from the organization, shall be entitled to make a statement of an expository nature, and may, with the consent of the meeting, be invited by the chairman to make, in the course of the discussion of the item before the meeting, an additional statement for purposes of clarification;

(ii) access to non-confidential documentation and such other documentation as the Director-General may see fit to make available through such special distribution facilities as WHO may establish;

(iii) the right to submit a memorandum to the Director-General, who would determine the nature and scope of the circulation.

6.2 In the event of a memorandum being submitted which the Director-General considers might be placed on the agenda of the Health Assembly, such memorandum shall be placed before the Executive Board for possible inclusion in the agenda of the Assembly.

6.3 Privileges similar to those stated above shall normally be accorded to national/regional NGOs having working relations with WHO regional offices, in accordance with section 5, as determined by the Regional Directors in consultation with the regional committees.

6.4 A national organization which is affiliated to an international NGO covering the same subject on an international basis shall normally present its views through its government or through the international NGO to which it is affiliated, unless other arrangements are made in view of its particular relationship with WHO.

## 7. Responsibilities of NGOs in their relationship with WHO

7.1 NGOs shall be responsible for implementing the mutually agreed programme of collaboration and shall inform WHO as soon as possible if for any reason they are unable to fulfil their part of the agreement.

7.2 NGOs shall utilize the opportunities available to them through their normal work to disseminate information on WHO policies and programmes.

7.3 NGOs shall collaborate individually or collectively in WHO programmes to further health-for-all goals.

7.4 NGOs shall individually or collectively collaborate with the Member States where their activities are based in the implementation of the national/regional/global health-for-all strategies.

# Coopération entre les ONG locales et la FAO\*

La FAO coopère depuis longtemps de façon féconde avec les ONG locales à la planification et à l'exécution de certains types d'activités de terrain. Cette collaboration s'est intensifiée à la suite de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR) de 1979, qui a mis en lumière les actions de développement agricole et rural au ras du sol pour lesquelles les ONG locales sont souvent particulièrement bien placées. D'un autre côté, ces ONG n'ont souvent accès qu'à des ressources modestes et beaucoup manquent des compétences et de l'expérience nécessaires pour concevoir et gérer des projets de développement agricole : l'appui de la FAO peut donc soutenir leurs efforts sur le terrain et les aider à assurer la liaison avec d'autres ONG aux prises avec des problèmes analogues.

La liaison directe entre la FAO et les ONG locales est principalement assurée par la **Campagne mondiale contre la faim/Action pour le développement** (CMCF/AD). La CMCF/AD aide les ONG locales à promouvoir la participation des groupes ruraux les plus pauvres aux activités de développement, principalement au moyen de petits projets financés par des ONG qui ont beaucoup d'audience dans les pays développés. Ses activités sont très diverses: formation de personnel des ONG locales, mobilisation de ressources pour des projets réalistes demandés par les ONG, étude de problèmes spécifiques de développement intéressant les ONG, mobilisation de l'assistance technique pour les ONG locales au moyen de consultations avec les divisions techniques de la FAO.

Beaucoup d'ONG africaines, très petites et qui travaillent au ras du sol, ont du mal à présenter aux bailleurs de fonds, ONG ou autres, des projets bien identifiés et formulés. Divers ateliers ont été organisés pour former le personnel des ONG à la formulation, à l'exécution et à l'évaluation des propositions et projets de développement rural.

En Afrique, la crise alimentaire récente a appelé l'attention sur la nécessité de mobiliser les petits agriculteurs pour promouvoir le développement. On a adopté une approche basée sur des projets de relance et de dévelop-

pement à l'échelle du village, particulièrement dans les pays frappés par la sécheresse. En Ethiopie par exemple, un projet de développement à l'intention des paysans et d'autres groupes de ruraux pauvres a mobilisé l'appui d'ONG internationales (plus de 1,6 million de dollars E.-U. jusqu'à présent). Au début du présent exercice, 21 autres projets villageois étaient opérationnels; 35 de plus ont été élaborés et sont en voie de financement. Il y a encore plus de 200 demandes d'ONG dans la filière, pour un total de 6,4 millions de dollars E.-U.

Des initiatives très diverses ont été lancées en Asie du Sud. La Consultation de l'Asie du Sud, organisée en collaboration avec l'Association des institutions de développement (Bangladesh), a favorisé les échanges sur les problèmes et les expériences en matière de pauvreté rurale.

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS, 5/1987 305

Elle a mobilisé 46 participants représentant des ONG du Bangladesh, de l'Inde, du Népal, du Pakistan et de Sri Lanka, et suggéré des orientations pour les activités de développement rural des ONG. A la suite de la Consultation, les projets villageois portant sur l'alimentation et l'agriculture se sont multipliés dans la région.

En Amérique latine, les ONG et autres groupes informels de développement ont proliféré au cours des dernières décennies. Le premier programme régional de la CMCF/AD était implanté en Amérique latine avec un groupe de 17 ONG qui, depuis, a donné lieu à un réseau représentatif dont les succès ne se comptent plus. Diverses liaisons formelles et informelles visant à combattre la pauvreté rurale sont issues de ce groupement qui n'a pratiquement plus besoin d'apports extérieurs.

La collaboration avec les ONG d'Amérique latine se concrétise souvent par des projets de développement vers lesquels la CMCF canalise l'expertise de la FAO pour renforcer les capacités de formulation et d'évaluation des ONG. Ces projets comportent souvent des volets de formation pour des activités spécifiques: par exemple, à la demande d'ONG, la FAO a fourni en 1985 et 1986 des experts pour des ateliers organisés au Brésil et au Pérou et qui ont formé une quarantaine de personnes pour des projets d'amélioration de la petite agriculture. Une mission a permis récemment d'évaluer les besoins de formation des

\* Extrait de *Programmes de terrain*, 1986-87, FAO. 1987

ONG boliviennes pour les projets de développement rural et d'exécuter des programmes de formation semblables à ceux qui ont été mis au point au Brésil et au Pérou. En janvier 1957, 19 projets de ce genre étaient opérationnels en Amérique latine et 34 autres étaient dans la filière. La contribution des donateurs a dépassé 1,5 million de dollars en 1936 contre 0,4 million en 1984.

Les divisions techniques de la FAO sont en liaison directe avec les ONG dans leurs activités de terrain. Des consultations techniques avec les divisions compétentes de la FAO aident les ONG à divers stades des projets, en particulier pour l'identification et la formulation. Par exemple la Division de la mise en valeur des terres et des eaux organise des missions *ad hoc* de soutien technique aux petits projets d'irrigation lancés par des ONG en Afrique. Financée au départ par le budget ordinaire, cette collaboration s'est beaucoup développée dans le cadre du Programme de relèvement de l'agriculture en Afrique (PRAA) de la FAO, avec l'appui du Programme de coopération technique (PTC). La Sous-Division de la communication au service du développement a également établi des relations de travail fécondes avec les ONG en formant du personnel national pour l'exécution des programmes de communication rurale. Chaque fois que possible, l'exécution de ces programmes est confiée à des ONG locales; c'est le cas par exemple pour une série d'ateliers organisés en Afrique de l'Ouest par l'Association africaine d'éducation pour le développement (ASAFED).

Les unités et divisions techniques de la FAO ont aidé à créer des réseaux d'ONG spécialisées dans tel ou tel domaine technique. Ainsi, le Service de la commercialisation et du crédit a aidé les ONG d'Asie à créer l'Association asiatique des organismes de commercialisation des aliments. Celle-ci s'emploie principalement à promouvoir la formation, les échanges de personnels et la coopération technique entre ONG membres dans le domaine de la commercialisation des céréales et des produits horticoles. Un réseau analogue d'ONG s'occupant de commercialisation a été créé avec l'aide du Bureau régional de la FAO en Amérique latine. Des activités du même genre sont en préparation pour l'Afrique orientale et australe. En Afrique de l'Ouest, l'Institut africain pour le développement économique et social (INADES), une ONG qui appuie les activités des femmes rurales dans la commercialisation et le crédit, collabore avec la FAO au Cameroun, au Burkina Faso et au Rwanda. Des programmes locaux de formation au niveau du village sont entrepris avec un appui financier de la FAO et d'autres sources extérieures.

La coopération entre les unités techniques de la FAO et les ONG locales commence parfois à l'occasion de réunions de la FAO. Par exemple, à la suite de la Conférence mondiale sur les pêches de 1984, le Département des pêches de la FAO a collaboré avec des ONG nationales pour promouvoir la pêche artisanale. Deux projets sont issus de cette collaboration : le Programme FAO/Agence suédoise de développement international (ASDI) pour le golfe du Bengale et le Projet FAO/Danish International Development Agency (DANIDA) pour l'Afrique de l'Ouest. L'expérience des communautés de pêcheurs acquise à l'occasion de ces projets a inspiré au Département des pêches le principe fécond des centres communautaires de pêche.

Le Département des forêts de la FAO collabore aussi avec les ONG. A la suite des orientations données par la CMRADR et par le Congrès forestier mondial de 1978, le Département a donné la priorité aux initiatives de foresterie communautaire et intensifié sa collaboration avec les ONG. Ainsi l'Unité de la foresterie communautaire coopère directement avec les ONG pour renforcer l'efficacité des programmes forestiers au ras du sol par diverses activités (formation, exécution de projets, manuels de terrain, consultations sur la recherche). Par exemple, l'ONG internationale Coopérative American Relief Everywhere (CARE) collabore avec le Département des forêts en Afrique de l'Est à un projet destiné à mettre au point des systèmes de suivi des petits projets exécutés par les ONG et les institutions des Nations Unies. Ce projet, qui intéresse actuellement le Kenya, le Soudan et le Rwanda, comporte des études de cas et des ateliers réunissant les participants locaux aux petits projets. CARE collabore aussi avec l'Unité des opérations du Département des forêts à un projet de mise au point et de distribution de fourneaux économiques pour améliorer la situation du bois de feu au Soudan.

Les exemples ci-dessus illustrent quelques-uns des aspects de la coopération de la FAO avec les ONG pour l'assistance technique au ras du sol. Cette coopération avec les ONG et les activités relatives à la condition féminine représentent une faible partie des opérations de la FAO. Mais leur expansion doit être considérée dans le contexte des programmes plus vastes de développement rural, de foresterie communautaire, de pêche artisanale, de planification décentralisée, dont l'ensemble a déjà eu une forte influence sur la forme et le contenu des programmes de terrain de l'Organisation.

## UAI at Vancouver

The name «Vancouver» has always had a special magic for us; it was the inspiration of one of Marcel Thiry's most beautiful poems.

The traveller fortunate enough to visit Vancouver will not be disappointed : a superb harbour open to the Pacific Ocean and the Far East; a young, sparkling town whose stylish architecture harmonizes with the mountains and water that surround it; and, above all, the extraordinarily friendly welcome extended by its inhabitants.

This is what greeted us on the occasion of the inauguration, in this city, on 3-4th July last of an entirely new « Palais des Congrès ». This new and impressive facilities, added to the infrastructure already in existence, will undoubtedly enable Vancouver - which already, with Washington, New York and Montreal, ranks among the four major conference towns of the North American Continent (see «Transnational Associations» n° 3, 1937, p. 196) - to enhance still further its role in the field of international relations.

J.R.

## Six mille congressistes sans interprètes

ASSOCIATIONS. 5/1987

Six mille participants à un congrès international, venus de soixante-dix pays, s'exprimant et se comprenant sans aucun interprète, tel est l'événement auquel on vient d'assister à Varsovie pour la célébration du centenaire de la création de l'espéranto, cette langue internationale mise au point par Louis Lazare Zamenhof.

La Pologne a fêté le centenaire de la naissance de l'espéranto, le seul projet de langue internationale qui ait jamais survécu, parmi six cents autres tentatives.

Le fondateur de l'espéranto, Louis-Lazare Zamenhof, était né à Bialystok, alors en Russie et actuellement en Pologne, en 1859. Le 26 juillet 1887, il publia à Varsovie le premier livre d'enseignement de l'espéranto sous le pseudonyme Doktoro Esperanto, «le docteur qui espère ». Pour que la langue vive sans lui, il renonça à ses droits d'auteur.

Dans le monde, l'intérêt pour l'espéranto est actuellement important, dans les pays Scandinaves, aux Pays-Bas, en Europe de l'Est, au Brésil et en Asie. En Chine, il y aurait près d'un million d'esperantophones.

L'Association universelle d'espéranto fut fondée en 1908 par Hector Hodler, humaniste suisse et fils du peintre du même nom, et Edmond Privat, ami de

TRANSNATIONAL

307

Gandhi et de Romain Rolland, Anatole France, Gorki, Tolstoï, Einstein, Tito et le grand écrivain chinois Pa Kin figurent parmi les esperantophiles (et parfois esperantophones) les plus fameux. Le monde compte aujourd'hui, selon les estimations, entre quatre et quinze millions de locuteurs esperantistes.

L'ONU et l'UNESCO s'intéressent épisodiquement à l'espéranto, L'UNESCO a adopté deux résolutions en faveur de cette langue. Une proposition appelant à résoudre le problème linguistique mondial par l'utilisation de l'espéranto avait été remise à l'ONU, en 1966, appuyée par une pétition, mais U Thant, alors secrétaire général, interrogé quelques années plus tard, dira qu'il n'a jamais eu connaissance de cette proposition.

En 1976, l'ONU a toutefois publié la Déclaration universelle des droits de l'homme en espéranto. Les tenants de « la langue qui ne véhicule aucune hégémonie politique » espèrent que les nombreuses manifestations suscitées par le centenaire ranimeront l'intérêt de la communauté internationale pour l'invention de Zamenhof. Un courant existe depuis plusieurs années, visant à faire attribuer à l'espéranto le prix Nobel de la paix. (*Le Monde*. 23-24.8.87)

A new non-governmental organization, the **International Federation of Dalit Organizations**, was founded in Washington DC on September 23, 1986. The purpose of this organization is : (1) to defend and promote human rights, providing facilities, services and legal defense funds; (2) to assist in the advancement of education by the creation and support of primary, secondary, technical and professional schools, colleges and universities, and by the award of grants, scholarships, and Joans to students for the purpose of study or education; (3) to cooperate with other organizations in educational activities of interest to the Federation. The new institution will be publishing a newsletter as a communications link for the Dalit community throughout the world. *International Federation of Dalit Organizations, Press Release, Washington, DC, December 1, 1986.*

A meeting was to take place in Harare, Zimbabwe, in late August/early September 1987, to formally constitute a new **African Association for Human Rights and Development (AAHRD)**. *(HRI reporter, vol. II, Nos 5/6 Winter/Spring 1987).*

Il a été constitué à Dakar une Association des professionnelles africaines de la communication (APAC). L'APAC est une organisation apolitique, nongouvernementale, à but non lucratif. Elle peut adhérer à tout groupement, organisme ou association à caractère continental ou mondial ayant les mêmes buts. L'APAC se propose comme objectifs: présenter une image des femmes reflétant leur vie réelle et ses aspects de créativité, de changement et de participation; promouvoir des échanges d'expériences entre femmes d'Afrique; faire le lien entre les femmes professionnelles de la communication, les chercheuses, les universitaires et le public; introduire l'élément « femmes » dans tous les aspects de la communication; mettre en œuvre une communication alternative pour les femmes, fondée sur des valeurs et les besoins africains; mettre en avant par des productions (articles, émissions) de qualité, la totalité de la vie des femmes; vulgariser des connaissances, recherches; mettre à la disposition des médias africains ou autres et des organismes internationaux des informations, reportages sur l'histoire, la vie, les espoirs des femmes africaines, par exemple - Femmes africaines à travers l'histoire - Femmes africaines face à l'apartheid - Rôle et place des femmes dans la production vivrière - La santé - Les femmes, la population, la famille - Les femmes et la lutte contre la désertification d'exemple des fourneaux «ban ak suuf») - La libération des femmes. Différents types de réalisation seront adoptés: features, grands reportages, et l'APAC essaiera autant que possible de démarrer

des expériences de co-production à un niveau sous-régional. L'APAC a commencé à identifier des

duits tant en Afrique qu'ailleurs. Elle compte également consolider son bulletin de liaison qui annoncera périodiquement les productions à sa disposition. Par ailleurs, la mise en œuvre de son centre de documentation reste un projet prioritaire en ce qu'il sera la source d'une information fiable, plurielle et scientifique sur les femmes en Afrique.

*Pour plus de renseignements s'adresser à: APAC, B.P. 4234, Dakar, Sénégal.*

Les délégués de 23 pays africains représentant des organisations locales volontaires non gouvernementales de développement à la base ou dans les espaces national, sous-régional et continental en Afrique francophone, anglophone, lusophone et arabophone se sont réunis du 26 au 30 mai 1987 à Dakar, Sénégal.

Cette conférence constitue le point culminant des efforts des organisations locales volontaires de développement pour participer effectivement, par le biais d'initiatives de développement, à la recherche de solutions à la crise économique et sociale que connaît l'Afrique.

Malgré le Plan d'action de Lagos adopté en 1980 par les gouvernements africains, la crise socio-économique persiste. Le sommet de l'OUA de 1984, consacré à la situation en aggravation persistente, adopta le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique (PPREA) et demanda la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'Afrique pour appeler à un large support et une coopération du monde entier y compris des organisations « non gouvernementales » pour trouver des solutions à la crise.

Les associations africaines jouèrent un rôle crucial dans la définition d'une stratégie de participation des ONG à la solution de la crise par le biais de leurs communications à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'Afrique, en mai 1986.

Ces communications se basaient sur la «*Note d'information des ONG africaines sur la crise économique et sociale de l'Afrique*» préparée à Nairobi en avril 1986, et sur la déclaration des ONG sur la crise économique et sociale de l'Afrique préparée collectivement par les ONG africaines, les ONG du Nord et les ONG internationales à New York en mai 1986.

Ces initiatives des ONG africaines ont mis en évidence le besoin urgent pour les organisations locales volontaires de développement de se réunir pour un effort concerté des populations africaines, au côté des gouvernements africains, pour des solutions à la crise africaine.

La conférence de Dakar, en répondant

à ce besoin urgent, a abouti à la création d'une organisation panafricaine dénommée le **Forum des organisations africaines volontaires de développement (FOVAD)**.

Le congrès constitutif du FOVAD a élu un Comité directeur de 15 membres ainsi composé:

Président : Mazide Ndiaye (Sénégal);  
Secrétaire général : Paul Wangoola (Ouganda); Trésorier: Pasteur Samuel Yarneogo (Burkina Faso); Vice-présidente (Ouest): Mme Bisi Ogunleye (Nigeria); Vice-président (Nord): Abdallah Suleiman (Soudan); Vice-président (Est) : Simon Muchiru (Kenya); Vice-présidente (Sud) Mme Vanglies Titi (Zimbabwe); Vice-président (Central) : Charles Karamano (Rwanda); ainsi que Mme Alice Nkhoma Warnaza (Tanzanie); Mme Augusta Henriques (Guinée Bissau); Mme Alimatou Traoré (Mali); James Sarpei (Ghana); Ambroise Gama (Swaziland); Akpalo Kouassivi (Togo); Mme Mario Morgan (Sierra Leone).  
*(FAVOD, c/o CONGAD, BP 4109, Dakar, Sénégal).*

The 1984 report «*Environmental NGOs in Developing Countries*» provided information on environmental citizen's associations in the Third World and makes suggestions for cooperation.

As a follow-up, the Netherlands IUCN Committee is starting a new **Environment and Development Service for Third World Citizens' Groups (ENDS)**. This service comprises three main activities:

- a question/answer service providing specific (technical, scientific, legislative, etc.) information. ENDS will pass requests to the most appropriate institution in the Netherlands or Europe and endeavour to quickly transmit the reply;
  - assistance in finding potential sponsors and support in fund raising for environmental projects submitted by citizen groups in the Third World;
  - facilitate cooperation between environmental organizations and the participation of local environmental associations in Netherlands' development assistance projects and programmes.
- ENDS cooperates with the Regular Information System on Environment and Development (RISED) of the European Environmental Bureau (EEB) and the Nairobi-based Environment Liaison Centre (ELC). ENDS will supplement these organizations in the sense that it provides a service to individual associations and offers support for their specific wishes.

ENDS will also incorporate a follow-up of the Netherlands IUCN Committee Women, Environment and Sustainable Development project. Women's organizations will be involved, information on the relationship women, environment and sustainable development will be exchanged and (pilot) projects in this field will be promoted.

Third World citizen groups working on environment-sustainable development are invited to contact ENDS if they see its efforts are useful. Those who can supply information on environmental risks caused by development projects, trade policies or investments by private enterprises in which the Netherlands or the European Community are involved are also invited to contact ENDS. (*Irene Dankelman, Netherlands IUCN Committee, Damrak 28-30, 1012 LJ Amsterdam, Netherlands.*)

A south-south trade network is being set up as part of a project financed by the UN Development Programme to promote inter-regional trade between selected developing countries. Participating countries in the initial stages of the trade network were: Colombia, Côte d'Ivoire, Egypt, Indonesia, Kenya, Morocco, the Philippines and Uruguay. Several other countries have recently joined the network, including Argentina, Ecuador, Pakistan and Sri Lanka.

Supply and demand units have been set up in each country, usually within existing trade promotion organizations and Chambers of Commerce. Following a methodology developed by the International Trade Centre UNCTAD/GATT, these units can provide data on suppliers and buyers for selected products and bring the interested parties together at the enterprise level.

For further information, please contact: Robert Dunning, International Trade Centre UNCTAD/GATT, Palais des Nations, CH-1211 Geneva 10, Switzerland.

(Information source: *International Trade Forum*, April-June 1986)

#### A digital communications network

may soon facilitate exchange of information between European institutions involved in analyzing scientific data from satellites. The advisability of establishing such a network was a conclusion of a study commissioned by the European Space Agency (ESA).

During the study, analysis was made of requirements for storage and accessing of data from past and future space missions. The electronic network approach was preferred to the establishment of a single centre to archive data, because it will permit greater ease of access to data and more flexible solutions to the needs of scientists.

Implementation of the network is likely to take place over the next five years to support such future space missions as the Hubble Space Telescope and the Spacelab micro-gravity flights. Management and co-ordination of network facilities will be the responsibility of ESA's Research Institute (ESRIN) at Frascati, Italy. The network will make use of facilities already functioning at ESA Operations Centre (ESOC) at Darmstadt, Federal Republic of Germany.

For more information on the study, please contact: Logica plc, 64 Newnham Street, London W1A 4SE, UK (TP + 44 1/637-9111; TX 27200).

(Information source: *Computer Communications*, October 1986).

Les trois géants de la dette du tiers-monde, le Brésil, l'Argentine et le Mexique, ont annoncé le vendredi 25 septembre à New-York leur décision de former un «groupe des trois» pour coordonner leur approche face à leurs créanciers. Cette décision est intervenue à la veille des rencontres les plus importantes qui précéderont l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre à Washington.

A eux trois, le Brésil, l'Argentine et le Mexique cumulent une dette extérieure de 282 milliards de dollars, près des trois-quarts de l'endettement de l'Amérique latine (près de 400 milliards).

(*Le Monde*, 27-28.9.87)

Des représentants du Conseil des recteurs des universités brésiliennes, de la Guinée-Bissau, du Mozambique, du Portugal, de l'île Saint-Thomas et de l'archipel du Cap-Vert ont tenu en novembre 1986 à Praia, la capitale de ce dernier pays, la réunion constitutive de l'Association des universités et institutions d'enseignement et de recherche lusophones.

Ils ont élu comme président M. Antonio Simoes Lopes, recteur de l'Université technique de Lisbonne. M. José Raymundo Martins Roméo, recteur de l'Université fédérale Fluminense, Rio de Janeiro, et membre du Conseil d'administration de l'Association internationale des universités, fait partie du Conseil d'administration de la nouvelle association. L'Association a pour but, grâce aux institutions qui la composent, de développer les relations politiques et culturelles entre les peuples et les gouvernements de langue portugaise.

(*Boletim informativo*, Conselho de Rectores das Universidades Brasileiras, supplément spécial, janvier 1987 et *Bulletin n° 2/1987* de l'Association internationale des universités)

On July 15, 1987, during the Congress of the International Union of Architects (UIA) in Brighton, design professionals from 29 countries created a new peace organization. The group, to be known as Architects Designers Planners for the Prevention of Nuclear War (ADPPNW) held its first convocation, approved a charter and elected its first executive committee. The organization originated in a meeting in Moscow in May 1986, where Soviet and US architects and planners voiced concern over the arms race. Affirming the responsibility of their professions to protect the built environment, they issued a call to member nations of the UIA to act together against the danger of nuclear war at the upcoming meeting in Brighton. Chaired by Tician Papachristou, president of the US Architects Designers Planners for Social Responsibility, and Yuri Platonov, newly elected president of the USSR Union of Architects, the Brighton

meeting featured a speech by Or Stephen Farrow, committee member of International Physicians for the Prevention of Nuclear War.

Following adoption of a charter, delegates of 29 assembled nations elected an executive committee consisting of co-chairman Yuri Platonov, USSR, and Tician Papachristou, USA, and Oscar Margenet, Argentina; Jai Rattan Bhalla, India; Reuben Musyoka Mutiso, Kenya; Abdelmoumen Benabdeljalil, Morocco; Anthony L. Watkins, New Zealand; Witold Thumenas, Poland; Sven Thiberg, Sweden; and Kate McIntosh, UK. Subject to confirmation, the organization's headquarters and secretariat are to be located in Stockholm where the executive committee will meet again in July 1988. (Press release UIA)

Réunis les 24 et 25 janvier 1987 au Schloss Cappenberg près de Dortmund, République fédérale d'Allemagne, des enseignants universitaires de plusieurs pays d'Europe occidentale (RFA, Autriche, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni) appartenant à des établissements d'enseignement supérieur formant des spécialistes de l'aménagement du territoire ont fondé l'Association européenne des facultés et autres établissements d'enseignement supérieur formant des spécialistes de l'aménagement du territoire.

La nouvelle organisation a, dans le cadre de l'Europe occidentale, pour buts de: développer les échanges de vues entre tous les établissements s'occupant d'aménagement du territoire et de planification de l'environnement; de faciliter les échanges internationaux d'étudiants, de collaborateurs scientifiques et d'enseignants du supérieur; de favoriser la reconnaissance mutuelle des examens et diplômes; et de veiller à harmoniser l'offre et les programmes internationaux de formation.

(*Association internationale des universités*, *Bulletin 1987*, n° 2)

The European Association of Distance Teaching Universities was established in Heerlan, Netherlands, in January 1987. The objectives of the Association are: to promote higher distance education in European countries; to support bilateral and multilateral contacts of the academic staff of the participating institutions; to support co-operation in the fields of research, course development, and course and credit transfer; to develop new methods and techniques for higher distance education, including new technologies and media, and to organize common projects in these fields in co-operation with European authorities.

Eleven institutions of higher distance education from ten West European countries are participating in this Association. (*Association internationale des universités*, *Bulletin 1987*, n° 2)

Les Annexes au Moniteur Belge du 21 août 1987 publient les statuts de la Fédé-

ration européenne des collectionneurs et amateurs de curiosités, antiquités et de folklore (FECAD). Les membres fondateurs sont tous de nationalité belge et le siège est fixé : rue Fesler 44, Marchienne-au-Pont (Charleroi) en Belgique. Le président est Mme Gisèle Maton et le secrétaire M. Charles Rigoli.

The African Conference on the Integrated Family Planning, Nutrition and Parasite Control Project (PANFRICO) will now be held annually. This was decided at the first conference, held in Tanzania, March 2-9 1987, sponsored by the United Nations Fund for Population Activities in collaboration with the International Planned Parenthood federation. The delegates of the countries that participated in the first Panfrico came only from English speaking countries, but French speaking countries are expected to join the second Panfrico to be held in Zambia next year. (From *JOICFP News*, July 1987)

Les Annexes au Moniteur Belge du 6 août 1987 publient les statuts de l'European Association for Chinese Law (EACL). L'association qui est régie par la loi belge du 25 octobre 1919 a pour objet de promouvoir et de coordonner l'étude et la connaissance du droit chinois. Elle se propose également d'encourager les contacts et les échanges professionnels entre juristes d'Europe occidentale et la République populaire de Chine. Le président est M. Eric Harremoës (Danemark), fonctionnaire au Conseil de l'Europe et le secrétaire général est M. Ernst A. Findorff (RFA), fonctionnaire CEE. Le siège est établi Square de la Quiétude 7, B-1150 Bruxelles.

A proposal for the establishment of a University of the Commonwealth for Cooperation in Distance Education has been made by a group of independent Commonwealth education experts. The proposed new university will operate throughout the Commonwealth using the techniques pioneered by the Open University in Britain and similar distance teaching universities and departments in Australia, Canada and New Zealand, as well as by outback schools and correspondence institutions in those countries. Its aim will be that « any learner, anywhere in the Commonwealth, shall be able to study any distance teaching programme available from any bona fide college or university in the Commonwealth ». The Chairman of the Group is Lord Briggs of Lewes, Provost of Worcester College, Oxford. The report is to be considered by the Meeting of Commonwealth Heads of Government in Vancouver October 1987. (Commonwealth Secretariat, Marlborough House, Pall Mall, London SW1Y 5HX).

Within the study of language it is the field of pragmatics (dealing specifically with aspects of language use and the

functionality of language, and characterized by an inevitably interdisciplinary perspective) which is best equipped to contribute to the quest for an adequate degree of understanding. Up to the present moment, however, this extremely complex area of research has remained too fragmented to yield sufficiently reliable and applicable results. The International Pragmatics Association has been established with the explicit goal to remedy

this regrettable state of affairs.

The Association's basic activities center around the search for coherence in the research carried out by those dealing with aspects of language use or the functionality of language in fields such as linguistics, text linguistics, discourse analysis, sociolinguistics, ethn methodology, the ethnography of speaking, anthropological linguistics, procedural and development psycholinguistics, artificial intelligence, neurolinguistics, semiotics, the philosophy of language, speech act theory, communication theory, rhetoric, stylistics, etc. This search is viewed as a continuous exercise in flexibility, rather than an attempt to impose a monolithic and unchangeable ideological unity, it is not intended to create a new, artificial field of research, but to enhance understanding by promoting communication across various disciplines which are, in part or in their totality, relevant to pragmatics.

The search for coherence or comparability is seen as the indispensable prerequisite for the achievement of the Association's wider humanitarian goals. Against this background, and in view of these goals, attempts will be made to stimulate various fields of application. Therefore, the Association will organize and coordinate concrete, practice-oriented projects in diverse fields ranging from language rehabilitation to international and intercultural communication (the topic for special attention at the 1987 International Pragmatics Conference, and the focus for a first unit of a research center which IPRA is developing).

In addition, IPRA will be devoted to the dissemination of knowledge about pragmatic aspects of language among the widest possible audience of professional linguists and language users.

IPRA is a non-profit organization recognized by, and fiscally accountable to, the State of Belgium, in accordance with legally binding statutes published in the Belgian State Journal.

IPRA is affiliated with various international organizations and associations, including the *International Peace Research Association*. It maintains a *Pragmatics Documentation Center*, devoted to the gathering and providing of useful information on pragmatics and pragmaticians. One of its projects is a continuously updated annotated bibliography of pragmatics in its widest sense.

IPRA provides a news service for a number of affiliated associations by making available some space in its semi-annual *IPRA Bulletin* and in its bi-monthly news section in the *Journal of Pragmatics*.

#### Publications

1. A semi-annual *IPRA Bulletin*, supplemented with a bi-monthly news section in the *Journal of Pragmatics*.
2. *IPRA Working Documents* (as of the end of 1986), drafted in preparation for the planned *Handbook of Pragmatics*. As soon as the first issues of the « Handbook » start to appear, the « Working Documents » will be discontinued.
3. A *Comprehensive Bibliography of Pragmatics*. This 2000-page annotated bibliography will be expanded and updated by means of regular supplements.
4. *IPRA Papers in Pragmatics* (as of early 1987), a working paper series.

Contact: Mr Jef Verschuere, (Secretary General, University of Antwerp (GER), Universiteitsplein 1, B-2610 Wilrijk, Belgium).

#### Personalia

- Le nouveau président du Comité international de la Croix Rouge, M. Cornelio Sommaruga, est entré en fonction le 7 mai 1987. Douzième président du Comité, M. Sommaruga remplace Alexandre Hay, qui a conduit l'institution du 1er juillet 1976 au 6 mai 1987. Le Comité qui est composé exclusivement de citoyens suisses, compte actuellement 21 membres.
- Dr Johannes Hanselmann, Bishop of the Evangelical Lutheran Church in Bavaria, was elected President of the Lutheran World Federation by the LWF Executive Committee at its annual meeting held in Viborg, Denmark, July 1987, 9-15. Dr Hanselmann fills a vacancy created by the death of Bishop Zoltan Kaldy (Hungary) May 17. He will serve as LWF president until the next assembly in 1990.
- At an extraordinary confers on May 19, the International Federation of Building and Woodworkers elected a new President in the person of Erik Nielsen. Jans Peder Jensen (Denmark), President since 1981, passed away at the beginning of this year.
- Robert Blaich, Managing Director of Corporate Industrial Design for N.V. Philips, was elected President of the International Council of Societies of Industrial Design (ICSID) at the biennial Assembly in Amsterdam in August 1987.

## Bibliographie

### *Quelle informatique pour quel développement?*

sous la direction de Hugues de Jouvenel, Futuribles, 1985, 93 p.

L'association internationale Futuribles, dont on connaît les études prospectives consacrées aux grandes questions du monde contemporain, a consacré cette monographie au rôle de l'informatique dans le développement des pays du tiers-monde. Le programme intitulé «*Quelle informatique pour quel développement?*», engagé par l'Association internationale à l'initiative de la Commission des Communautés européennes avec le concours du Bureau intergouvernemental pour l'informatique (IBI), se proposait de répondre à quelques grandes questions :

- en quoi les techniques informatiques peuvent-elles contribuer à la solution des problèmes les plus importants des PVD, et par quel type de technologie?
- Quels sont les effets, positifs et négatifs, que peut entraîner le recours à ces techniques sur le plan du développement économique et socio-culturel?
- Quel rôle l'Europe peut-elle jouer afin de favoriser un usage adapté de ces techniques dans les PVD?

L'ouvrage est le fruit d'une première phase du programme et se présente comme une analyse documentaire visant à établir un diagnostic général. Un deuxième rapport y fait suite, fondé sur une évaluation détaillée, réalisée sur le terrain par une vingtaine d'experts de l'Association internationale Futuribles.

Enfin, dans une troisième étape, il s'agit d'indiquer les orientations à suivre en

fonction des données réunies au cours des deux premières étapes de la recherche.

Le premier rapport présenté ici part de plusieurs constats. En premier lieu, l'absence de politiques d'informatisation dans les PVD étudiés et de coopération Sud-Sud a abouti à de profonds déséquilibres dans les applications qui sont faites de l'outil informatique. Celui-ci reste en effet centré sur une informatique de gestion au service des administrations publiques et des grandes entreprises. Cette centralisation excessive rend difficile l'évaluation de l'effet de l'informatique sur le développement, puisque de grands secteurs prioritaires - agriculture, santé, éducation - sont négligés à cet égard. Certains programmes, dans le domaine de la formation, constituent cependant l'annonce d'une coopération informatique multinationale; à l'initiative notamment de l'Institut africain de l'informatique (IAI, Libreville), de l'IBI, de l'Unesco, du PNUD et, pour l'Amérique latine, du Centre régional d'éducation en informatique (CREI) de Madrid.

Une nouvelle orientation apparaît cependant à partir des années 80, consécutive d'une part aux nouvelles possibilités techniques d'une micro-informatique plus souple, moins coûteuse et mieux adaptée aux besoins du développement, et d'autre part à la volonté mieux marquée des gouvernements de maîtriser ce secteur et de définir des stratégies adéquates.

## Bibliography

Les auteurs ne tirent aucune conclusion quant à l'évolution future, tout au plus prennent-ils la mesure de certains facteurs de blocage ou d'entraînement liés à l'environnement socio-économique, à l'adaptabilité de l'outil informatique et aux objectifs définis. Le caractère extrêmement variable de ces facteurs ne permet pas aux auteurs de définir ce que serait une hypothétique «*informatique adaptée*» (aux besoins), mais les conduit plutôt à sélectionner de façon empirique des expériences particulières menées dans des environnements nettement contrastés, qu'il s'agisse de réalisations informatiques anciennes et d'envergure, ou au contraire de réalisations expérimentales et innovatrices dans le cadre des collectivités locales ou des communautés rurales, éducatives et autres. Sur la base des éléments réunis dans ce premier rapport, dix études ont été sélectionnées pour le second rapport : le plan d'informatisation ivoirien; le système douanier égyptien; le recueil de données agricoles en Egypte; le recueil et le traitement de données agricoles au Nigeria; l'organisation d'un service statistique national au Togo; le plan d'informatisation du Mexique; l'apprentissage à l'informatique en Afrique; la formation des informaticiens (IAI); micro-informatique et décentralisation en Andhra Pradesh (Inde); l'identité culturelle et la valorisation des traditions et des savoir-faire.

P. Ghils

### *Avuda al Desarrollo. Datos y Problemas.*

par Leelananda de Silva, Iepala, Editorial, Madrid 1985, 152 p.

La coordination des ONG de développement espagnoles a publié la version espagnole d'un document élaboré par L. de Silva sous le titre «*Development Aid: A Guide to Facts and Issues*», avec l'aide du Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies. Conseiller permanent de la CNUCED, l'auteur présente cet ouvrage comme le complément du *UN Development Education Directory*, destiné aux ONG des pays industrialisés, et comme une contribution originale au débat déjà ancien sur l'aide publique au développement (APD). A ce titre, les études statistiques et analytiques relatives à l'histoire et à l'évolution des formes d'aide vient s'ajouter aux travaux réalisés dans le même domaine, comme ceux publiés par l'OCDE (voir notamment *L'aide par projets : limites et alternatives*, par Bernard J. Lecomte. OCDE 1986. 147 p.). Elles contribuent également à l'information des ONG dites «de développement» qui n'ont souvent qu'une vue partielle des échafaudages institution-

nels montés en réponse aux besoins de l'aide. L'expérience propre de l'auteur, acquise dans les milieux tant gouvernementaux que non gouvernementaux, lui permet d'exposer en connaissance de cause les mécanismes complexes de l'APD et d'en mesurer les limitations. L'analyse des différentes formes de coopération et du profil des organismes bilatéraux et multilatéraux débouche sur quelques propositions de réforme, parmi lesquelles on notera : établissement d'un système d'imposition internationale propre à assurer la régularité des flux, sur la base des propositions de la Commission Brandt et de la Fondation Dag Hammarskjöld, et qui couvrirait les besoins essentiels (eau, santé, éducation...); subventions aux taux d'intérêts grevant les prêts aux PVD (Rapport Pearson 1969); affectation des réserves d'or du Fonds monétaire international (FMI) à un plan de développement à long terme; recours aux droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI pour financer le développement; stabilisa-

tion des revenus de l'exportation et augmentation de ces revenus par une baisse des droits d'importation en vigueur dans les pays du Nord; financement prioritaire des biens de consommation des pays les moins avancés (PMA) sur base du fonds commun de la CNUCED; mobilisation de ressources par la voie de l'APD selon de nouvelles modalités, affectation à l'APD du produit d'un impôt à percevoir sur les dépenses en armements; réforme de la Banque mondiale et d'autres institutions des Nations Unies de manière à régulariser les flux de l'aide; allègement de la dette extérieure des PVD; autres mesures destinées à accroître la qualité de l'aide. Dans un dernier chapitre, L. de Silva souligne les avantages comparés des formes de coopération empruntant les voies non gouvernementales et plaide en faveur d'un accroissement de leurs ressources et du renforcement des liens directs entre ONG du Sud et ONG du Nord.

P.G.

## YEARBOOK OF INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

The complete « Yearbook » edition has three volumes :

### Volume 1 Organization descriptions and index

Available every year in September

### Volume 2 International Organization Participation

This volume is a country directory of secretariats and membership. It provides a systematic means of identifying the range of international organizations with which any given country is associated. There are two main sections: *Membership countries* lists, for each country, the names (and address details) of international organizations and multilateral treaties with members in that country or of which that country is itself a member. *Secretariat countries* : for each country the international organizations are listed with secretariats in this country.

Available every year in October.

### Volume 3 Global Action Networks

This volume is a classified directory by subject and region. It provides a comprehensive overview of the range and network of activities of international organizations. International organizations are grouped by : 1,100 individual subjects; by 1,700 inter-disciplinary subject combinations; by 800 subject/region combinations; and by 30 organization types.

Available every year in December.

In volume 3, as in volume 2, address details are included.

Yearbook of International Organizations

### Volume 1 - Organization Description and Index

24th edition (1987/88)

1610 pages

DM 498.00; Belgian Francs 10,700

By special agreement with the publisher, UAI is authorized to distribute the volume at special rate for international non governmental non profit organizations. Apply to UAI.

ISSN

Hardcover

ISBN

084-3814

3-59821874-5

### ORDER FORM

Please supply the following volumes of the 1987/88 Yearbook (tick boxes as required)

**D Vol 1 : Organization Descriptions and Index** Hardcover. Belgian Fr 10,700 or DM 498.00

**D Vol 2 : International Organization Participation.** Country directory of secretariats and membership (Geographic volume). 5th edition. Hardcover. Belgian Fr 10,700 or DM 498.00

**D Vol 3: Global Action Networks** Classified Directory by subject and region (Subject volume) 5th edition. Hardcover. Belgian Fr 9,200 or DM 428.00

**Complete 3-volume edition** at Belgian Fr 27,520 or DM 1280

UAI Publications, Rue Washington 40, B-1050 Bruxelles, Belgium.

Tel (32 2) 640 41 09. Telex 65080 INAC B. Tfx (32 2) 649 32 69